

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À  
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN LOISIR, CULTURE ET TOURISME

PAR  
CHARLOTTE FRIDA AMOUSSOU

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES À RISQUE AU  
BÉNIN : MODÉLISATION D'UN CENTRE-PILOTE DE JEUNESSE  
POUR UNE ÉDUCATION DE DEUXIÈME CHANCE

AOUT 1998

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

*« Ne limitons pas nos enfants à ce que nous avons appris car ils sont nés à une autre époque »*

Proverbe hébreu

## TABLE DES MATIÈRES

Dédicace .....	i
Remerciements .....	ii
Sommaire .....	iii
Introduction .....	1
Chapitre I : État de la situation et définition de la problématique .....	14
Ampleur du phénomène de déscolarisation et de non scolarisation au niveau mondial .....	14
Le système scolaire au Bénin .....	19
Le système scolaire en Côte d'Ivoire .....	25
Le but de l'étude .....	34
Objectifs poursuivis .....	36
Énoncé de la question spécifique de recherche .....	39
Pertinence de l'étude .....	41
Délimitation et limite de l'étude .....	44
Chapitre II : Revue de littérature .....	51
Revue des écrits pertinents à l'étude et définitions des concepts généraux .....	51
Loisir et temps libre .....	53
Les fonctions majeures du loisir.....	57
Fonction de délassement .....	57
Fonction de divertissement .....	57
Fonction de développement de la personnalité .....	57
Définitions des concepts généraux .....	57
Déscolarisation.....	58
Loisir .....	60
Éducation extra-scolaire .....	62
L'insertion socio-professionnelle des jeunes déscolarisés et non scolarisés .....	64

Le cas de la France .....	64
Le cas de l'Iran .....	65
Le cas de la Tunisie .....	65
Le cas du Maroc .....	66
Le cas du Québec .....	66
Les fonctions éducatives du loisir .....	67
Le loisir comme lieu de formation permanente .....	73
La définition des nouveaux objectifs de l'éducation extra-scolaire .....	74
Insertion sociale et professionnelle des exclus au Bénin : le cas des jeunes à risque....	75
Centre de jeunesse et son rôle .....	77
 Chapitre III : Cadre théorique .....	80
Analyse du système et modélisation du Centre-Pilote de Port-Bouët :	
Approche éducative d'une étude de cas .....	85
Historique .....	86
Fonctionnement du Centre de Port-Bouët .....	88
Les différentes sections du Centre-Pilote de Port-Bouët .....	90
La section formation, prévention, insertion et alphabétisation .....	90
La section bibliothèque .....	90
La section socio-éducative, sportive et ludique.....	91
La section socio-sanitaire .....	91
La section la maison d'accueil et d'hébergement .....	91
La présentation physique du Centre-Pilote de Port-Bouët .....	92
Organisation opérationnelle et administrative .....	92
La clientèle du Centre de Port-Bouët .....	94
Structure de conception du Centre-Pilote de Port-Bouët .....	96
Son organisation pédagogique .....	98
Tableau de répartition du personnel du Centre-Pilote des jeunes de Port-Bouët .....	99
Ce que nous avons retenu de notre étude de cas .....	100
Conception des Centres de jeunesse selon notre approche au Bénin .....	103
Modélisation du Centre béninois de jeunesse : processus de transformation .....	107

Présentation du cadre physique des Centres de jeunesse au Bénin .....	112
Gestion, fonctionnement et administration des Centres-Pilotes béninois .....	113
Critères de sélection .....	114
Conditions d'admission .....	114
Organisation administrative .....	115
Le Conseil d'administration .....	114
La Direction du Centre .....	116
Organisation pédagogique du Centre-Pilote du Bénin .....	117
Accueil et orientation .....	118
Accueil .....	118
Orientation .....	119
Quelle pédagogie pour une clientèle particulière dans un Centre de Jeunesse ? .....	119
Créer un climat de confiance (weltanschauug [ vision globale ] ) .....	119
Une pédagogie personnalisée en vue d'une véritable réussite .....	121
La pédagogie non-directive .....	122
Une formation en alternance pour une réinsertion socio-professionnelle des Jeunes en dernière année de formation .....	123
Aspect juridique .....	125
Méthode d'intervention et d'animation du Centre de jeunesse du Bénin .....	129
Domaine de formation du Centre béninois .....	135
Activités de formation technique et professionnelle .....	135
Activités socio-éducatives .....	135
Les différents acteurs du Centre-Pilote de jeunesse au Bénin .....	136
 Chapitre IV : Méthodologie du mémoire .....	139
Population béninoise et ivoirienne à l'étude et échantillon de l'enquête .....	139
Collecte de données .....	142
Analyse documentaire .....	143
Analyse des données .....	143

Chapitre V : Présentation des résultats .....	144
Comparaison des données de la Côte d'Ivoire et du Bénin .....	162
Conclusion .....	165
Recommandations .....	174
Bibliographie .....	176
Annexes .....	185
Annexe A : questionnaire des jeunes béninois .....	186
Annexe B : questionnaire des jeunes ivoiriens .....	203
Annexe C : questionnaire des intervenants béninois .....	209
Annexe D : questionnaire des intervenants ivoiriens.....	217
Annexe E : les abréviations .....	228
Annexe F : Liste des tableaux .....	231
Annexe G : Liste des figures .....	233

## **DÉDICACE**

À nos feus parents pour tout ce qu'ils ont enduré afin que nous devenions ce que nous sommes aujourd'hui.

À notre fille Thania Colette Sêlon Tindjilé en reconnaissance de tous les préjudices que notre séparation lui a causés.

À notre chère Henriette Viciennon pour lui exprimer notre attachement.

À toutes nos sœurs qui n'ont ménagé aucun effort pour contribuer à la réussite de notre formation.

## REMERCIEMENTS

Nous voulons d'abord remercier notre pays, le Bénin qui nous a permis de nous spécialiser en Loisir – Culture – Tourisme.

Nos remerciements vont au pays formateur, le Canada, au Ministère Québécois de l'Éducation et au Programme Canadien de Bourses de la Francophonie pour leur plein engagement et dévouement dans la recherche des voies et moyens de formation des cadres africains.

Notre reconnaissance va également au Professeur Michel de la Durantaye, qui, avec abnégation, confiance et compétence, a dirigé notre étude.

Nous exprimons toute notre gratitude à l'administration et au personnel du Ministère ivoirien de la Promotion des Jeunes et de la Culture Civique et du Centre-Pilote des Jeunes de Port-Bouët.

Notre gratitude va enfin à tous ceux qui nous sont chers mais dont la liste est très longue pour figurer ici. Nous ne leur en sommes pas moins reconnaissante.

## SOMMAIRE

Enjeu important de développement, la jeunesse dans toute société, est l'objet de grandes préoccupations. Ce qui était vrai hier, l'est davantage aujourd'hui. À cet égard, on peut confirmer qu'un des défis majeurs que les États africains d'une manière générale et l'État béninois en particulier ont à relever à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle, est le défi relatif à la place et au devenir des jeunes dans un contexte social marqué par de nombreuses crises ( sociale, politique, économique et culturelle ) ou des transformations rapides de la technologie.

La présente étude réalisée dans un contexte d'éducation extra-scolaire a comme objectif d'analyser la relation entre l'éducation non formelle et la pratique des loisirs, une analyse qui plaide pour une transformation fondamentale de nos conceptions éducatives et pédagogiques comme le stipulent [ Schawartz (1981 ), Dewey ( 1968 ), Chung ( 1996 ), Méro (1908 ) ], vus les problèmes de scolarisation auxquels les jeunes font face de nos jours.

Plusieurs programmes de prévention visent à réduire les problèmes liés à la déscolarisation, la scolarisation et au chômage des jeunes. Malgré des indices d'efficacité de certains loisirs, peu de programmes liant les loisirs à l'éducation sont insérés dans le système éducatif.

Le but de cette étude est d'évaluer un programme d'un centre de formation extra-scolaire, créé en Côte d'Ivoire pour les jeunes non scolarisés et déscolarisés âgés de 12 à 18 ans pour son implantation au Bénin. Ce centre a été choisi parce que le Bénin et la Côte d'Ivoire sont confrontés à des problèmes semblables et entre autres à celui de l'éducation pour ce qui concerne leur jeunesse. Donc, les comparaisons entre les jeunes ivoiriens bénéficiaires du programme et les jeunes béninois sur le plan des attentes, des besoins et des aspirations sont identiques.

Pour mener à bien notre étude, nous avons procédé par la recherche synthétique. La stratégie choisie est l'étude de cas. Compte tenu du caractère nouveau du sujet au Bénin, un stage pratique d'observation a été effectué dans le Centre-Pilote de Port-Bouët en Côte d'Ivoire. Ensuite, une enquête a été menée sous forme d'entrevue structurée auprès de certains clients du Centre ivoirien , des jeunes béninois et des intervenants sociaux tant en Côte d'Ivoire qu'au Bénin. La recherche est de type exploratoire et descriptive.

Les résultats de l'enquête permettent de vérifier qu'à part quelques paramètres, le Centre-Pilote de Port-Bouët peut être transplantable au Bénin et que les jeunes des deux pays concernés reconnaissent les valeurs du loisir. Ceci nous a encore permis de comprendre au niveau des jeunes et des intervenants sociaux que les liens significatifs qui existent entre l'éducation et les loisirs peuvent conduire à de bons résultats sur le plan du comportement pour les jeunes déscolarisés et non scolarisés.

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

En cette fin de siècle, malgré les progrès techniques énormes et l'évolution rapide des sociétés, l'éducation apparaît plus que jamais comme un facteur indispensable au développement des sociétés. Elle contribuera d'une part, à l'essor et à la stabilité économique et au changement social qui caractérisent l'avancement d'un pays et le progrès individuel et d'autre part, à développer la notion de qualification, de compétences et de savoir-faire des jeunes (Formation professionnelle et technique des jeunes). Activité vitale donc, l'éducation, quel que soit son caractère, permet aux pays développés le renforcement continual de leur développement par une accumulation progressive d'un certain potentiel, accumulation provenant du fait qu'elle est la source même des connaissances multiples et diverses qu'on retrouve dans tous les domaines de la vie.

À la réunion du G 7' 95, tous les pays industrialisés ont reconnu la très grande importance de l'éducation et de la formation pour accéder au XXI<sup>e</sup> siècle. Celles-ci (l'éducation et la formation) sont les voies d'accès vers la modernité, la compétitivité, la création de nouveaux emplois et le développement d'un nouveau modèle socio-économique.

L'apprentissage est reconnu par beaucoup comme étant basé sur l'action de l'apprenant en situation. Dewey, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, s'appuyant sur cette base, a privilégié la continuité de l'expression par l'action. D'où l'expression «learning by doing !». Selon lui, l'enfant construit sa pensée par ses interactions continues avec l'expérience, ce qui sera repris par plusieurs théoriciens (Piaget et les tenants des sciences cognitives) et plusieurs praticiens (Decroly, Claparède, Freinet), principaux tenants de l'école active.

Vu les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes du monde entier, on dirait que rien ne prépare les jeunes d'aujourd'hui au monde de demain. Tout se passe comme si la prochaine société serait en tout point de vue identique à celle d'aujourd'hui. Dans ce cas, les survivants seront ceux qui s'adapteront. Pour ce faire, il faut offrir aux jeunes une nouvelle vision de leur futur environnement et le rôle qu'ils pourraient y jouer. Mais il n'y aura un changement positif du milieu scolaire que si tous les intervenants de divers niveaux (Hommes politiques, enseignants, éducateurs, parents et jeunes) sont au centre des stratégies relatives au processus de communication et d'apprentissage significatif.

Dumazedier dès 1974 fait ressortir que par l'éducation, les ferment de mutations sont mis à la disposition des groupes sociaux, et cela davantage pour les pays en voie de développement <sup>(1)</sup>). Ainsi les pays en voie de développement doivent quant à eux, recourir à cette éducation sous toutes ses formes. Elle devient un remède nécessaire pouvant résoudre entre autres, le problème de la main-d'œuvre instruite et qualifiée et la connaissance technique dont l'insuffisance notoire constitue un obstacle majeur qui affecte l'économie nationale.

Dans ce sens, Hédi NOUIRA, Premier Ministre tunisien en 1970 faisait remarquer lors d'un discours politique que : « Toute politique différente en éducation risque d'aboutir soit à la création du goulot d'étranglement au niveau des activités productives par défaut d'encadrement adéquat, soit au chômage des diplômés » <sup>(2)</sup>

En effet, les problèmes auxquels se trouve confronté le système scolaire depuis une vingtaine d'années dans différents pays ont amené des planificateurs de l'éducation à réfléchir davantage sur une certaine reformulation éducative qui prendra en compte toute la clientèle-jeune soit pour une éducation livresque ou traditionnelle, soit pour une éducation professionnelle et technique.

---

<sup>1</sup> Dumazedier, J., (1974), Sociologie empirique du loisir, Paris, p. 168

<sup>2</sup> Unesco, ( 1985 ) La Démocratisation de l'éducation, Paris, Unesco, p. 109

Cependant, «pour plusieurs, l'école est la première à être blâmée. On la considère mal adaptée à l'ensemble des besoins des jeunes qu'elle accueille. Souvent trop centrée sur la performance scolaire et la recherche de l'excellence, certains sont d'avis qu'elle contribue à exclure ceux et celles qui ne partagent pas ses aspirations»<sup>3)</sup>.

Pour ce faire, le système scolaire au Bénin quant à lui n'est pas sans problème. Les résultats de l'enseignement, au lieu de stimuler les possibilités d'emploi ont plutôt aggravé le taux de chômage par le rejet (la déscolarisation ou la non scolarisation) de certains jeunes béninois. Aujourd'hui, les méthodes, les conditions de l'enseignement et les résultats obtenus ne sont guère motivants pour les jeunes. Les taux élevés de déperdition scolaire se traduisant par les redoublements et les abandons inattendus considérables attestent les faibles rendements internes du système éducatif. Au vu des nombreux déboires accumulés par l'école en Afrique : redoublements répétés, abandon en cours d'études, relégation dans les filières qui n'offrent pas de réelles perspectives, et en fin de compte, sortie d'études de jeunes sans qualification ni compétences reconnues, ne serait-il pas opportun de se poser des questions ? En d'autres termes quelles réformes faut-il envisager ? Faut-il démystifier le diplôme c'est-à-dire faut-il remettre en cause le système éducatif qui conduit à l'obtention d'un diplôme sanctionnant des connaissances générales au profit d'une formation pure et simple aboutissant à une spécialisation bien définie comme certains le disent ? Faut-il faire prévaloir le principe de donner une formation professionnelle aux jeunes ? Car les difficultés d'insertion en emploi ont mis en évidence les lacunes dans le développement d'habiletés manuelles encore exigées dans de nombreux emplois, dans les métiers traditionnels et les emplois pour lesquels l'école n'offre pas de formation. Plus qu'aucun autre continent, l'Afrique a besoin de repenser ses systèmes éducatifs en fonction, d'une part, de la mondialisation de l'économie et, d'autre part, des situations concrètes sur le terrain.

---

<sup>3</sup> Bisson, L. et Lessard, C., ( 1989 ), Les Couleurs de la jeunesse : noir sur blanc, Québec, Conseil permanent de la jeunesse, p. 85

Pour ce qui nous concerne, la crise de la jeunesse relative à la déscolarisation, à la non scolarisation et au chômage ne pourrait pas être réversible tant que les restructurations ne seront pas réglées et que la connaissance des difficultés d'insertion professionnelle et sociale des jeunes, par des mesures concrètes d'aide, ne l'accompagneront pas. Car ces mesures d'insertion et de rattrapage doivent permettre aux jeunes qui accèdent au marché du travail sans qualifications d'acquérir les compétences nécessaires à leur vie professionnelle. Par la suite, des dispositifs offrant une nouvelle chance aux jeunes à risques, par l'accès à de nouveaux cycles de formation, doivent systématiquement être développés. En un mot, il y a encore beaucoup à faire dans le domaine de la jeunesse au Bénin si le développement de l'éducation et de l'apprentissage constitue un moyen privilégié d'acquisition de qualifications nouvelles, adaptées à l'évolution de chaque société.

La situation telle qu'elle se présente nous oblige à faire référence au secteur non formel (éducation non formelle) pour ce qui concerne les jeunes déscolarisés et non scolarisés si nous tenons à la démocratisation de l'éducation chère à l'UNESCO et à bon nombre de professeurs en éducation comme John Dewey, Condorcet, pour ne citer que ceux-là qui se sont vraiment penchés sur la démocratisation de l'éducation. Pour Dewey, le rôle de l'éducation non formelle dans le processus de démocratisation de l'éducation doit être considéré dans le contexte des besoins de développement du pays. Tout d'abord, il doit donner à ceux qui quittent l'école les qualifications professionnelles utilisables qui leur manquent encore lorsqu'ils ont quitté le système formel. Il est donc important de définir brièvement les concepts clés de cette étude. La crise éducative (non accès à l'école de certains enfants et le taux très faible de scolarisation des filles, l'abandon scolaire et l'inadéquation éducation-emploi), appelle nécessairement la mise en place des systèmes de formation professionnelle rapide et d'insertion dans le circuit de production. Cette accession s'accompagne évidemment d'une transformation profonde du système éducatif traditionnel.

Car le contexte historique du phénomène peut être situé aux États-Unis, en France, au Québec, au Bénin et dans d'autres pays . Pour cela le problème d'abandon scolaire n'est pas seulement africain, américain mais c'est aussi européen, asiatique et océanique. Volontairement, nous écartons toutes les interprétations possibles de la dynamique sociale dans tel ou tel courant de pensée pour donner celle qui semble se conformer à nos intérêts immédiats, c'est-à-dire chercher un tant soit peu de solutions à la crise scolaire que vivent les jeunes. Il s'agit bien de l'un des enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle. Pour ce faire, ces questions d'éducation doivent être traitées aujourd'hui pour mieux accompagner la diffusion croissante des nouvelles techniques, des nouveaux outils. Ceci nous permettra de soutenir notre démarche qui nous met au-dessus de certaines idées qui disent que «la jeunesse n'est qu'un mot».

Il s'agit pour ce système de passer résolument de la pédagogie de groupe et de l'échec à la pédagogie individualisée qui tient compte des rythmes individuels d'apprentissage. C'est ce qu'on a appelé le système de formation par objectif. Cette pédagogie est déjà celle de la pédagogie extra-scolaire. On le dit, la pédagogie prescrite au Centre de Jeunesse quel que soit le pays dans lequel il est implanté est une pédagogie personnalisée ou individualisée, ce que le Docteur Bertrand Dumais va appeler l'Apprentissage Par Problèmes ( A.P.P. ) ou Problem-based learning <sup>(4)</sup>.

Pour mieux faire comprendre l'intérêt de cette recherche, il serait important de définir brièvement les concepts déscolarisation et la non scolarisation dont le détail sera donné plus amplement dans les lignes suivantes . De ce fait, on peut définir la déscolarisation comme : « enlever au système scolaire d'un pays le monopole de l'instruction. » <sup>(5)</sup>.

Les changements qu'a connus le Bénin au cours des dernières années sur le plan scolaire ont eu des conséquences néfastes pour la couche juvénile

<sup>4</sup> BERTRAND DUMAIS, M.D., (1994 ), l'Apprentissage Par Problèmes ( A.P.P. ) ; problem-based learning, Québec, Université du Québec à Trois-Rivières, 58 p.,

<sup>5</sup> Zinsou, E.,M., et Kone H., (1991 ), Les besoins en formation des jeunes déscolarisés en milieu urbain ivoirien, Abidjan, p.15

d'après les études de 1990 menées par l'Unesco à base de statistiques scolaires recoupées dans les pays en voie de développement. Dans ces pays, on peut estimer les populations non scolarisées à 130 millions pour la tranche d'âge de 6 à 11ans et à 277 millions pour la tranche d'âge de 11 à 17 ans.

Le taux brut de scolarisation au Bénin passe de 63 % en 1987 à 59,9 % en 1992 avec un taux de déscolarisation élevé à 11,9 %<sup>6</sup> Dans l'enseignement primaire, sur 1.000 enfants inscrits en première année, seulement 319 parviennent en 6ème année sans redoublement et 164 réussissent au certificat de fin d'études (après 6 ans de scolarisation).

C'est dans ce contexte que le secteur extra-scolaire ou non formel s'est considérablement accru pour pallier le problème de chômage des jeunes. Mais il convient de mentionner que l'éducation extra-scolaire ne s'adresse pas seulement à ceux qui n'ont jamais été à l'école ou qui ont été rejetés par cette institution, loin de là. Il y a aussi les diplômés qui ont besoin d'être insérés ou de faire une reconversion professionnelle.

Car aujourd'hui, l'échec scolaire, les difficultés d'embauche des jeunes, etc, dériveraient essentiellement d'une organisation pédagogique inapte. Dès lors, le remède serait au premier chef pédagogique, et la formation professionnelle et technique est aussi présentée comme ce remède, car elle posséderait toutes les vertus requises. L'indétermination dans l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, a pour conséquence l'imprécision de l'avenir de ceux-ci. Ainsi l'obligation d'un remodelage constant des aspirations, des modalités d'insertion sociale et professionnelle, place ces jeunes dans une situation de crise. Dans ce sens, l'éducation non formelle constitue un véritable défi ou une révolution dans le domaine de l'éducation pour les techniciens de notre époque. La diversification des activités comprises dans l'éducation non formelle pose des questions difficiles à résoudre à ceux qui souhaitent l'appliquer : à quelles fins l'éducation non formelle peut-elle et doit-elle servir ?

---

<sup>6</sup> Ministère du plan, ( 1995 ), Rapport national sur le développement social, Cotonou, p. 6.

Quelles sont les activités qu'elle doit comporter ? Quel rapport doit exister entre ces activités et l'éducation scolaire ?

Nous entendons cette fois-ci donner la définition du secteur extra-scolaire. Nous y reviendrons plus loin . L'éducation extra-scolaire est toute éducation reçue en dehors du système scolaire que certains se plaisent à appeler école/hors école ou « out of school ».

Dans de nombreux pays, on accorde aujourd'hui de plus en plus d'attention et de ressources à l'éducation non formelle. Pour ce faire, il faut étendre ce secteur tout en lui donnant la possibilité de bénéficier des méthodes de travail plus efficaces. Ainsi, différents programmes ont été instaurés dans l'espoir de réduire l'ampleur des fléaux sociaux (la non scolarisation, la déscolarisation, la délinquance juvénile) auxquels sont confrontés les jeunes des pays en voie de développement.

Pour le Docteur de la Durantaye : « le monde de l'éducation doit donc se recycler devant une société en perpétuelle transformation. La formation initiale scolaire ne peut plus repousser à la marge le loisir et la formation parallèle dans le temps libre. Les pratiques d'auto-formation associées au temps libre et au loisir ne doivent plus être considérées comme la cinquième roue du carrosse de l'éducation scolaire mais au contraire comme une composante majeure des forces éducatives modernes » (7).

Dans le même ordre d'idée, le rapport du groupe de travail québécois sur la réforme du curriculum au primaire et au secondaire intitulé « Réaffirmer l'école, prendre le virage du succès» (8) s'exprime sur la nécessité d'améliorer d'une manière significative le rendement du temps passé à l'école par les élèves. Ce rapport qui a été accepté favorablement dans son ensemble avec ses éléments fondamentaux par le Ministre québécois de l'Éducation établit une remise en cause de l'organisation actuelle du temps passé à l'école, et de la

---

<sup>7</sup> En Tête, vol. 15, n° 9 du 3 Novembre 1997

<sup>8</sup> Ministère de l'Éducation, ( 1997 ), Réaffirmer l'école, prendre le virage du succès

vision linéaire séquentielle et morcelée de cette organisation concernant les apprentissages et la formation notamment. Le groupe de travail favorise l'organisation d'activités éducatives permettant une meilleure intégration des savoirs. Ainsi, on fera de l'école un milieu de vie grâce à la création des projets éducatifs suscitant des activités éducatives qui pourraient être développées dans l'école, mais en dehors du cadre strictement scolaire.

Cependant, peu de programmes ont tenté d'utiliser les activités du temps libre à des fins pédagogiques. Alors que depuis 1916, John Dewey parlait déjà des outils pédagogiques basés sur les activités sociales <sup>(9)</sup>. Pourtant la littérature tend à démontrer que la participation à ces activités ont des effets bénéfiques sur le comportement humain. L'on constate que malgré la crise éducative, peu de travaux ont été menés dans le sens de l'utilisation des activités du loisir à fins des éducatives, soit dans le système scolaire ou dans le système extra-scolaire pour intéresser les jeunes. Dans ces thèmes, il écrivait : « ...en en attendant, il est plus important d'encourager une attitude de construction et de créativité ... », <sup>(10)</sup> l'idée soutenue par d'autres praticiens comme Condorcet.

À cet effet, en notre qualité de Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation, formation de base et embrassant aussi le domaine de loisir, nous sommes appelée à réfléchir sur comment **lier les loisirs (activités) à l'éducation extra-scolaire** en ce qui concerne cette clientèle particulière. Les loisirs servant de support évident au programme éducatif qui va compléter la formation dispensée à l'école. Il servira également de moyen pour la récupération de ces jeunes non scolarisés et déscolarisés dans un centre de jeunesse pour un apprentissage en vue de leur insertion socio-professionnelle. Ainsi, les professionnels d'éducation non formelle leur réapprendra à vivre en société.

---

<sup>9</sup> Dewey, J., (1916 ), Democracy and education, New York : The Macmillan, pp 28 – 56

<sup>10</sup> Dewey, J., ( 1975 ), Démocratie et éducation, Partis, Armand Colin, 426 p.

En somme, l'objet de cette étude est de démontrer que le loisir et l'éducation peuvent aller de pair pour résoudre le problème qui se pose dans ce domaine. Car l'éducation pour Condorcet n'est pas seulement un moyen et encore moins une simple institution, elle relève de la finalité et de l'idéal qui doivent inspirer toute activité humaine toujours perfectible, toujours ouverte à l'amélioration et au progrès. Alors dans son ambition d'éclairer les hommes, Condorcet oppose la curiosité à l'ennui.

Il l'explique par le fait que les hommes ont une inclination naturelle pour la facilité et le divertissement. C'est pourquoi il souhaitait concevoir une éducation attractive, facile, plaisante et utile. Dans son rapport il écrit : « Si la seule curiosité les attire d'abord, ensuite l'intérêt les retiendra » (11). Car le loisir est un phénomène qui, dans l'action, est en interface avec les préoccupations sociales et économiques du moment. Ainsi le loisir est constamment interpellé en regard des situations de la famille, des jeunes, des personnes âgées, des groupes ethniques, de la santé et du bien-être de la collectivité, de l'éducation, du travail et de l'environnement. En outre dans ses diverses manifestations, le loisir est un phénomène qui comprend sa propre dynamique . Se vivant, par la pratique et en temps libre, il est à la fois l'objet de détente, de ressourcement, de plaisir, de thérapie, de formation et de consommation.

De la même manière l'éducation est une anthropologie progressiste qui s'inscrit dans le mouvement de l'histoire. En cela, Condorcet renoue avec l'idéal grec du « Schole », éducation permanente de soi-même tout au long de la vie, idéal qu'il conçoit à la différence des grecs dans une nouvelle conception de la démocratie où nul ne serait exclu. Quand on dit que l'école doit s'ouvrir à la vie, ce n'est pas une invitation de l'école à trahir ses objectifs propres, c'est lui demander d'y inclure en priorité, en respectant davantage la vie quotidienne de chacun dans son milieu, le désir et la capacité de s'auto-former en permanence pour une meilleure expression de soi. Ainsi dans son rapport, Condorcet

---

<sup>11</sup> DUMAZEDIER, J., [ et al], (1994), La Leçon de Condorcet, : une conception oubliée pour tous nécessaire à une république, Paris, l'Harmattan, 206 p.

conçoit, au-delà de l'école, l'accès de tous aux « lumières » non seulement par des leçons mais aussi par des fêtes collectives, périodiques pour tous les âges.

Ainsi, pouvons-nous définir la dynamique sociale comme la réalité de toute vie sociale en continue transformation, donc en perpétuel devenir, rupture et dépassement ou tentative de dépassement de l'acquis, de l'ordre préétabli. D'une façon générale, les pédagogues québécois et d'ailleurs parlent beaucoup de l'importance de resserrer les liens entre l'éducation et les loisirs et de redonner une grande place au loisir dans le système d'éducation. Si le rapprochement apparaît inéluctable, il n'en suscite pas moins de nombreuses interrogations. Quelles est la responsabilité de l'école face au loisir ? Dans quelle mesure l'assume-t-elle ? L'école doit-elle donner plus de place au loisir ? Pourquoi ? Comment le loisir doit-il s'incarner à l'école ? Faut-il miser sur d'autres moyens ? Une réflexion s'offre sur la formation à donner aux jeunes face aux dangers encourus.

Toutefois, dans l'évolution générale de l'histoire, tantôt un élément de l'existence, tantôt l'autre, paraît prendre une importance particulière. D'où l'éducation, les loisirs, les idéologies contemporaines constituent pour l'humanité un défi à relever à la veille du XXI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, il revient au Gouvernement de penser à la formation des jeunes en situation d'adaptation apte à assumer leur destin par le biais des loisirs qui les élèvent, affirment la politique de vie des jeunes. Et cela n'est possible que par la création des structures d'animation socio-éducatives comme des Maisons des Jeunes et de la Culture, des Centres de Loisirs et des Centres de Jeunesse ou centres de formation professionnelle qui seront animées par des professionnels avertis.

Dans cet ordre d'idée, nous pensons que le Gouvernement béninois devrait s'attarder à reconnaître des stratégies éducatives pouvant récupérer les jeunes rejetés par le système scolaire ou les non scolarisés. Comment assumer précisément ce rôle ? À ce point, nous convenons avec l'article publié par la Fédération du Sport scolaire du Québec qui stipule ceci :

« Lorsqu'on désire modifier une situation (...), on doit en premier lieu se poser deux types de questions : une première interrogation concerne le pourquoi des changements que l'on veut apporter. La seconde a trait aux finalités que la situation nouvelle devrait permettre d'atteindre. Ces objectifs généraux devront se concrétiser en buts de plus en plus précis qui motiveront le choix des ressources et des activités qui composeront la situation désirée. Il faut de plus en plus faire une analyse du phénomène de départ, la déscolarisation qui constitue la problématique afin de bien discerner les pratiques et les éléments litigieux ainsi que les composantes à conserver s'il y a lieu en regard des finalités poursuivies »<sup>(12)</sup>.

De la même manière, Bernou en s'inscrivant dans la logique des faits qui font l'objet de la présente étude, notifiait dans son ouvrage La Sociologie des organisations que : «Tout choix organisationnel est contingent, lié à un ensemble de facteurs qui interagissent différemment selon les situations et que les acteurs prennent aussi différemment en compte»<sup>(13)</sup>

En allant plus loin, Kramer écrivait en 1983 «L'organisation communautaire est une intervention de changement social planifié dans les communautés locales»<sup>(14)</sup>

Cette organisation communautaire réfère à différentes méthodes d'intervention par lesquelles un agent de changement professionnel aide un système d'action communautaire composé d'individus, groupes ou organisations à s'engager dans une action collective planifiée dans le but de s'attaquer à des problèmes sociaux en s'en remettant à un système de valeurs démocratique. Sa préoccupation touche des programmes visant des changements sociaux en relation directe avec des conditions de l'environnement et des institutions sociales.

---

<sup>12</sup> Ministère de l'Éducation, du Québec, Fédération du Sport scolaire p 123

<sup>13</sup> Bernou, P. (1985), La Sociologie des organisations : initiation théorique suivie de 12 cas pratiques, Ed. du Seuil, Paris, p 52

<sup>14</sup> Doucet, I. et Favreau L., ( 1991 ), Théories et pratiques en organisation communautaire, Québec, PUQ, 450 p.

De façon plus explicite, l'objet de la présente étude, intitulée « Insertion sociale et professionnelle des jeunes à risques au Bénin : modélisation d'un centre-pilote de jeunesse pour une éducation de deuxième chance », est de voir comment les loisirs (activités) peuvent constituer un support privilégié et motivationnel chez les jeunes déscolarisés et non scolarisés âgés de 12 à 17 ans pour l'apprentissage d'un métier manuel professionnel et technique dans un centre de jeunesse. Car comme le dit Perrot, « la participation aux activités physiques, sportives et de loisir des jeunes est liée à une perception positive de soi » (15)

Il est alors question d'examiner les expériences tentées par d'autres pays notamment la Côte d'Ivoire à l'instar des pays comme le Cameroun, le Sénégal, le Mali, la France, l'Iran, la Tunisie et le Québec pour la formation et l'insertion de leurs jeunes en situation difficile. Ensuite nous allons voir dans quelles mesures cette stratégie sera mise en oeuvre pour le Bénin.

Dans cette perspective, mentionnons brièvement que, le principal objectif de la présente étude consisterait à explorer les Centres de Jeunesse déjà existants en Côte d'Ivoire dans son ensemble (conditions d'implantation, gestion, fonctionnement, administration et autres facteurs de réussite du programme) afin d'élaborer, pour le Bénin un programme similaire opérationnel pour l'éducation extra-scolaire et l'insertion des jeunes déscolarisés et non scolarisés sur le marché de l'emploi. Nous reviendrons plus amplement sur l'objectif dans les lignes qui suivent.

À cet effet, il importe de retracer la démarche que nous comptons suivre pour arriver à mettre en exergue nos investigations et les réponses qui sont proposées à notre problématique. Ce travail qui s'inscrit dans une approche de type exploratoire et descriptif, sera présenté en quatre (4) parties subdivisées en cinq chapitres.

---

<sup>15</sup> Perrot J., (1987), Du Jeu des enfants et de livres, Paris, Cercle de Librairie, 348 p.

Ce faisant, dans un premier chapitre, nous allons décrire la situation et définir la problématique. Le second chapitre sera consacré à la revue de littérature et à la définition des concepts généraux. Après avoir défini les différents concepts, nous soulignerons le rôle capital du loisir dans le développement complet des jeunes tant sur le plan éducatif et socio-sanitaire. Le troisième traitera de la méthodologie, de l'analyse et l'interprétation des résultats. La description des centres déjà existants et la modélisation des centres à planter au Bénin feront l'objet du quatrième chapitre. Et enfin suivra la conclusion qui fera la synthèse de l'étude menée et les propositions découlant des analyses faites.

## CHAPITRE I

### État de la situation et définition de la problématique

#### **Ampleur du phénomène de déscolarisation et de non scolarisation au niveau mondial**

Après avoir effectué une étude des ouvrages publiés par certains pays africains et des organismes non gouvernementaux sur l'éducation, nous nous apercevons qu'il y a de nombreux obstacles si nous confrontons les objectifs à la réalité éducative. La situation du système scolaire constitue aujourd'hui un problème mondial qui est étudié par plusieurs professionnels en éducation. Ceci est dû au fait que, ce système ne parvient pas à atteindre les objectifs qu'il s'est assignés. Ainsi Pauli et Brimer (<sup>16</sup>) constatent que c'est en Afrique et dans les pays en développement que les taux de déperdition scolaire sont les plus élevés. Ce constat, de nos jours, est fort palpable au Bénin comme ailleurs.

De ce fait, la déperdition scolaire est devenue depuis quelques temps un fléau pour l'Afrique au sud du Sahara à cause désormais des conditions de vie très précaires dans la région. Les nombreuses difficultés que rencontrent certains parents, pour d'abord assurer la survie à leurs enfants, ne leur permettent guère de penser à la scolarisation de ceux-ci. C'est ainsi qu'on rencontre dans cette optique au Sud du Sahara plus de populations analphabètes et de considérables déperditions scolaires, c'est-à-dire d'abandon des classes avant le premier diplôme de base qui est le certificat d'études Primaires et Élémentaires. Il convient de mentionner qu'au Québec, le sens de déperdition scolaire touche aussi le cas de gens qui perdent à peu près ou complètement ce que l'école a pu leur apprendre c'est-à-dire l'analphabetisme élargi.

---

<sup>16</sup> Unesco, (1985), La Démocratisation de l'éducation, Paris, Unesco, p. 109

Dans le même temps, les problèmes de développement ne permettent guère aussi à certains pays toujours au Sud du Sahara de canaliser ces jeunes déscolarisés, de leur trouver de circuit d'accueil si bien que très tôt, ils deviennent des laissés pour compte ; aussitôt happés par les maux qui les guettent, ces jeunes deviennent des toxicomanes, des drogués, des prostitués, des délinquants et ainsi de suite. Le Bénin n'est nullement à l'abri de ces caractéristiques des pays au Sud du Sahara.

Spécifiquement dans le domaine d'offre des loisirs, le Bénin se classe très loin par rapport à certains pays qui offrent plus d'attrait en la matière. Une enquête menée en Côte d'Ivoire a révélé que grâce à sa politique de loisir, ce pays a considérablement agi dans le domaine de la jeunesse. Les Centres de formation extra-scolaire (Centres de jeunes) de ce pays ont contribué très positivement à la formation des jeunes déscolarisés et leur action dans le cadre de l'insertion de ces jeunes dans le circuit de production n'est pas à négliger. Pour matérialiser la chose, le Président de la Côte d'Ivoire, Henri Konan Bédié lors du remaniement de son Gouvernement en Décembre 1997, a supprimé le Ministère de l'Artisanat. Ce Département a été rattaché au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle qui depuis lors est devenu Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Artisanat en vue de développer la formation professionnelle et technique des jeunes (<sup>17</sup>). Pour le Président Ivoirien, le développement de l'Artisanat dans la formation des jeunes doit favoriser l'innovation éducative tout en recherchant la sauvegarde des valeurs traditionnelles ou culturelles. Celles-ci doivent viser la formation d'hommes et de femmes capables d'inventer, de créer et de transformer la société vers un mieux être. Ainsi, cette nouvelle méthode pédagogique peut permettre de former davantage des gens actifs plutôt que des demandeurs d'emploi. Pour ce qui nous concerne particulièrement, nous nous sommes intéressée à cette jeunesse qui d'une façon ou d'une autre a abandonné les classes ou n'y a jamais mis les pieds.

---

<sup>17</sup> Journal parlé Radio Nationale du Bénin 11/12/97

La déscolarisation et la non scolarisation sont des phénomènes sociaux universels qui secouent à la fois les pays riches du Nord et ceux en développement du Sud. Même si ce phénomène existait de tous les temps et dans toutes les sociétés, son ampleur aujourd'hui devient de plus en plus inquiétante. Pour ce fait, de nombreuses institutions ont été créées pour trouver des solutions. Une série d'études et de recherches ont été menées dans le but de mieux cerner l'ensemble des problèmes posés par la déscolarisation et la non scolarisation des jeunes.

Aujourd'hui le chômage et la déperdition scolaire soulèvent l'inquiétude dans tous les milieux, ils sont devenus une question préoccupante dans presque tous les pays en général et au Bénin en particulier. Dans ce sens, «...Certains qualifient le phénomène de honte nationale »<sup>(18)</sup>. À ce sujet, Le Conseil supérieur québécois de l'Éducation écrivait ceci : « contrer les sorties du système éducatif sans formation qualifiante.»<sup>(19)</sup>. Cela signifie qu'il faut mettre en place des parcours de formation capables de susciter l'intérêt de ceux et celles que la scolarisation traditionnelle éloigne de l'école alors qu'ils devraient pouvoir y trouver le coup de pouce nécessaire pour améliorer leurs chances d'insertion sur le marché du travail comme citoyens actifs. « Il y a aussi tout le champ des activités parascolaires ou extra- curriculaires qui gagnerait à être davantage valorisé et encouragé »<sup>(20)</sup>. La diversité des domaines qui peuvent être exploités au moyen de ces activités n'a aucune limite. Mais dans notre cas d'espèce, c'est le domaine des sports, des arts, de la culture, du loisir ou de l'ouverture à la collectivité et au monde du travail qui nous intéresse.

Pour pallier les conséquences néfastes du phénomène, la création et l'animation des centres de Jeunesse constituent un moyen efficace dans la formation extra-scolaire qui fait souvent défaut dans les différents systèmes

<sup>18</sup> Ministère de l'Éducation, ( 1995-1996 ), Les États Généraux sur l'Éducation : Exposé de la situation, Québec, Ministère de l'Éducation, pp 25-26

<sup>19</sup> Conseil Supérieur de l'Éducation, (1997), L'Insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager : Rapport annuel 1996-1997 sur l'état et les besoins de l'éducation, Québec, Conseil Supérieur de l'Éducation, p 49p

<sup>20</sup>op.cit., p 53.

éducatifs appliqués. Les Centres de Jeunesse sont des lieux de prédilection pour la formation socio-professionnelle des jeunes à travers les apprentissages dans les différents corps de métiers en usage.

Jusqu'ici, les politiques traditionnelles de l'éducation ont relégué au second plan cette formation extra-scolaire d'où l'absence notoire de structures socio-éducatives pour les jeunes, véritables supports aux structures formelles que sont les écoles et ses différentes institutions qui excellent dans la formation des demandeurs d'emploi et non des créateurs d'emploi.

Dans de nombreux pays développés, les loisirs constituent généralement un facteur de développement économique. Mais dans les pays en développement, le loisir était considéré comme improductif. Or selon la littérature tant scientifique que professionnelle, l'État peut se servir de ces loisirs pour corriger les moeurs, pour récupérer les délinquants juvéniles en créant des centres de jeunesse où ils peuvent être formés dans divers métiers.

L'introduction des activités de loisir dans un centre d'éducation vise à l'amélioration de la santé (état de bien-être complet, physique, psychique et social). Pour l'éducation, qu'elle soit formelle ou non formelle axée sur le loisir, les jeunes constituent une cible de choix pour l'adoption de comportements sains. Car selon John Dewey, l'expérience a montré que lorsque les enfants ont la chance de pouvoir se livrer à des activités physiques qui mettent en jeu leurs impulsions naturelles, aller à l'école est pour eux une joie, la discipline leur semble moins pesante et l'étude plus facile. (21) On a parfois recours aux jeux, aux sports et aux occupations constructives pour les raisons que Dewey vient de donner, en mettant l'accent sur la détente qu'ils procurent après l'effort imposé par le programme scolaire ou extra-scolaire. Tout en continuant cette réflexion, pour Dewey, les jeux et les programmes éducatifs correspondent point par point, aux caractéristiques de la phase initiale de la connaissance facilitant la croissance mentale et morale souhaitable. De ce fait, il ne suffit pas

---

<sup>21</sup> Dewey, J., (1975), Démocratie et l'éducation, Paris, Armand Colin, p. 235.

simplement d'introduire des jeux, des travaux et des exercices manuels. Tout dépend de la manière dont on les utilise.

Il s'agit là pour l'éducateur d'amener les jeunes à participer à ces activités de telle façon que, tout en favorisant l'apprentissage de techniques manuelles qui leur seront utiles, il les aide à trouver une satisfaction immédiate dans leur travail.

L'amorce du recentrage du système éducatif sur l'apprenant et sur son projet de formation va dans ce sens. C'est ainsi que les expériences de certains pays ont retenu notre attention. Les problèmes éducatifs des jeunes étant relativement identiques dans le monde entier, nous avons choisi pour base de comparaison le système éducatif de la Côte d'Ivoire qui est fort semblable à celui du Bénin pour notre analyse. Ainsi pour mieux étayer l'objectif de notre étude, il convient de définir la situation qui pose problème tant au Bénin qu'en Côte d'Ivoire.

Ainsi lorsque le Rapport RIOUX sur l'enseignement des arts, Rapport du Gouvernement du Québec définit l'éducation comme étant la technique actuelle la plus importante pouvant permettre à la génération des jeunes de prendre contact avec le monde des adultes et de le pénétrer, et quand des auteurs comme Émile Durkheim pensent que l'éducation relève de la transmission d'une génération à la suivante, des connaissances, des techniques, des attitudes, des valeurs, des motivations (Clausse) <sup>(22)</sup>, ces auteurs touchent du doigt le problème éducationnel fondamental auquel est confronté le technicien dans l'organisation du savoir, sa gestion et sa retransmission<sup>(23)</sup>.

---

<sup>22</sup> Clausse, A., (1961), Philosophie de l'étude du milieu : réflexions critiques sur la pédagogie contemporaine, Pris, Ed. Scarabée, 111 p.

<sup>23</sup> Assogba, Yao,(1980) «Pédagogie nouvelle et société en Afrique : étude de quelques contradictions : le cadre du Togo» ; Projet Ouest Africain de formation à la recherche évaluative en éducation, Étude n° 3 Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Laval, Québec 234 p.

## Le système scolaire au Bénin

Le Bénin est un jeune pays de par la population de jeunes qu'il compte. Il est aussi un pays en voie de développement et pour ce faire, ne peut compter en grande partie que sur cette population jeune, bâtisseur de l'avenir et devant assurer la relève de demain.

L'école a longtemps été en Afrique comme partout ailleurs synonyme de réussite sociale parce qu'elle est l'établissement où est dispensé un enseignement collectif de connaissances générales ou particulières nécessaires à l'exercice d'un métier, d'une profession ou la pratique d'un art. Ainsi définie, cette institution devrait s'afficher comme l'image d'un sanctuaire à la sortie duquel ses clients ( les élèves ) franchiraient une barrière, la porte du bien être, laissant derrière soi, l'ignorance et tous les autres maux.

Aujourd'hui l'éducation est de plus en plus l'objet de préoccupation des Gouvernements africains . Certaines études<sup>24)</sup> ont démontré que parmi les enfants qui fréquentent l'école, beaucoup n'y restent pas assez longtemps. Ceci a amené cette institution à faire des enquêtes sur le taux de scolarisation des jeunes du monde entier et à en dresser le rapport mondial.

De ce rapport, il ressort pour ce qui concerne les pays en développement, que le taux d'abandon scolaire des jeunes en cours d'étude est près du tiers de ceux qui entrent à l'école primaire. Ces jeunes souvent abandonnent leurs études avant d'achever le premier cycle pour diverses raisons. Le rapport mentionne aussi l'existence des régions où beaucoup d'enfants ne vont jamais à l'école comme nous l'avons dit précédemment.

Depuis une vingtaine d'années au Bénin, le système éducatif se conçoit comme un système composé de ressources et d'activités pédagogiques appropriées pour la formation des femmes et des hommes complets. Cependant, l'on constate qu'il y a encore beaucoup d'efforts à fournir face à un

---

<sup>24</sup> Unesco, (1991), Rapport mondial sur l'éducation, Paris, Unesco, pp. 2 - 57.

taux croissant et important d'abandon scolaire et d'analphabétisme estimé respectivement à 12 % chez les garçons et à 67 % chez les filles<sup>(25)</sup>.

### **TABLEAU N°I**

Année	Nature du Taux	CI	CP	CEI	CE2	CMI	CM2
1990	Promotion	63,77	79,48	65,87	73,48	65,76	37,07
	Redoublement	23,99	22,08	25,54	19,75	29,91	37,56
	Abandon	12,24	1,56	8,60	6,77	4,33	25,37
1991	Promotion	63,19	73,19	61,97	69,91	58,àà	24,90
	Redoublement	24,50	19,16	25,28	20,21	30,85	43,43
	Abandon	12,31	7,65	12,75	9,88	11,15	31,67
1992	Promotion	62,74	74,72	66,48	72,42	59,27	30,33
	Redoublement	24,52	20,10	27,15	23,66	35,39	44,56
	Abandon	12,74	5,18	6,37	3,92	5,34	25,11
1993	Promotion	60,59	70,46	62,31	68,69	56,26	52,77
	Redoublement	24,37	22,10	27,22	23,04	33,67	28,81
	Abandon	15,04	7,45	10,47	8,26	10,07	18,42
1994	Promotion	64,78	72,12	64,27	68,59	57,85	51,04
	Redoublement	25,94	22,20	27,79	23,60	32,95	31,88
	Abandon	9,28	7,45	7,94	7,80	9,21	17,09
1995	Promotion	64,36	70,80	63,62	67,20	56,36	48,37
	Redoublement	26,08	22,11	26,83	24,11	33,39	33,30
	Abandon	9,56	7,09	9,55	8,69	10,25	18,32

Tableau de rendement scolaire dans le primaire de 1990 à 1995 au Bénin.

Source : Ministère du Plan du Bénin

Le tableau ci-dessus, indique la durée du cycle d'études primaires de 1990 à 1995 sans discrimination de sexe selon le système éducatif en vigueur

<sup>25</sup> Unesco, (1993), Rapport mondial sur l'éducation, Paris, Unesco pp. 15 - 61

dans les pays africains et au Bénin en particulier et le taux de redoublement et d'abandon dans le primaire. Tous les taux sont exprimés en pourcentage pour chaque année scolaire. Voir le développement des sigles en annexes.

Dans tous les départements, c'est seulement dans les milieux urbains que tous les jeunes confondus ont la liberté de choix de loisir ( existence d'infrastructures et la pratique facile d'activités rattachées aux loisirs ). Dans les milieux ruraux, les parents n'aiment pas donner une certaine latitude aux filles. C'est ainsi que la situation est aussi visible au niveau de l'éducation des jeunes. Alors la scolarisation des jeunes se traduit par les chiffres de quelques exemples ci-dessous choisis :

- Parakou (zone urbaine) : 3440 garçons contre 1359 filles,
- Ségbana (zone rurale) : 87 garçons contre 10 filles,
- Karimama ( zone rurale) : 8 garçons contre 0 fille <sup>(26)</sup>.

Ainsi de nos jours, le constat est fait qu'au Bénin, au cours de la dernière décennie, le niveau d'éducation des jeunes béninois a fortement diminué<sup>(27)</sup>. Près de la moitié des jeunes qui constituent une proportion considérable de la population béninoise (49 % de la population globale ont moins de 15 ans, selon le dernier recensement de la population, 1992) ne vont pas à l'école pour diverses raisons non isolables . Ces raisons sont en l'occurrence la conjoncture économique, la désorganisation familiale, la perte de l'autorité parentale, la destruction des valeurs traditionnelles, la montée du chômage et le redoublement .

Dans ce cas précis, les actions à entreprendre dans le cadre de la démarche éducative sont à deux niveaux. L'un relève de la seule compétence des spécialistes en éducation hors de l'école comme nous venons d'expliquer

<sup>26</sup> Tokpanou K., J., 1994, Rapport de fin de formation : Annuaire scolaire du Département du Borgou de 1993, Cotonou, p. 25.

<sup>27</sup> Midjiohan, G.,O., TV5 (1996), Professeur à l'Université Nationale du Bénin

plus haut, et l'autre implique la société civile dont notamment les parents et les jeunes. Ce qui signifie que des mesures d'appoint non limitatives doivent être prises au niveau de la population en général et des parents des apprenants en particulier pour assurer la pérennité de la lutte. Cette lutte se traduit par la mise en place des institutions adéquates et opérationnelles comme les comités des parents d'apprentis. Le bon fonctionnement de ces comités permettrait de diminuer la déperdition en apprentissage dans le centre comme la déperdition scolaire constatée dans le système, la délinquance juvénile et le taux de chômage grandissant.

Le taux brut de scolarisation au Bénin passe de 63 % en 1987 à 59,9 % en 1992 avec un taux de déscolarisation élevé à 11,9 %<sup>(28)</sup>. Dans l'enseignement primaire, sur 1.000 enfants inscrits en première année, seulement 319 parviennent en 6ème année sans redoublement et 164 réussissent au certificat de fin d'études (après 6 ans de scolarisation).

Les taux de redoublement quant à eux, sont élevés et atteignent 24 % dans l'Atacora et plus de 30 % dans le Borgou. De plus, la scolarisation selon le sexe est fortement inégale : le taux brut de scolarisation des filles n'était que de 42 % contre 73% pour les garçons en 1989. De même, une forte disparité prévaut au niveau des régions. Tandis que dans les deux départements du Nord, (Borgou et Atacora), le taux de scolarisation ne dépasse pas 43 %<sup>(29)</sup>.

Le taux d'échec et d'abandon montre qu'il y a encore beaucoup à faire pour mener le plus grand nombre à la réussite. On ne saurait toutefois considérer l'effectif scolaire comme un tout indifférencié. Ces efforts de mise en place des centres de jeunesse pour une formation professionnelle et technique basée sur les loisirs devraient de façon prioritaire s'adresser aux groupes sociaux qui sont nettement plus défavorisés. Les écarts entre les régions du Bénin sont encore énormes. Les jeunes déscolarisés constituent un phénomène ancien qui s'est aggravé ces dernières années par la crise de l'emploi et les

<sup>28</sup> Ministère du Plan, ( 1994 ), Rapport national sur le développement social, Cotonou, p. 6.

<sup>29</sup> Op.cit.

perturbations dans le secteur de l'éducation. La multiplication des échecs scolaires, le chômage des diplômés, le bas niveau de revenu des familles entraînent des forts taux d'abandon. Un total de plus de 30.000 élèves se présentent chaque année sur le marché de l'emploi sans qualification <sup>(30)</sup>.

Malheureusement depuis les indépendances de la plupart des pays africains, force est de constater que le système éducatif ne fait que subir des réformes sans jamais pouvoir les appliquer parce qu'elles sont inadaptées, et ne donnent satisfaction à personne surtout pas aux jeunes. Au Bénin, on citera entre autre l'expérience de l'École Nouvelle qui n'a été opérationnelle que pour une courte durée. Cela est dû à son contenu qui ne correspondait pas aux attentes de ses clients. Aussi le pourcentage des chômeurs chez les jeunes est l'un des indicateurs qui démontrent que ces jeunes ont été formés dans des métiers où il n'y a plus d'emploi ou encore qui ne correspondent plus aux réalités actuelles.

La crise de l'éducation à laquelle les sociétés sont confrontées est inhérente à un certain nombre de facteurs. Il y a notamment un déphasage entre les besoins réels des pays et les programmes de formation. Dans ce sens, Madeleine Gauthier écrivait ceci : « d'autres analystes accusaient l'école de ne plus motiver suffisamment les jeunes, d'être impersonnelle, de les laisser à eux-mêmes ». <sup>(31)</sup>

À cet effet, le Conseil supérieur québécois de l'éducation relève plusieurs explications à la diminution des effectifs au secteur professionnel de l'école. Ainsi selon le Conseil supérieur, la détérioration des programmes et des équipements, la faible connaissance économique et sociale de la formation professionnelle expliquent le phénomène. Ce phénomène traduisant l'inadéquation quantitative et qualitative du système scolaire entraîne aujourd'hui d'autres fléaux, et non les moindres, qui ont pour noms : déscolarisation, non scolarisation, délinquance juvénile, l'exode rural, vandalisme, chômage etc.

<sup>30</sup> Ministère de l'Éducation, ( 1994 ), Cotonou

<sup>31</sup> Gauthier, M., ( 1994 ), Une Société sans les jeunes ?, Québec, Ed. Institut québécois de recherche sur la culture, 390 p.

C'est pourquoi nous ne pouvons être insensible aux démarches visant à améliorer l'accessibilité à une nouvelle forme de formation, le système extra-scolaire basé sur la pratique des loisirs plus adaptée aux besoins de sa clientèle.

Préoccupée par l'aggravation de la situation des jeunes déscolarisés, la plupart des pays ont mis sur pied divers programmes et mesures pour essayer d'endiguer ce phénomène et canaliser toutes les forces vers les circuits du développement. Ce sujet retient l'attention de ces pays pour tenter de recréer des espaces de socialisation, d'échanges et d'éducation non formels dont le développement de la culture en réseaux d'échange des jeunes fournit un bon exemple.

L'idée de réseau d'échanges réciproques de savoir fait en ce moment tâche d'huile dans les pays développés. Des travailleurs sociaux, des enseignants et des entrepreneurs adaptent le modèle à leurs pratiques, le croisent avec d'autres idées telles que le parrainage en entreprise. Ainsi le mouvement de ces réseaux lancés par Claire Héber-Suffrin <sup>(32)</sup> connaît aujourd'hui un succès certain. Plus de cent mille personnes y participent dans plusieurs villes de France, de Belgique et d'Espagne.

À Paris par exemple, participaient en 1994 une soixantaine de personnes qui se réunissent chaque mois sans cotisation ni de carte d'association. La seule condition de participation est celle de l'offre, de la demande et de l'échange proprement dit dans le domaine des activités de formation des participants. C'est le réel brassage social, professionnel et culturel. Mais la phase importante et délicate pour le fonctionnement du réseau est le répérage de savoir qui suscite l'offre et la demande.

---

<sup>32</sup> Perriault, J., ( 1994 ), Les Nouveaux réseaux éducatifs scolaires et extra-scolaires avec l'aide de l'enseignement à distance - l'échange horizontal des savoirs : du réseau au tissu in La Leçon de Condorcet, : une conception oubliée pour tous nécessaire à une république, Paris, l'Harmattan, p. 105

Le mérite de Claire Héber-Suffrin n'est pas à vulgariser une réflexion sur le savoir, mais bien de faire sentir et de faire vivre l'accès à la connaissance à un grand nombre de gens de provenance, d'âge et de niveaux différents comme se qui se passe avec les institutions inter-État ou inter-Continent (ONU, CEDEAO ).

Ce réseau de jeunes sera comme une arme stratégique globale reliant les jeunes des pays du Nord à ceux du Sud et des rencontres interdépartementales d'échanges entre six (6) Départements du Bénin. Le réseau ainsi créé comme instrument d'échanges d'informations et de connaissances, pourrait être appelé en son temps un réseau spécifique de communication sociale. Il supprime alors entre autres les barrières relatives au temps, à la distance et au mythe des pays du nord et ceux du sud et au régionalisme.

Ceci n'est pas une idée nouvelle . Les responsables d'activités éducatives dans certains pays créent des réseaux de relations et d'étude dans le but de mieux asseoir leur action et approfondir le sens de leur travail. Ceci est d'un grand intérêt, car ces relations et les réflexions qu'elles suscitent à l'occasion de publications et de rencontres sont susceptibles d'apporter une contribution inestimable aux sciences de l'éducation. Il y va de l'avancement des sciences de l'éducation en même temps que de l'intérêt des jeunes et des adultes.

### **Le système scolaire en Côte d'Ivoire**

Il est impossible d'analyser le cas des déscolarisés sans interpeller le système scolaire, car le concept est né à partir de lui. Trois grands moments ont marqué le système scolaire ivoirien : période coloniale jusqu'aux environs des années 1970, de 1970 à 1980 et enfin de 80 à nos jours. Parmi ces trois grands moments, celui qui nous intéresse le plus est la période de 1980 à nos jours. Le système scolaire en Côte d'Ivoire comme partout ailleurs très élitiste est fondé sur des critères de sélection souvent peu connus par les apprenants.

En 1989 on a assisté à des chutes brutales de taux de scolarisation à chaque niveau du système en Côte d'Ivoire. Tous les éjectés dudit système sont presque tous déversés dans la vie active sans qualification professionnelle et technique et sans protection au point qu'ils deviennent vulnérables au banditisme, au vol, etc, parce que sans qualification pour trouver une place sur le marché de l'emploi

Par ailleurs, ce système éducatif prépare peu à l'emploi et n'offre que peu de passerelles de l'enseignement général à l'enseignement technique. Plus de 100.000 déscolarisés du primaire sont reversés dans la vie active sans diplôme. Ce sont des jeunes âgés de 15 à 34 ans qui représentent 36 %, soit 4,3 million, de la population ivoirienne évaluée à 12 millions environ <sup>(33)</sup>. Parti de ce constat, tout le monde s'accorde pour diagnostiquer une crise du système éducatif ivoirien. Ainsi, l'école primaire est devenue une grande pourvoyeuse de déscolarisés en raison d'un rendement scolaire bas et de la faiblesse des structures de réception (voir tableau ci-dessous) :

**TABLEAU N ° II**

<u>Année</u>	<u>taux de passage</u> en 6è	<u>taux de redoublement</u> au CM2	<u>taux d'abandon</u> au CM2	<u>total</u>
1980	30,0	50,6	19,4	100
1982	26,9	56,1	17,0	100
1984	22,7	53,9	23,4	100
1986	24,3	55,5	20,2	100

Tableau de rendement scolaire dans le primaire de 1980 à 1986 en Côte d'Ivoire ( Ministère ivoirien du Plan, 1988 )

<sup>33</sup> Zinsou, E. M. et Koné, H. (1991), Les besoins en formation des jeunes déscolarisés en milieu urbain ivoirien, Abidjan, p. 13

Ce phénomène de déscolarisation en Afrique devient un phénomène social inquiétant, en raison tout à la fois du nombre considérable de jeunes qu'il implique et des répercussions économiques et sociales qu'il engendre. Car ces jeunes déscolarisés sont souvent source d'insécurité. L'absence de structures d'orientation et des difficultés qu'ils rencontrent pour leur insertion professionnelle sont de nature à freiner toute tentative de récupération.

Prenant conscience de la situation, il s'avère impérieux sinon impératif d'entreprendre des actions. Dans cette situation, la réponse serait de créer la structure d'orientation de ces jeunes à risques et d'assurer leur financement. Mais il convient de préciser que seule la création de ces structures ne règle pas les problèmes auxquels sont confrontés ces jeunes. D'où l'importance de parler de la fonction éducative à insérer dans ce programme. Certains travaux de recherche et d'expérimentation ont été menés sur cet aspect et ont mis en évidence l'importance de la place du jeu dans un système éducatif ou dans un système sanitaire. En outre, les travaux expérimentaux nous montrent l'importance des forces du loisir dans le changement de comportement sociologique, psychologique et économique. Les fonctions éducatives et thérapeutiques du jeu ont été clairement dégagées afin de redonner aux jeux toute sa signification et la place privilégiée dans un processus éducatif ou sanitaire (à l'école, dans les centres communautaires ou dans les hôpitaux).

Les premières conclusions de ces recherches ont été formulées par Claparede. (<sup>34</sup>), Le Docteur Decroly aussi, (<sup>35</sup>) a entrepris de réhabiliter les pratiques ludiques en dégageant toutes leurs potentialités dans le traitement clinique ou l'éducation. Pour ce faire, le premier souci d'une société éducative dont la dynamique devrait faire l'objet d'une attention accrue de la part des sciences sociales de l'éducation, trop enfermées aujourd'hui dans le seul cadre

<sup>34</sup> Claparede, E., (1967), L'École sur mesure, 2<sup>e</sup> édition, Neuchatel, Suisse, Delachaux et Niestle, 104 p.

<sup>35</sup> Decroly, O., (1937), Initiation à l'activité intellectuelle et motrice par les jeux éducatifs : contribution à la pédagogie des jeunes enfants et des irréguliers, Suisse, Delachaux et Niestle, 195 p.

scolaire, ne pourront pas préparer leur clientèle à une insertion. Il est désormais possible qu'elles concourent à former des hommes libres : il s'agit de faire l'exercice raisonné de la liberté, d'aider chaque individu à se construire en prenant conscience de ses propres valeurs.

Face à cette situation dramatique de l'école et au vu du rôle on ne peut plus important du loisir, il est d'une part très urgent de mettre en place des moyens adéquats et plus spécifiques pour récupérer les jeunes en difficulté et d'autre part, de trouver des solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés dans un système autre que le système scolaire traditionnel :

- éducation permanente,
- auto-formation,
- éducation extra-scolaire

Ainsi démontré, le rôle des loisirs dans l'éducation devient prépondérant et essentiel parce qu'il assure l'éveil des initiatives et des responsabilités individuelles et parce qu'il devient l'intermédiaire privilégié favorisant les contacts et les communications entre les divers groupes coexistants. Nous avons appris à connaître et à mesurer l'importance de l'élaboration et de la diffusion de la connaissance et des loisirs grâce aux documents techniques lus pour la réalisation de ce projet complexe. Ce sujet a été mieux maîtrisé grâce à la revue de littérature.

Et comme le stipule l'article 27 de la Décennie mondiale du développement culturel<sup>36</sup> « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, et de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent .... ». Dans le cadre des recherches en pédagogie active, Célestin Freinet a tenté de concilier la théorie à

---

<sup>36</sup> Amoussou C.,F., (1990), Développement des loisirs au Bénin : Stratégies Politiques, mémoire, Yaoundé, 94 p.

la pratique, de promouvoir la formation de la personnalité ainsi que le travail par groupe en développant les «méthodes actives», comme l'imprimerie à l'école, les journaux scolaires, la correspondance inter-scolaire<sup>(37)</sup>.

Ainsi cet imminent pédagogue cité en 1985 lors des journées de psychiatrie et de psychologie médicale à Abidjan systématisait la nécessité, dans une optique nouvelle, d'intégrer ou d'inculquer à l'école un véritable esprit de jeu, c'est-à-dire l'enthousiasme, la créativité et la découverte<sup>(38)</sup>. Mais il met aussi en garde contre le danger d'une confusion de l'école et du jeu. D'où la nécessité d'inclure dans cette association École-jeu, un ensemble d'activités traditionnelles qui exigent le sérieux, la conscience et les efforts soutenus. Il est à noter que ses positions inspirent de nombreuses réformes en France et à l'étranger car les enfants, en situation difficile, demandent une attention particulière.

Il y a là, une conception, un ensemble de mécanismes qui répondent bien aux préoccupations de notre étude et qui sont conformes à l'esprit et aux critères de nos suggestions qui viendront par la suite dans nos recommandations.

Pour le Conseil inter-provincial du Sport et des Loisirs et de l'Association canadienne des Loisirs et Parcs dans « l'analyse de l'incidence et des bienfaits de l'activité physique et des loisirs pour les jeunes à risque (...) le programme doit tenir compte de l'intérêt nouveau que suscitait le recours au jeu à des fins éducatives. »<sup>(39)</sup> Et comme Sue l'a si bien souligné dans son ouvrage<sup>(40)</sup> concernant la fonction thérapeutique du loisir : il existe toute une gamme de loisirs physiques susceptibles de participer au développement harmonieux du

<sup>37</sup> Hebdomadaire Télé Plus du 15 au 22/2/97 p. 3

<sup>38</sup> Ahyi, R.G., [et al], (1985 ), in actes des journées de psychiatrie et de psychologie médicale, Abidjan

<sup>39</sup> Conseil inter-provincial du Sport et des Loisirs et de l'Association canadienne des loisirs et des parcs (1995), Analyse de l'incidence et des bienfaits de l'activité physique et des loisirs pour les jeunes à risques : document de travail, Québec, Conseil inter provincial du Sport et des Loisirs et al pp 29-40, Québec

<sup>40</sup> Sue, R. (1962), Loisir, Que sais-je ? Paris, PUF, 127 p.

corps et de l'esprit. Pratiquée avec mesure et contenu dans de justes limites, **l'éducation physique est un bienfait pour la jeunesse.** À ce sujet, Montaigne cité par Sue en 1962 dans son oeuvre intitulée Loisir disait que l'un ne va sans l'autre. La pratique des loisirs physiques vaut non seulement par les effets **thérapeutiques**, mais plus encore par son action **préventive**.

Pour ce faire, «Le jeu est toujours plus ou moins révélateur d'une certaine structure sociologique, d'un état culturel. Sa description, son analyse, son évolution sont révélatrices des structures sociales du groupe. À ce titre, il doit intéresser aussi bien l'ethnologue, le psychologue, le sociologue, que le pédagogue ou l'éducateur»<sup>(41)</sup>, les loisirs offrant aux jeunes des choix de vie positifs et des réponses à un comportement auto-destructif<sup>(42)</sup>

Cette approche de la chose peut être une solution aux sérieux problèmes posés au sein de la couche juvénile. Car ne pas tenir compte de tout ce que le loisir procure à ces jeunes , sentiment d'appartenance à un groupe, cadre d'évolution, temps libre structuré, c'est négliger le rôle éminemment préventif du loisir dans une société. On ne peut avoir la vision globale et responsable de l'organisation collective sans tenir compte de l'apport bénéfique du loisir, en particulier dans les périodes économiquement difficiles comme celles que connaît présentement le Bénin. Il peut à tout le moins contribuer à prévenir la délinquance juvénile et les coûts sociaux qu'elle engendre.

C'est en cela que l'initiative du Ministère Béninois de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de promouvoir à travers tout le Bénin les sports dans tous les domaines et à tous les niveaux est à saluer à plus d'un titre. Car d'une manière générale, le loisir ( culturel, sportif et touristique ) fait désormais partie intégrante des valeurs des gens et c'est une force qui mobilise de nombreux intervenants, tant publics que privés, chacun poursuivant dans cet univers ses propres finalités. Ainsi, l'univers du loisir participe à l'ensemble des choix que

<sup>41</sup> Amoussou, (1990), p 55

<sup>42</sup> Fédération des Parcs et des loisirs de l'Ontario et le Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario, (1992), Catalogue des avantages des parcs et des loisirs, Ontario, Ed. North York, 100 p.

nous avons à faire : choix de société, de vie urbaine, de priorités, de modalités d'intervention des Gouvernements.

Dans la pratique des activités du loisir, à chaque catégorie, il importe de faire correspondre un type de loisir spécifique. Ainsi nous proposons :

- des loisirs pour enfants, adolescents et adultes,
- des loisirs pour femmes et pour hommes,
- des loisirs pour personnes particulières ( handicapés mentaux et physiques ) et les personnes de troisième âge.

Cependant, il y a des loisirs qui peuvent se pratiquer par toutes les classes d'âge et par toutes les catégories. Le problème qui se pose se situe au niveau du contenu, de l'importance, de la disponibilité qu'on leur accorde et la connaissance de leurs fonctions sur la personnalité de l'individu et la catégorie de la personne qui les pratique.

Après avoir parlé de la problématique, objet de la présente étude, nous jugeons important de parler brièvement de ce que nous entendons par modélisation. La modélisation pour le Docteur de la Durantaye est une démarche préalable à la mise en application de tout système existant ou à créer. Elle nous permet de trouver des solutions à un problème donné par une approche analytique qui évalue une réalité. Elle consiste aussi à construire un modèle à partir des données de l'analyse du système en établissant d'abord un schéma complet des relations causales entre les éléments différents du sous-système. Il est indispensable de préciser que l'innovation dans une approche systémique, repose sur le principe selon lequel tous les éléments qui composent un système sont interreliés. Le « système extra-scolaire » étant constitué d'un ensemble de sous-systèmes l'éducation extra-scolaire aura des répercussions sur tous les autres.

De ce fait, la modélisation se fondant sur cinq (5) points permet :

- 1.- d'identifier un problème et les variables qui influent,
- 2.- de faire l'inventaire des variables et des hypothèses théoriques,
- 3.- de traiter les données à l'intérieur d'un diagramme causal sur les variables et leurs relations,
- 4.- de choisir une méthodologie c'est-à-dire une transformation au moyen d'une méthode du rapport de causalité établi,
- 5.- d'établir une relation tangible entre un modèle d'analyse et la réalité grâce aux données issues des recherches<sup>(43)</sup>.

---

<sup>43</sup>Durantaye (de la), M., (Hiver 1996 ) cours SLO-6038 : Loisir – Culture et Tourisme : Modélisation, Trois-Rivières.

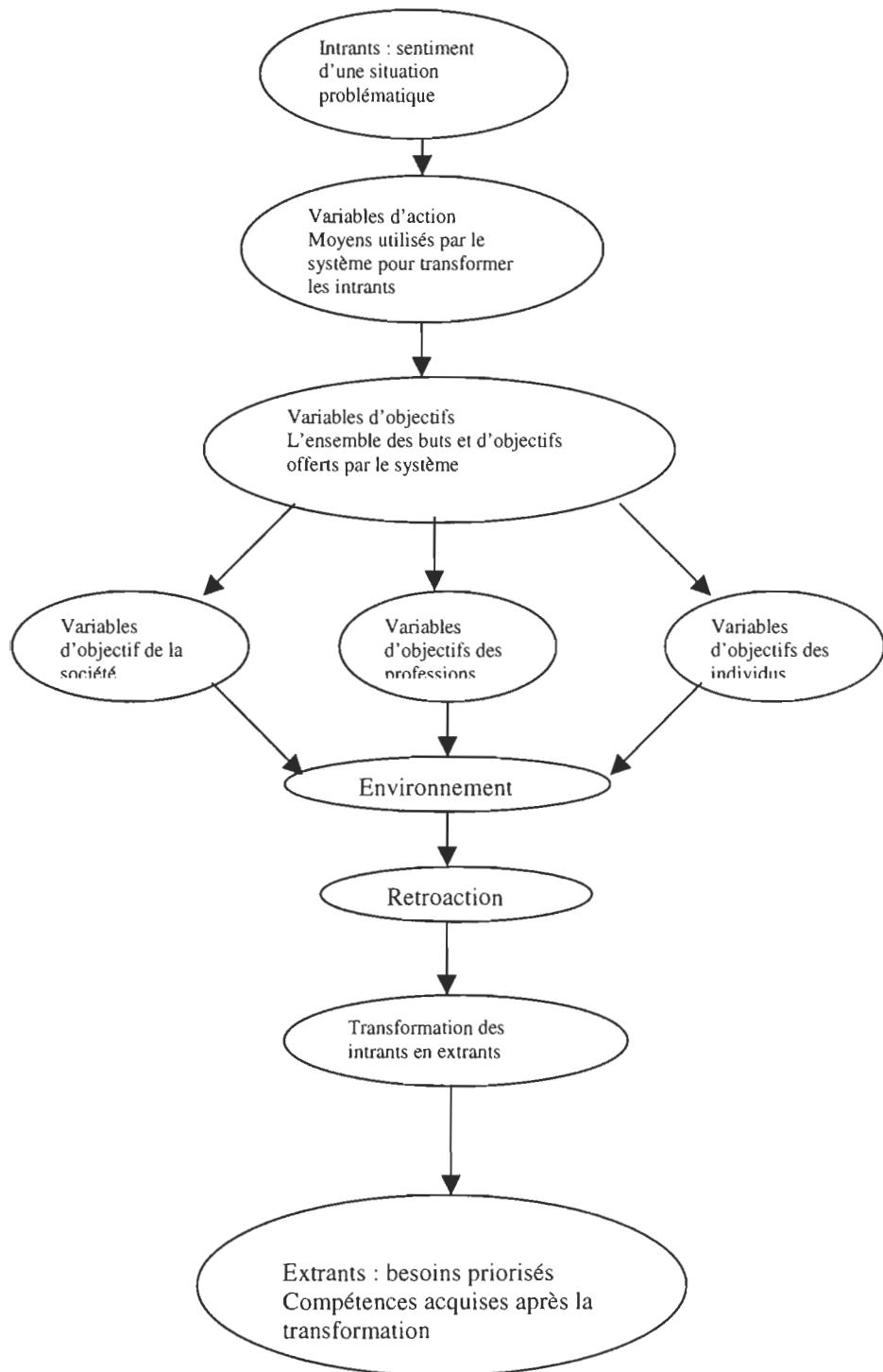


Figure n° 1. Schématisation du système d'apprentissage

Les idées présentées dans cette figure résument les variables en jeu dans le domaine de la formation pédagogique non formelle. Cette démarche respecte à notre avis l'approche systémique et s'intègre bien dans la catégorie des modèles de formation que nous favorisons.

Ainsi, cette figure peut être appliquée à tout programme d'études ayant pour objet d'organiser et de favoriser l'apprentissage chez un individu ou chez un groupe. C'est pour ce faire qu'elle fait ressortir les compatibilités qui existent entre les variables dans le processus de l'apprentissage et indique les buts et les objectifs ainsi que les modes d'intervention qu'il faut considérer.

Finalement, elle permet de contrôler par rétroaction la qualité des intrants, des variables d'action et du système de contrôle. Cette régulation est amorcée au niveau des méthodes et des stratégies d'apprentissage afin d'atteindre des buts et des objectifs désirés par les partenaires ( société, spécialistes dans tout domaine et des individus ) tout en tenant compte de l'environnement dans lequel le système fonctionne.

### **Le but de l'étude**

Dans ce passage, nous allons parler du but précis que vise cette étude. À notre avis, en tant que cadre de Jeunesse et relevant du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, l'éducation extra-scolaire des jeunes béninois à l'instar de ce qui se fait dans ce domaine dans certains pays africains comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire depuis des années, doit constituer une préoccupation majeure pour le Ministère Béninois de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Celui-ci dans le cadre de son fonctionnement doit en principe mettre en place des infrastructures d'accueil pour les jeunes déscolarisés, non scolarisés ou les jeunes en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation sociale.

L'idée d'une telle étude n'est réellement apparue qu'en 1990, après notre formation de Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation au Cameroun suite à un ensemble d'observations, des écoutes [ (radio, télévision et des professionnels en éducation), suite à des revues de littérature et des comparaisons avec d'autres expériences éducatives) ] faites au Bénin et ailleurs en ce qui concerne le problème d'éducation des jeunes, qu'il soit formel ou informel, et les différents problèmes sociaux auxquels ils sont confrontés. Ainsi, la substance de la présente étude a pour point de départ la déscolarisation et la non scolarisation des jeunes béninois âgés de 12 à 17 ans qui explique le taux considérable de chômage et de délinquance juvénile au Bénin.

Il convient de mentionner ici que l'inventaire des expériences éducatives de la Côte d'Ivoire et les résultats obtenus lors de notre stage pratique dans les centres de jeunesse serviront de base pour le système éducatif qui sera mis en oeuvre dans le centre de Jeunesse au Bénin. Ceci afin d'aider les jeunes en situation difficile d'apprentissage à :

- pratiquer des activités de loisir selon leurs besoins,
- apprendre un métier manuel ou sportif,
- s'insérer sur le marché de l'emploi.

Donc, conformément à l'esprit du projet, la finalité de la démarche est de :

- permettre une forte participation des jeunes au Centre,
- développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes déscolarisés et non scolarisés et les diplômés sans emploi,
- contribuer à l'auto-emploi et à la création de micro-entreprises,

- mettre en place des formations qualifiantes directement liées à la mise en œuvre des projets qui doivent respecter la situation du marché d'emploi. ( Voir la liste exhaustive des domaines de formation technique et professionnelle à la page 93 ).

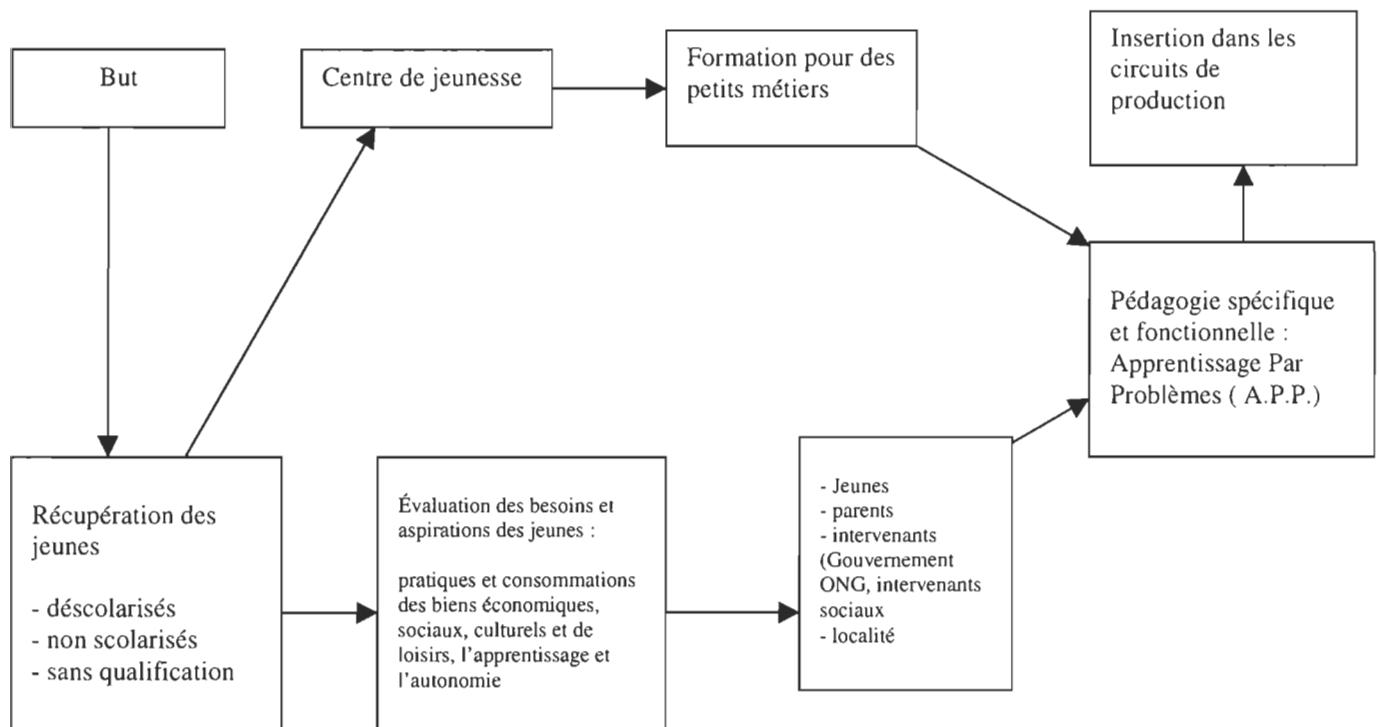


Figure 2. Modélisation du but du projet

### Objectifs poursuivis

La crise éducative et les difficultés d'insertion nourrissent les inquiétudes des jeunes et accentuent une situation pleine de risques. Leur insertion doit retenir particulièrement l'attention des Gouvernements en ce 21<sup>e</sup> siècle.

Au Bénin alors, les jeunes sont confrontés à de sérieux problèmes sociaux. La récession économique qui sous-tend le désengagement de l'État vis-à-vis du système scolaire, suscite l'ampleur constaté aujourd'hui de déperdition scolaire précoce ou non et le chômage des jeunes diplômés dû à la cessation depuis 1987 du recrutement dans la Fonction Publique béninoise, malgré la reprise timide qu'on observe aujourd'hui.

À partir de cette série d'observations, nous avons estimé utile de porter une attention singulière à la jeunesse déscolarisée et non scolarisée du Bénin, de connaître ses besoins réels, ses centres d'intérêt et ses motivations pour appliquer les solutions les plus idoines à ses difficultés d'insertion dans la société active.

L'objectif primordial du présent projet est de provoquer chez le jeune un changement de comportement positif. Ces objectifs sont fixés par rapport aux actions et moyens qui seront mis en place pour pouvoir réussir le programme. Dans ce cas, la mise en place des services pédagogiques particuliers à l'intention des jeunes déscolarisés et des non scolarisés s'avère incontournable. Car elle permet de récupérer les jeunes en rupture avec le système scolaire dans le système non formel par la mise en place des équipements ou infrastructures de l'éducation extra-scolaire et de loisir adéquats y afférents.

La réalisation de ce projet spécial pose toutefois certains problèmes sur le plan de l'organisation fonctionnelle. Tout en reconnaissant la valeur et la pertinence dudit projet, il faut convenir que son organisation tout comme l'ensemble des services éducatifs nécessitent un certain nombre de dispositions et de règlements préalables. Entre autres, l'on peut citer les problèmes sous-jacents comme le financement, le cadre structurel, le régime pédagogique, la formation des formateurs etc. Car une réforme entraînant des modifications fondamentales dans l'organisation et le fonctionnement dans tout domaine et en particulier dans le système éducatif n'a de chance d'aboutir que si elle repose sur une solide préparation et l'intervention des différentes personnes concernées.

À partir de toutes ces considérations, on peut bien concevoir que des systèmes d'appui soient organisés, c'est-à-dire des parcours plus souples, plus flexibles pour des élèves ou des jeunes moins adaptés au système scolaire, mais qui se révèlent souvent doués pour d'autres types d'activités. Cela suppose notamment des rythmes d'enseignement ou d'apprentissage particuliers. Des possibilités d'alternance entre le système éducatif et l'entreprise permettent d'autre part une meilleure insertion dans le monde du travail. Nous pouvons citer entre autres :

- les nouveaux cycles de formation
- les nouveaux modes de certification.

Dans cette perspective, la présente étude consiste à élaborer un programme d'apprentissage de petits métiers axé sur la pratique des activités de loisir servant de support motivationnel dans des Centres pilote de Jeunesse. Ceci est d'autant plus important parce qu'une fois le jeune hors du système scolaire, il n'y retourne plus généralement et se tourne soit vers un apprentissage chez un travailleur autonome (couture, taillerie, soudure etc) ou s'adonne à d'autres activités qui ne correspondent pas aux normes sociales : (ex. : délinquance, vandalisme , etc).

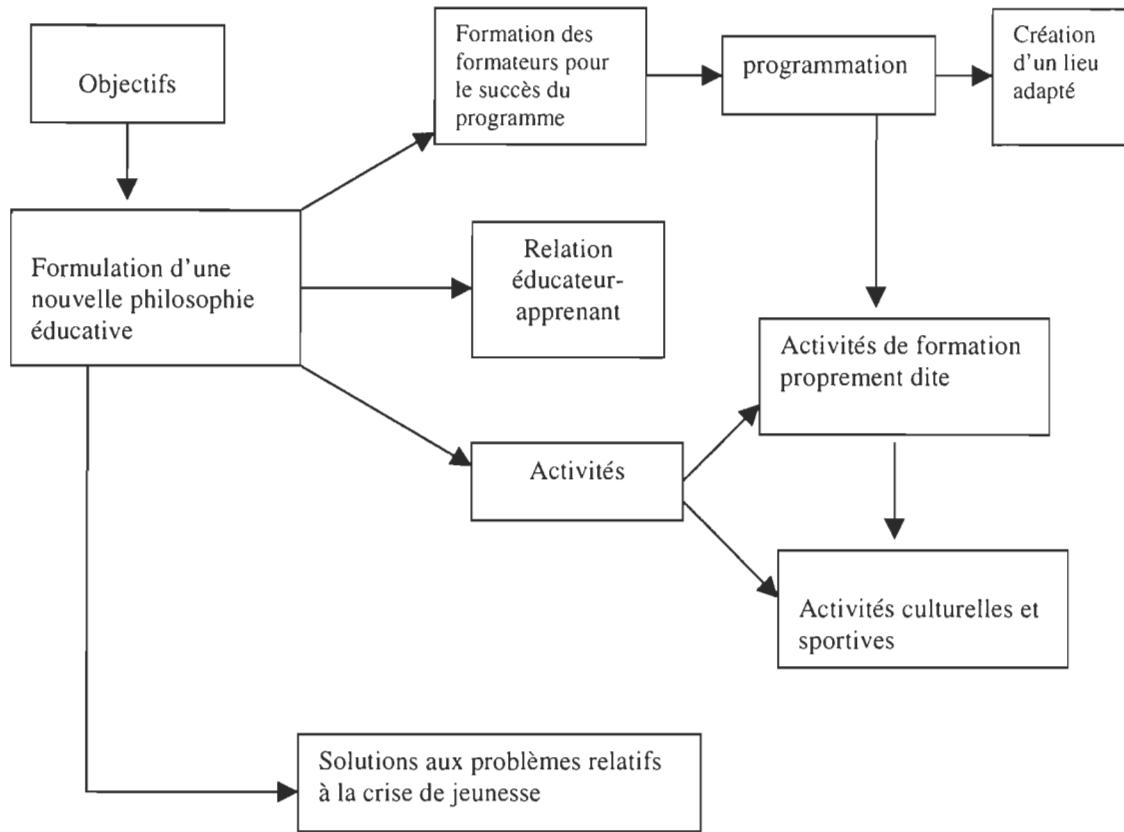
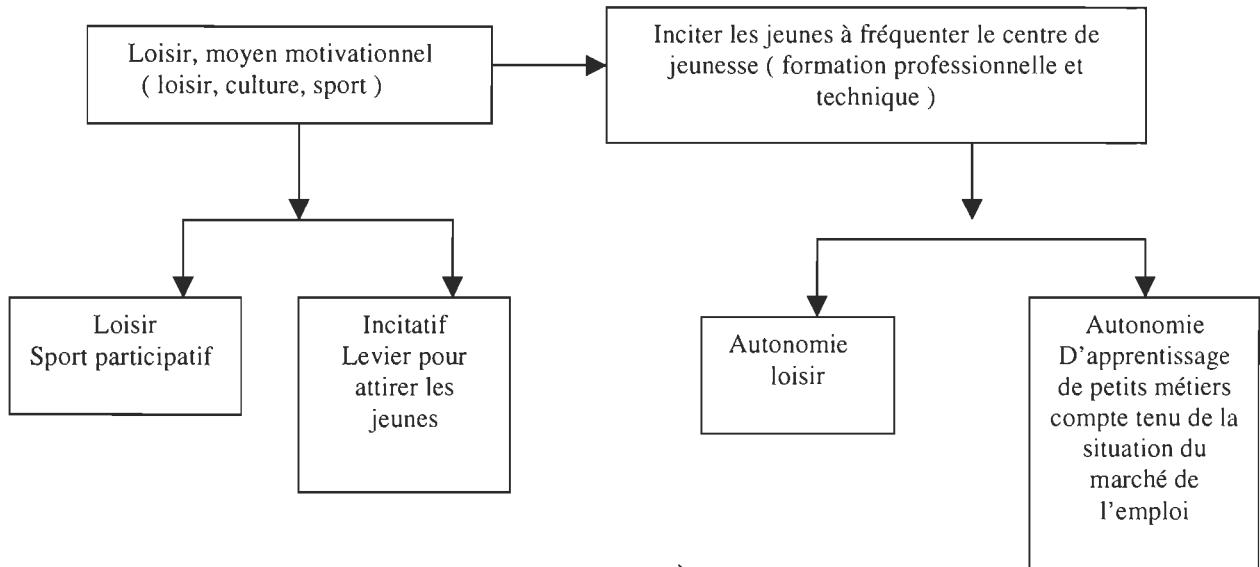


Figure 3. Modélisation des objectifs du projet

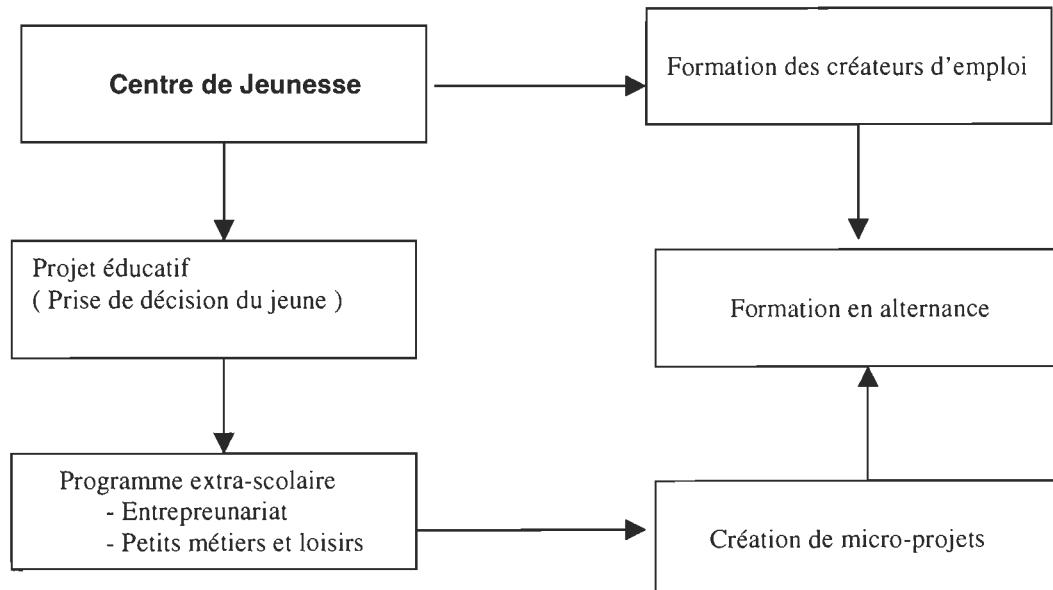
### Énoncé de la question spécifique de recherche

La présente étude qui est une innovation en son genre au Bénin, doit répondre à une question spécifique. Comment les activités physiques, sportives et de loisir combinées à un programme de formation extra-scolaire (professionnelle et technique) dans un Centre de Jeunesse peuvent-elles servir de facteurs motivationnels et attractifs suffisants pour inciter les jeunes de 12 à 17 ans à apprendre un métier en vue de s'insérer sur le marché de l'emploi tout en améliorant leur qualité de vie? De cet énoncé, découle deux hypothèses ci-après :

Les jeunes sont intéressés par les loisirs :

Figure 4 . Modèle graphique de la 1<sup>ère</sup> hypothèse

Les loisirs peuvent servir de moyens motivationnels en vue d'attirer les jeunes déscolarisés et non scolarisés dans un centre de jeunesse pour apprendre un métier :

Figure 5. Modèle graphique de la 2<sup>ème</sup> hypothèse

## Pertinence de l'étude

La recherche de la maîtrise du problème de valorisation et de l'utilisation des ressources humaines apparaît à plus d'un égard pour les pays en développement comme la voie la plus susceptible de les conduire à moyen terme vers la croissance du développement économique et social. Pour ce faire, nous pensons que trouver des solutions très créatives et nouvelles à des problèmes dramatiques que vivent les jeunes serait une nécessité urgente surtout dans les pays en voie de développement.

En effet, les professionnels en sciences humaine et sociale constatent aisément que le problème de formation et de l'emploi tient une place prépondérante dans la voie des nations et comme le remarque si bien Eli Ginzberg dans son livre intitulé : Pour une économie humaniste « Les ressources en hommes sont désormais au nombre de sujets intéressant les chercheurs »<sup>44</sup>). Dans le plan de développement des pays moins avancés, ces chercheurs essaient dans la mesure du possible de concevoir des stratégies visant à valoriser d'une manière optimale le potentiel humain .

La répartition de la population par grands groupes d'âge a révélé en outre que les jeunes de moins de 20 ans représentent 49 % de la population béninoise . Ce sont ces jeunes parfois sans qualification et sans formation préalable qui grossissent de manière impressionnante le volume de la demande d'emplois sur le marché du travail non agricole .

Pour des raisons de justice sociale ou de liberté, il serait alors mal venu de négliger cette masse importante de la population car comme le souligne GINZBERG « une société qui n'arrive pas à offrir des emplois à tous ceux qui sont capables et désireux de travailler ne remplit pas l'une des conditions préalables essentielles à la justice et à la liberté car les chômeurs partiels

---

<sup>44</sup> Ginzberg, E., ( 1981 ), Pour une économie humaniste, Paris, Ed. Economica, 375 p.

manquent souvent de ce minimum vital sans lequel personne n'est vraiment libre » (45).

Pour ce faire, l'expansion à la fois importante et rapide de l'éducation formelle n'a pas permis d'atteindre les objectifs de la démocratisation de l'éducation comme énoncée plus haut. À cet effet, l'incapacité du secteur institutionnel à assurer la formation de tous les jeunes, le constat des insuffisances de la pédagogie utilisée dans le système scolaire nous amènent à regarder avec insistance le domaine de l'éducation extra-scolaire qui, il faut le dire, est un secteur complémentaire qui doit se charger de faire ce que le secteur institutionnel ne peut ou n'a pas pu faire. Un échec scolaire caché est préoccupant. Le processus de démocratisation, tout en assurant à tous l'accès à l'éducation, doit fournir une éducation qui soit à la fois de qualité et utile aussi bien du point de vue des individus que du point de vue de la société complexe et mutante. Aujourd'hui plus que jamais, les raisons de défendre ce point de vue pour l'acquisition des savoirs utiles dans le travail et les autres activités quotidiennes sont encore beaucoup plus grandes.

A cet effet, plusieurs rapports identifient une série d'attentes auxquelles des dispositifs assurent la formation de l'individu dans nos sociétés complexes. Ce qui est valable dans un contexte caractérisé par une transition généralisée vers des standards d'activités. Or du point de vue de l'apprentissage des compétences techniques et professionnelles, l'école semble actuellement très en retard. Dans ce sens l'UNESCO écrivait déjà en 1985 ceci :

« Puisque le système de l'éducation formelle a failli à cette tâche (acquisition des connaissances techniques et professionnelles), l'éducation non formelle a un rôle important à jouer pour remédier à ces lacunes» (46)

---

<sup>45</sup> op.cit. p.375

<sup>46</sup> Unesco, ( 1985 ), La Démocratisation de l'éducation, Paris Unesco, p. 158

Parmi les qualifications requises pour s'intégrer dans ce contexte professionnel en pleine mutation, une place plus importante devra sans doute être réservée à l'acquisition de compétences qui ne font qu'accessoirement l'objet des préoccupations de l'école : l'autonomie et la capacité de s'auto-gérer et de s'adapter, la créativité et l'aptitude à créer son propre emploi. C'est ce qui explique la nécessité impérative de création des centres de formation professionnelle et technique en alternance pour une éducation de la dernière chance. Ceci permettra aux jeunes qui ont échoué partout ailleurs d'avoir un certificat de qualification professionnelle.

Tout projet comporte des objectifs et précise des moyens pour vérifier l'atteinte de ces objectifs et mesurer la pertinence du projet. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous voudrions associer dans le développement de notre thème les deux noms de Condorcet et de Dumazedier.

L'intérêt majeur de l'analyse de Condorcet et de Joffre Dumazedier, dans cette problématique est de poser la question centrale de l'éducation permanente. Cette éducation permanente, incluant tous les sous-systèmes entre autres de l'éducation non formelle par le loisir, démontre de quelle façon loisir et éducation sont liés. En un mot c'est la raison principale de notre étude. Le choix de ce sujet a été motivé par notre souci d'aider les jeunes déscolarisés ou non scolarisés à apprendre un métier manuel dans un centre de jeunesse pour leur insertion professionnelle (système extra-scolaire).

Cette nouvelle démarche éducative qui complétera le système scolaire sera soutenue dans son ensemble par les activités de loisir qui auront une dimension motivationnelle éducationnelle et attractive, ce qui nous amènera à consacrer une section entière à la fonction éducative du loisir dans les lignes qui suivront.

## Délimitation et limite de l'étude

La présente étude s'intéresse à l'éducation extra-scolaire des jeunes déscolarisés ou non scolarisés âgés de 12 à 17 ans dans un centre de jeunesse où les activités de loisirs physiques, sportives et autres auront une dimension motivationnelle en vue de leur intégration professionnelle.

A cet égard, après avoir été considérée pendant longtemps comme le lieu privilégié de concentration et de diffusion du savoir, l'école est maintenant conviée à retourner à des tâches plus essentielles, celles qui lui reviennent en propre, comme l'y invite le Ministère de l'Éducation québécois par son énoncé de politique et plan d'action : « L'école doit, par son organisation pédagogique et ses démarches éducatives, aider à la formation de l'individu et du citoyen dans la plus grande égalité des chances possibles. Mais toute l'éducation ne se fait pas à l'école. L'égalité des chances est assurée lorsque la possibilité est offerte à l'individu de se former de diverses manières et en divers lieux tout au long de sa vie »<sup>(47)</sup>. De ce fait, l'institution scolaire n'est plus seule à occuper l'espace éducatif, elle doit désormais le partager avec d'autres.

Il appartient donc au système éducatif, pour être en mesure de remplir sa fonction, de reconnaître la présence d'autres lieux éducatifs qui ont chacun des objectifs qui leur sont propres et qu'ils sont seuls habilités à pouvoir atteindre, notamment à cause de structures légères qui leur permettent d'être plus près des désirs et des besoins de la population.

Ceci est d'autant plus important qu'en tant que partie d'un ensemble, l'institution scolaire a tout intérêt à entretenir des liens avec ses partenaires car, avec eux tous, elle partage un même objectif, à savoir contribuer au bien-être de la population qui constitue leur clientèle. Car en effet, comme dit Edgar Faure et al, « l'important n'étant pas de savoir quel chemin le sujet a suivi, mais ce qu'il a

---

<sup>47</sup> Conseil Supérieur de l'Éducation, ( 1997 ), Les nouveaux lieux éducatifs : avis au Ministère de l'Éducation et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Sciences, Québec, Conseil Supérieur de l'Éducation, 31 p.

apris et acquis » (48). La tendance nous forcera à utiliser des modèles précis et à nous attarder sur une variable à la fois pour s'assurer que telle cause produit ou ne produit pas tel effet.

Ce qui nous intéresse ici, c'est de connaître les buts, les finalités et les facteurs de réussite des expériences de la Côte d'Ivoire pour éventuellement en assurer le transfert dans des programmes semblables au Bénin (finalité du centre communautaire mixte, valeurs et liberté des acteurs). Car à des besoins et aspirations des jeunes en Côte d'Ivoire, le Centre-Pilote de Port-Bouet peut être transplantable au Bénin où les problèmes se posent de la même manière qu'en Côte d'Ivoire. La seule différence se situe au niveau de l'ampleur des problèmes auxquels ces jeunes sont confrontés et le nombre des jeunes concernés.

Le système éducatif qui fait l'objet de la présente étude prendra assises sur des fondements établis pour compléter l'éducation scolaire toujours en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale. Ce sera l'éducation extra-scolaire qui constituera une solution de complément à l'éducation scolaire. Elle relèvera du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs au Bénin. Dans le cadre de notre recherche, nous nous sommes intéressée au système éducatif de la Côte d'Ivoire et du Bénin, de même qu'au programme complémentaire mis en avant par ces deux pays comme solution d'appui pour corriger les défaillances constatées au système conventionnel. Car il faut valoriser la recherche en éducation comme instrument pour améliorer le système éducationnel qu'il soit scolaire ou non, inspirer les politiques en éducation, renouveler les contenus et les approches pédagogiques.

La question fondamentale n'est pas l'éducation extra-scolaire contre l'éducation traditionnelle mais l'éducation de complémentarité tout court. Ainsi, la stratégie pédagogique particulière à l'intention des jeunes déscolarisés et des non scolarisés fera appel à des moyens éducatifs privilégiés, différents et diversifiés de celui du système scolaire pour répondre d'une manière adéquate

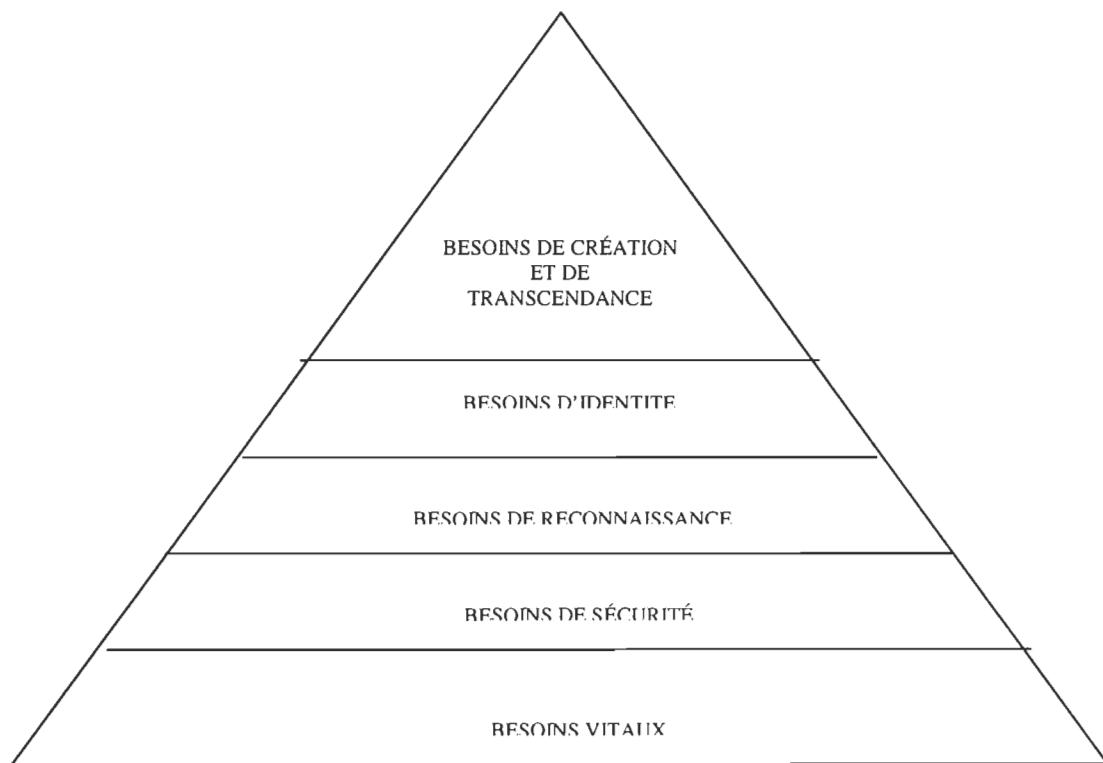
---

<sup>48</sup> Faure, E. [et al], ( 1972 ), Apprendre à être, Unesco Fayard, XLIII-368 p.

aux besoins de cette clientèle bien spécifique. Et les progrès seront d'autant plus sûrs et rapides que nous nous appliquerons davantage à préciser ce que c'est que l'éducation extra-scolaire et comment la réaliser.

Cette diversité des moyens à utiliser est liée à un ensemble de facteurs relatifs à l'analyse de la situation, aux ressources du milieu, aux objectifs du centre (le Centre de Jeunesse ne donnera pas une éducation qui ne répond plus aux besoins et aspirations des jeunes), c'est-à-dire la santé, l'éducation, l'emploi, la sécurité et certaines attentes comme des échanges d'expériences, l'approfondissement des connaissances et le développement du partenariat qui sont illustrés comme la

Figure 6. pyramide sociologique de Maslow.



Dans ce cas, les décideurs doivent disposer de ressources et d'une certaine marge de manœuvre pour faire face aux nouvelles règles du jeu car les jeunes que l'on qualifie de déscolarisés et de non scolarisés sont identifiés à des chômeurs potentiels, à de futurs inadaptés sociaux. Dans un tel contexte, des recyclages périodiques seront nécessaires.

Ainsi dit, les activités du temps libre (activités du loisir) seront utilisées comme des moyens d'attraction dans le Centre. Ces activités seront en l'occurrence les activités physiques, sportives et culturelles. Le loisir considéré comme un agent de changement soutiendra le programme éducatif à développer dans le Centre-pilote de Jeunesse à planter dans les six (6) départements que compte le Bénin.

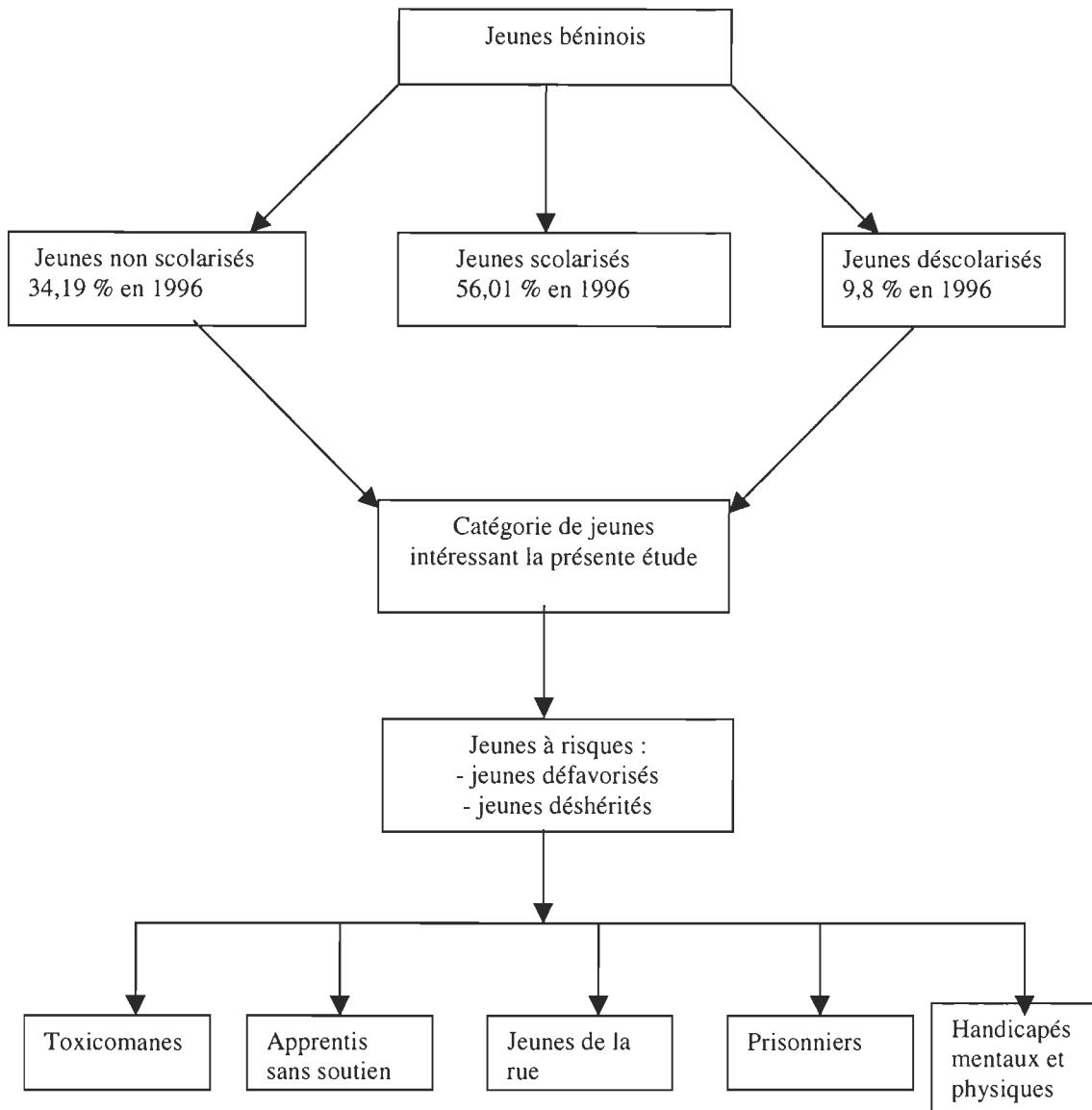


Figure 7. Catégories de jeunes intéressant la présente étude

Au vu de cette figure, il convient de mentionner que la catégorie de jeunes qui nous intéresse spécifiquement dans le cadre de notre travail est celle des jeunes non scolarisés et déscolarisés qui sont en situation difficile, à risques ( drogués, délinquants, bandits ) ou les dépourvus ( pauvres ou déshérités ).

Pour appuyer notre choix, nous allons citer Witt et Crompton, tous professeurs au « Department of Recreation, Park and Tourism Sciences, Texas A&M University, » qui disaient ceci : (<sup>49</sup>)

« ... With juvenile arrests for crimes such as murder, rape, robbery, aggravated assault, burglary, and theft still at unacceptable levels, elected officials in many communities are faced with the political necessity to undertake prevention and intervention programs. With juvenile drug use alcohol abuse, and teen pregnancies at unacceptable levels, significant cost effective actions are being sought. However, given the increased call for accountability at all levels of government, services developed to help deal with these issues must provide meaningful evidence of their efficacy. »

De ce fait, la formation de cette catégorie de personnes ne doit pas être facile. Il y a effectivement un choix de forme d'éducation à faire pour la simple raison que d'une manière générale, la formation est assurée dans deux types de structures. Ces deux structures éducatives sont différentes du tout au tout. Elles diffèrent par leurs pédagogies, leurs organisations, leurs pratiques et leurs méthodes. Ainsi, nous avons :

- la structure d'éducation formelle ( l'école ),
- la structure d'éducation non formelle ( centre de jeunesse )

Or cette catégorie de jeunes intéressant le projet, une fois hors du système formel et ne pouvant plus y retourner mérite d'être récupérée par la structure non formelle pour une autre éducation plus pragmatique. Ainsi en abondant dans le sens de Schwartz, les jeunes généralement issus de catégories sociales les plus défavorisées sont exclus du système scolaire parce qu'ils ont mal supporté les apprentissages formels et les approches trop théoriques. Boud (<sup>50</sup>) appelle ceci les limites des moyens d'enseignement traditionnels. Dans une approche traditionnelle de l'enseignement selon cet

---

<sup>49</sup> Witt, P.A., et Crompton, J. L., ( 1996 ), Journal of Park and recreation Administration., Texas, Sagamore, pp. 1 – 9.

<sup>50</sup> Boud, D., (1988), Moving towards autonomy, in Developing student autonomy in learning, New York, Nichols, pp 17-39

auteur, les jeunes retiennent peu ce qu'ils apprennent et arrivent difficilement à utiliser leurs connaissances ; on parle d'un « apprentissage de surface ».

Or une évaluation exclusivement formelle réalisée au moyen d'examens finaux à chaque étape du système scolaire risque fort de faire porter l'apprentissage sur le savoir, les connaissances et les habiletés de résolution de problème qu'il faut maîtriser pour réussir ces examens. Donc il faut attaquer ces inégalités par une nouvelle forme d'organisation pédagogique, en l'occurrence la formation professionnelle technique.

## CHAPITRE II

### Revue de littérature

#### Revue des écrits pertinents à l'étude et définitions des concepts généraux

Dans le présent chapitre, nous allons en fait situer l'objet de notre recherche par rapport à l'ensemble des études théoriques et empiriques antérieures qui se sont intéressées au problème d'une manière ou d'une autre. Pour cette raison, nous allons rappeler sous forme de recension des écrits, les principales théories portant sur la notion de loisir et d'éducation extra-scolaire ou non formelle.

Pour Michel Bellefleur, étudier le loisir en tant que problématique,

« c'est tenter de réaliser une analyse fondée non sur des visions, opinions et émotions, mais sur les faits et les facteurs les plus « têtus » possibles, permettant d'expliquer sa réalité évolutive et changeante dans une société donnée »<sup>(51)</sup> ;

c'est mener selon l'expression de Gilles Pronovost « une étude de la dynamique culturelle du loisir »<sup>(52)</sup>, dans la mesure où il est devenu une dimension significative de la qualité de vie appréhendée par les personnes et leurs collectivités d'appartenances en même temps qu'un instrument d'« enculturation » de plus en plus important. »

Depuis 1985, le temps de loisir ne sera plus perçu de façon négative comme un temps de non travail et de récupération mais comme un temps de re-

---

<sup>51</sup> Bellefleur, M., ( 1997 ), L'Évolution du loisir au Québec : essai socio-historique, Québec, PUQ, p. 13

<sup>52</sup> Bellefleur, M., ( 1983 ), Les Transformations de la problématique du loisir au Québec, hypothèses d'analyse, de Pronovost, G., in Loisir et Société, vol. 2, n° 1, p. 64

création et d'épanouissement, comme une dimension autonome renfermant toutes les consommations culturelles<sup>53</sup>).

Sue parlant toujours de l'évolution du loisir et des différentes relations qui pourraient exister entre le loisir et la société, stipule ceci : « À la première vue de la réflexion, on serait tenté de dire que le loisir a toujours existé, qu'il est de tous les temps, de tous les âges ». (54) De ce fait, le phénomène loisir n'est pas nouveau car depuis toujours les hommes s'occupent en dehors des activités dites professionnelles, ceci dans le but de se détendre, de se recréer, d'exercer librement leur esprit de créativité dans la réalisation des œuvres utilitaires. Que l'on se situe par rapport au temps traditionnel ou par rapport au temps moderne, le loisir est un phénomène central, qui est en relation manifeste ou cachée avec toutes les sphères de la vie quotidienne.

Mais, c'est l'ensemble des actions qui vont de l'organisation des loisirs à leur pratique qui ont suscité beaucoup de réflexions et qui ont abouti à une théorisation bien déterminée et une dénomination nouvelle. La conceptualisation du secteur de loisir est officiellement consacrée par des travaux des chercheurs canadiens-français du Québec qui utilisent le vocable récréologie communément appelée récréologie en Afrique (au Cameroun et au Bénin) pour désigner les sciences du loisir.

En vertu de cette conception, la relation du loisir et de la vie sociale est d'abord pensée en terme d'évolution dans un rapport de temps entre les deux, plutôt qu'en terme strict d'opposition de l'un à l'autre. Dans cet ordre d'idée, plusieurs pensées ont vu jour pour donner une signification au temps de loisir. C'est un temps gagné, libéré sur le temps de travail et les temps contraints, un choix (earned choosing time). Il appartient à tous.

---

<sup>53</sup> Sue, R., (1962), Loisir, Que sais-je ? Paris, PUF, 127 p.

<sup>54</sup> Sue, R. op.cit., 127 p.

## Loisir et temps libre

Quand on parle de loisir, c'est en fait parler de temps libre, de temps dont dispose tout individu pour faire commodément quelque chose. Le temps libre, c'est un « temps dont on peut librement disposer en dehors de ses occupations habituelles et des contraintes qu'elles imposent ». Donc, c'est une définition qui évoque la liberté, l'évasion, la libre disposition de soi-même.

Le temps du loisir ou le temps libre est alors une dimension de l'existence qui peut être chargée de sens autant que toute autre. Il pourrait même l'être plus, car il constitue pour ainsi dire, cette enclave qui appartient totalement à la personne et que seule la personne peut remplir à sa guise, dans l'exercice de sa liberté. Elle le colore de sa propre perception des valeurs en choisissant elle-même des activités qui, selon son jugement, sont les plus susceptibles de contribuer à son épanouissement.

Ainsi dit, le temps libre englobe le loisir. Nous avons vu que pendant longtemps, on a opposé le loisir au travail en insistant par exemple sur le caractère volontaire du loisir au regard de la contrainte du travail et sur le fait que le loisir ne peut qu'équilibrer l'homme dans la mesure où le travail ne l'a pas trop déséquilibré. L'individu y est plus libre pour développer ses centres d'intérêt, pour exercer ses propres talents, pour apporter sa part de savoir et d'expérience originale à la société dans une vision humaniste.

Les économistes, les spécialistes contemporains en loisirs et en sciences humaines vont plus loin. Ils distinguent le temps libéré et le temps libre par le travail. La première expression désigne un temps qui ne peut être en tout ou en partie occupé par les activités obligatoires. C'est le temps libre. Selon Dumazedier le loisir est IPSATIF qui vient du mot latin IPSE A UM qui signifie temps libre pour soi-même, un temps de choix et de pratique de loisir<sup>55</sup>.

---

<sup>55</sup> Dumazedier cité par Durantaye, (de la), M., ( hiver 1996), Cours SLO-6034 : Loisir, Culture et Tourisme : ateliers de synthèse, Trois-Rivières.

Ainsi au fur et à mesure que le temps libéré augmente, sa valeur morale et même psychologique apparaît avec une intensité croissante. On a commencé par insister sur l'urgence de l'organisation de loisirs sportifs, touristiques et culturels permettant la conquête de la dignité et la recherche du bonheur. De ce fait, le loisir sain peut être considéré comme le fondement d'une nouvelle morale du bonheur.

Le Conseil international du Sport et des Loisirs et l'Association canadienne des Loisirs/Parcs, quant à eux, écrivaient que les comportements sociaux étaient influencés par les loisirs et que l'activité pouvait être utilisée comme mécanisme de contrôle du comportement des adolescents. Le loisir étant aussi lié à la socialisation et aux apprentissages, il est parfaitement intégré au système économique et éducatif des jeunes dont il est un support puissant.

Ces notions thérapeutiques et éducatives du loisir constituent la première base théorique et pratique à avoir fait un lien entre les loisirs et les problèmes chez les jeunes. Par ailleurs tout en continuant leur réflexion, les professionnels en loisirs précisent que de nos jours, les sciences du loisir doivent être utilisées pour atténuer les écarts de comportements par la mise en place des infrastructures des loisirs dans le système scolaire, extra-scolaire et pour la population.

Le concept loisir venant du mot latin « *licere* » qui signifie il est permis de<sup>56</sup>), a été employé en des sens variés selon les époques et les cultures. Le concept loisir fait partie à la fois de la terminologie sociologique, psychologique et thérapeutique voire éducative. Cette variété montre combien ce phénomène est complexe.

C'est cette origine étymologique qui est généralement admise. Le concept oisiveté souvent péjoratif a cédé la place à celui de liberté ; le loisir est alors conçu comme une libre disposition de l'être, comme un temps dont celui-ci

---

<sup>56</sup> Bellefleur, M., ( 1997 ), L'Évolution du loisir au Québec : essai socio-historique, Québec, PUQ, 412 p.

peut jouir. On utilise généralement le mot loisir (singulier) pour désigner le temps et les loisirs (pluriel) pour désigner les activités qui meublent ce temps<sup>(57)</sup>.

Les sociologues du travail, en particulier Friedmann ont été les premiers à souligner l'importance de ce qu'ils ont appelé les «hobbies, les «dadas» mais comme le remarque si bien Dumazedier dans son ouvrage intitulé « Vers une civilisation du loisir ? » «hobbies dit tout et ne dit rien. Il recouvre des activités fuites et des activités importantes positives ou négatives pour la société, la culture ou la personnalité ».(<sup>58</sup>)

À ce sujet, l'américain Larrabée renchérit en notant avec regret que certains auteurs classent aussi dans les hobbies le goût de ne rien faire du tout. Tous les hobbies ne peuvent pas par conséquent, être qualifiés d'activités de loisir.

Les définitions (<sup>59</sup>) formulées par Auguste Comte et Proudhon stipulent respectivement que le loisir est "... la possibilité de développer l'astronomie populaire " ; " c'est le temps de composition libre ". Ces définitions restent très peu précises. La majorité des sociologues américains ont tendance à réduire le loisir à " une activité libre non payée qui apporte une satisfaction immédiate ".

D'autres ont défini les loisirs non plus à partir de la réalité concrète du travail mais en fonction de la signification qu'ils prennent pour les individus concernés ; pour les uns, les loisirs sont synonymes de repos, de détente, d'oisiveté. Pour d'autres, parfois l'accent est mis sur le plaisir que peuvent apporter les loisirs, activités de distractions, de divertissement. Ces distractions peuvent impliquer une dépense d'énergie, des efforts, mais elles sont gratuites, désintéressées et donc opposées à toute activité professionnelle imposée et exigeant un salaire.

---

<sup>57</sup> Larrabée, E. (1958), Mass Leisure, Meyersohn, Rolf, Ed. Glencoe, ill, Free Press, 459 p.

<sup>58</sup> Dumazedier, J., (1962), Vers une civilisation du loisir ?, Paris, Ed. du Seuil, p 318.

<sup>59</sup> Dumazedier, J., ( 1962 ) op.cit. p. 25

C'est ainsi que du bon usage du loisir et de ses effets, le loisir jadis considéré comme un problème social, est maintenant partie prenante à sa solution. Un usage judicieux, réfléchi et même planifié du loisir est susceptible d'avoir des conséquences durables, et ce, presqu' à tous les niveaux de la société.

Les penseurs américains sur le loisir sont des plus volubiles, allant de l'identification minutieuse des conséquences jusqu'au lyrisme exalté :

« Un terrain de jeu bien mené, un gymnase bien mené, qu'ils soient d'intérieur ou d'extérieur, constituent un lieu d'éducation général ; un lieu pour la formation morale et éthique ; une place pour y enseigner l'art de vivre (...). Une cité qui ne voit pas à fournir à ses citoyens présents et futurs, des lieux appropriés aux besoins physiques sera appelée à accroître le nombre de stations de police, de prisons et d'hôpitaux »<sup>(60)</sup> .

Les sociologues français s'accordent à dire que le loisir est d'abord libératoire et plaisir. Le loisir<sup>(61)</sup> signifie pour le commun des mortels « un lieu, un temps, des activités, des partenaires, des motivations etc» Pour pénétrer ce qu'est le loisir, il est possible de dépasser les résultats de l'approche négative et se demander quelles fonctions il remplit dans l'existence humaine ; ce que Dumazedier fait et ce qui le conduit à une définition du loisir de type universel. De ce constat, Dumazedier attribue au loisir trois fonctions majeures à savoir : fonction de délassement - fonction de divertissement et fonction de développement et on arrive à sa définition classique ci-dessous citée<sup>(62)</sup>

<sup>60</sup> Méro, E.B., (1908), American playgrounds in Temps, Culture et société, Pronovost, G., Québec, PUQ, 327 p.

<sup>61</sup> Pronovost, G., ( 1993 ), Loisir et société : traité de sociologie empirique, Québec, PUQ, 347 p.p

<sup>62</sup> Dumazedier, J., (1962).Vers une civilisation du loisir ?, Paris, Ed. du Seuil, p 27.

## **Les fonctions majeures du loisir**

### **Fonction de délassement**

Le loisir est récupérateur de détérioration physique ou nerveuse provoquée par les tensions qui résultent des obligations quotidiennes et particulièrement du travail. De ce fait, le loisir délivre de la fatigue.

### **Fonction de divertissement**

Si la fonction de délassement délivre de la fatigue, celle-ci délivre surtout de l'ennui occasionné par les tâches routinières. Les loisirs offrent à l'individu la possibilité de mener une vie de complément, de compensation ou de fuite par la diversion, l'évasion vers un monde différent ou contraire au monde de tous les jours. Les voyages, les jeux, la culture sont autant d'activités permettant à l'individu de changer de lieu, de rythme et de style de vie. (63)

### **Fonction de développement de la personnalité**

Cette fonction délivre de l'automatisme de la pensée et de l'action quotidienne et comme le dit Dumazedier "elle permet une participation sociale plus grande plus libre et une culture désintéressée du corps, de la sensibilité, de la raison au-delà de la formation technique et pratique".

### **Définitions des concepts généraux**

Il est cependant important de mettre en exergue certains concepts qui sont utilisés dans le cadre de la présente étude. Nous aurons à parler des termes fondamentaux suivants :

---

<sup>63</sup> op.cit p. 27

- la déscolarisation
- les loisirs,
- l'éducation extra-scolaire.

### **Déscolarisation**

La déscolarisation, d'après les spécialistes en éducation signifie une situation au cours de laquelle l'élève est en situation de rupture avec le système scolaire pour diverses raisons (familiales, personnelles, économiques etc). Dans cette situation, l'élève qui abandonne l'école sera récupéré par le système non formel pour une éducation extra-scolaire qui n'est autre qu'une éducation reçue en dehors du système formel ou scolaire (64)

La définition d'un concept varie d'un auteur à l'autre. Ainsi pour Waterhouse la déscolarisation « c'est la décision d'abandonner l'école avant d'obtenir un diplôme » (65).

Pour l'andragogue Lélé, le jeune déscolarisé est « celui-là qui est en rupture avec le système scolaire » (66).

Enfin pour le Professeur d'Université ivoirienne Zinsou, le déscolarisé c'est «celui qui pour une raison ou pour une autre, a été éjecté du système scolaire sans avoir eu une formation suffisante pour pouvoir s'intégrer dans les circuits de production» (67).

---

<sup>64</sup> Cf Beauregard, M., (1995), Élaboration d'un programme de prévention du décrochage scolaire axé sur les activités parascolaires, mémoire de maîtrise, Trois-Rivières.

<sup>65</sup> Waterhouse, P., (1991), Recherche qualitative sur les décrocheurs : rapport définitif sommaire, Ottawa, pp 4 - 9.

<sup>66</sup> Lélé, P. (1989), cours d'andragogie, Yaoundé.

<sup>67</sup> Zinsou (1991), p. 3

Dans un cas ou dans un autre, l'abandon scolaire peut être provoqué chez le jeune à cause de l'école elle-même de part sa mauvaise pédagogie, et sa mauvaise programmation. Car après trois décennies d'Indépendance ivoirienne et béninoise, l'heure est aux bilans et aux remises en question dans bon nombre de domaines dont l'éducation. L'attention est surtout portée sur le fait qu'une méthode est toujours appliquée par des personnes ayant leur propre système de valeurs et des objectifs socio-politiques.

Ces réflexions voudraient donc se situer à la croisée de deux champs d'études : d'une part, une éducation et une pédagogie qui découvrent peu à peu leurs contenus et leurs techniques, et d'autre part, une recherche qui commence à se rendre compte que nul changement politique et social n'est efficace si l'on fait abstraction de la formation à la participation et à la qualification professionnelle, que seule une éducation renouvelée est capable d'apporter.

C'est dans cet ordre d'idée que Alberto Silva écrit ceci dans son livre intitulé « l'Ecole hors de l'école » : « l'Education ... est un sujet autour duquel se concentrent deux questions essentielles : celle du pouvoir politique dispensant l'école, et celle d'une action pédagogique nouvelle cherchant à s'adresser aux « marginaux » du système social »<sup>(68)</sup>

Pour ce faire, il est difficile de nier l'existence d'une crise mondiale de l'éducation. On a mis plus haut en relief les raisons qui peuvent expliquer le décalage entre les systèmes d'éducation en place et les besoins de la société jeune. Pour Philip Coombs, la principale raison est l'intensification soudaine de la demande d'éducation, qui a littéralement submergé les écoles et les universités. La deuxième est la grave pénurie des moyens, qui a empêché les systèmes d'enseignement de mieux répondre aux exigences nouvelles. La troisième est l'inertie inhérente à ces systèmes. La quatrième raison est l'inertie du corps social lui-même<sup>(69)</sup>.

---

<sup>68</sup> SILVA, A., (1972), L'École hors de l'école : l'éducation des masses, Paris, Éd. Du Cerf, 144 p.

<sup>69</sup> Coombs, P., ( 1968 ), La Crise mondiale de l'éducation, Paris, PUF, 373 p.

Ce changement des objectifs de l'éducation dirigée ainsi d'une manière prioritaire vers un nouveau public, exige un renouvellement complet des conceptions en matière de communication pédagogique, celle-ci devant s'appuyer sur une nouvelle orientation éducative.

### **Loisir**

Les études du loisir moderne sont caractérisées par une tradition importante de recherche qui a maintenant près d'un siècle d'âge. Plusieurs courants de pensée et plusieurs disciplines-mères ont changé au cours du temps. Ainsi pour Marx, le Loisir est «l'espace du développement humain», pour Proudhon, c'est le temps des « compositions libres » ; Pour Auguste Comte, c'est la possibilité de développer « l'astronomie populaire» (70)

Parmi les définitions proposées au concept loisir par différents chercheurs, il est loisible de choisir entre autre la définition synthétique et française de Dumazedier devenue classique depuis son ouvrage Vers une civilisation du loisir ? : « Le Loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de son plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé des obligations professionnelles, familiales ou sociales». (71)

Selon Gilles Pronovost, en terme de champs de recherche, le « loisir » n'est plus seul, il renvoie maintenant à une diversité de champs plus ou moins apparentés, plus ou moins inclus ou exclus : le tourisme, le plein air, l'écotourisme, les pratiques culturelles, le sport, le loisir dit « thérapeutique », les média (72).

---

<sup>70</sup> Dumazedier, J., (1962).Vers une civilisation du loisir ?, Paris, Ed. du Seuil, p 25

<sup>71</sup> op.cit.p 25

<sup>72</sup> Pronovost, G., (1997), Les Études du loisir : héritage et perspectives in Loisir et société, vol.20, n°2, Québec, Presse de l'Université du Québec, p. 350.

De la même manière, Bellefleur en 1997 disait que :

« le loisir au Québec, au cours du dernier siècle, est passé du stade d'épiphénomène social à une dimension intégrée de la vie quotidienne des individus et de la collectivité. Il a acquis à divers titres et pour diverses raisons une reconnaissance et une légitimité pour lesquelles on pouvait multiplier les épithètes ( démocratique, éthique, culturel, économique, politique ), à condition d'y mettre toutes les nuances et de ne pas en ignorer les contradictions. »<sup>73)</sup>

À cet effet, il nous semble souhaitable de compléter la définition de Dumazedier en insistant avec Lanfant sur un dernier élément, le dépassement, pour ce qui concerne notre sujet de recherche dont le loisir et le dépassement de certains comportements à problèmes peuvent amener un individu en l'occurrence le jeune en situation difficile dans un Centre de Jeunesse pour apprendre un métier professionnel et technique et de se dépasser.

Ce quatrième "D" est-il implicitement contenu dans le troisième mais il est nécessaire de lui donner toute sa place<sup>74)</sup>.

Jacques Gagné, en parlant de la civilisation des loisirs, désignait le loisir comme « la période de temps où l'homme est libre de se consacrer ou non à des activités de son choix »<sup>75)</sup>. Dans ce sens on peut dire avec raison que les caractéristiques distinctes des loisirs ne s'expriment pas nécessairement par des formes d'activités mais surtout par leur signification pour l'individu et la société.

Le loisir est «l'ensemble de toute activité qu'une personne ou un groupe décide d'entreprendre afin de rendre le temps libre plus intéressant, plus agréable et plus satisfaisant »<sup>76)</sup>. Le loisir étant aussi lié à la socialisation et

<sup>73</sup> Bellefleur, M., ( 1997 ), L'Évolution du loisir au Québec : essai socio-historique, Québec, PUQ, 412 p

<sup>74</sup> Lanfant, M., F., (1972), Les théories du loisir : sociologie du loisir et idéologies, Paris, PUF, 256 p.

<sup>75</sup> Gagné J., (1967) La Profession de service social et la civilisation des loisirs in symposium canadien de la récréation, Montréal, pp. 330-331

<sup>76</sup> Fédération des parcs et des Loisirs de l'Ontario et Ministère du Tourisme et des loisirs de l'Ontario, (1992). 100 p.

aux apprentissages, il est à intégrer au système économique et éducatif des jeunes dont il est un support puissant.

### Éducation extra-scolaire

Pour ce qui concerne le leitmotiv de notre étude, «l'éducation extra-scolaire choisit l'enfant plutôt que le programme. Elle lui reconnaît une réelle compétence pour bâtir son cheminement éducatif et en être le principal acteur. Autrement dit, en refusant d'imposer des programmes établis par l'adulte et en fonction des besoins de ce dernier, l'éducation extra-scolaire veut mettre l'enfant dans les situations d'apprentissage où celui-ci déterminera lui-même ce qu'il a envie d'apprendre avec les moyens désirés et selon son rythme propre (77)» tout en tenant compte des indispensables complémentarités des formations scolaires et non scolaires, du renouvellement des méthodes pédagogiques de l'auto-formation. Il y a alors un lien indiscutable entre l'éducation non formelle et l'auto-formation.

Selon Evans (1981), l'éducation extra-scolaire est «... toute activité éducative organisée en dehors du système d'éducation formelle établi, exercée séparément ou en tant qu'élément important d'une activité plus large, destinée à servir des clientèles et à atteindre des objectifs d'instruction identifiables (78)».

Alors que Hameline et Dardelin (1977) définissent l'éducation extra-scolaire comme « la liberté d'apprendre avec une pédagogie non-directive » (79).

Pour Emtcheu (1988), l'éducation extra-scolaire « est une éducation sur mesure et qui sert à regrouper des projets éducatifs de sa clientèle » (80).

<sup>77</sup> Dionne, M., (1982), Les écoles alternatives, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 98 p.

<sup>78</sup> Evans, K. M., (1981), La Planification de l'Éducation non formelle, Paris, Éd. Unesco, 117 p.

<sup>79</sup> Hameline, D. et Dardelin, M.-J., (1977), La liberté d'apprendre : Situation II, Ed. Ouvrières, Paris, pp. 16-45

<sup>80</sup> Emtcheu, A., (1988), Le Cahier des Sciences de l'éducation, SOPÉCAM, Yaoundé, pp. 14-23.

Après les définitions ci-dessus citées, nous pouvons dire que l'éducation extra-scolaire peut être considérée comme une éducation permanente. C'est en fait une éducation reçue en dehors du système scolaire et qui utilise une pédagogie appropriée où l'élève devient apprenant ou porteur de projet et l'enseignant, animateur ou intervenant social. Dans ce cas, les acteurs sont liés par un projet à développer dans ce centre de jeunesse. Ledit projet est l'apprentissage de petits métiers soutenu par la pratique des activités physiques et sportives tout en tenant compte du marché de l'emploi.

Cette nouvelle approche éducative vise à aider le jeune à réaliser son projet, à résoudre ses problèmes, à chercher des réponses à ses besoins. C'est en un mot l'aider à s'insérer directement sur le marché de l'emploi ce qui signifie éducation-intégration avec la possibilité de création d'emploi et non de demandes d'emploi issues du système scolaire (éducation-préparation) (81)

Après une revue de littérature, nous avons retenu les documents dont la liste est en annexe dans le cadre de ce travail. De toute la littérature en ce qui concerne le loisir, de la vision américaine à celle française, seules les définitions de Dumazedier et de Lanfant cadrent avec les objectifs et les orientations de notre étude. Quant à la déscolarisation et l'éducation extra-scolaire, nous épousons respectivement les définitions de Zinsou et celle de Waterhouse qui sont développées plus haut.

Du domaine de l'observation et de la description des nouveaux lieux éducatifs, il est opportun et intéressant de passer à un examen attentif de leurs particularités. Qu'est-ce qui peut expliquer la multiplicité et la diversité de ces nouveaux lieux éducatifs ? Qu'est qui peut les caractériser le mieux ? En même temps qu'on pose ces questions et qu'on tente d'y répondre, on est amené à s'interroger sur la complémentarité des responsabilités des institutions qui assument la mission éducative de la société. Parmi celles-ci, certains ne manquent pas de provoquer des commentaires particuliers, eu égard à la nature

---

<sup>81</sup> Paquin, M., (1995), Modèle didactique d'utilisation d'institutions culturelles Québécoises à des fins éducatives, in Loisir et Société, vol. 18, n° 2 pp. 330-336.

et à leurs modes d'action face à la crise éducative constatée dans le monde entier.

### **L'insertion socio-professionnelle des jeunes déscolarisés et non scolarisés**

Le problème de déscolarisation et de non scolarisation comme nous l'avons stipulé plus haut, est un problème mondial et capte l'attention de bon nombre de politiciens des pays du Sud comme ceux du Nord. De ce fait, la France, l'Iran, la Tunisie et le Canada ne sont pas en reste. Dans ces pays , des dispositions ont été prises dans le sens de trouver des solutions aux problèmes posés par le rejet des jeunes du système scolaire. Ainsi, par exemple dans la province de Québec au Canada, il existe depuis 1987 une avenue additionnelle à la voie scolaire en matière de formation professionnelle et technique des jeunes qui n'arrivent pas à s' adapter au système scolaire.

Il sera alors question de parler des expériences tentées par d'autres pays, notamment : la France, l'Iran, la Tunisie et le Québec.

#### **Le cas de la France**

En France, la réinsertion socio-pofessionnelle des jeunes à risques se fait en deux étapes : une première est la formation qui prépare le jeune à exercer un métier professionnel et technique à la sortie du Centre de formation. La dite étape se termine par la réinsertion socio-professionnelle qui constitue la deuxième étape. La réinsertion socio-professionnelle de ces jeunes est assurée par les services de la Sécurité Sociale qui doivent les placer dans une entreprise ou les aider à s'installer conformément aux textes français en vigueur.

### **Le cas de l'Iran**

En Iran, la réinsertion professionnelle des jeunes à risques formés est assurée par le Ministère qui a la charge des Affaires sociales. Cette réinsertion passe aussi par la formation comme en France, à la seule différence que l'Iran assure la réinsertion socio-professionnelle par des sortes de coopératives de production dont les membres sont les jeunes à risques sortis des Centres de rééducation. Ces jeunes dans les coopératives n'ont pas un salaire, mais vivent aux dépens de ce qu'ils gagnent à partir de la coopérative. C'est donc de cette manière que l'Iran réussit à insérer les jeunes dans les circuits économiques.

### **Le cas de la Tunisie**

En Tunisie, le Ministère de l'Éducation a accordé une attention de plus en plus grande au développement de programmes non formels. Cela a abouti, dans ce Ministère, à la création d'une branche spéciale pour l'éducation non formelle, placée sous l'autorité d'un directeur de l'Éducation ayant pour fonction de coordonner et d'organiser les programmes d'éducation non formelle. Les programmes s'articulent autour des axes suivants :

- programme de formation technique à temps partiel pour les jeunes qui ont quitté l'école précocement,
- programme donnant aux exploitants agricoles et aux ouvriers des connaissances scientifiques et techniques leur permettant d'augmenter leur efficacité et assurer la formation à la gestion et à la direction des petites entreprises,
- programme d'éducation pour les adultes,
- etc.

### Le cas du Maroc

Au Maroc on note aussi cette préoccupation. Depuis 1984, il y a une politique de réforme éducative. Dans ce cas, le rôle joué par les Unités de formation gérées par les Opérateurs économiques est remarquable. Ainsi les bacheliers marocains préfèrent de plus en plus cette voie de formation professionnelle et technique à celle traditionnelle de l'Université.

### Le cas du Québec

Depuis Avril 1997, un pas important vient d'être franchi au Québec en matière de formation professionnelle et technique <sup>(82)</sup>. Il existe maintenant une avenue additionnelle à la voie scolaire parce que pour le Québec, **les apprentis constituent désormais une main d'œuvre dont on ne pourra bientôt plus se passer.**

La nouvelle voie, c'est le régime d'apprentissage. Ce régime d'apprentissage est une formation alternée entre l'école et l'entreprise. Il vise à aider les jeunes à obtenir une qualification reconnue par le marché du travail et à vivre plus facilement la transition des bancs d'école au marché du travail. Il permet aux entreprises de pouvoir compter sur une relève qualifiée et adaptée aux exigences du marché du travail.

Le régime d'apprentissage a vu le jour grâce à la concertation des partenaires du marché du travail réunis au sein de la Société Québécoise de Développement de la Main d'œuvre (**SQDM**). En s'engageant activement dans cette réalisation, les partenaires du marché du travail ont reconnu l'apprentissage comme un levier important pour :

- promouvoir la formation professionnelle ;

---

<sup>82</sup> Société Québécoise de Développement de la Main-d'œuvre, ( 1997 ), Document d'information sur le régime d'apprentissage, Québec, SDQM, 23 p.

- permettre aux jeunes en particulier, d'acquérir les compétences nécessaires à une participation active au marché de l'emploi ;
- accroître l'investissement des entreprises dans la formation structurée ;
- augmenter la compétitivité des entreprises

### **Les fonctions éducatives du loisir**

Selon la littérature, le loisir présentant les fonctions ludiques, éducatives, motivationnelles et thérapeutiques peut constituer un excellent moyen d'éducation en même temps qu'il joue le rôle de divertissement. L'utilisation des jeux dans la thérapie n'est pas un fait nouveau. Aussi bien dans la thérapie des enfants que lors des rééducations, les jeux tiennent une place importante. Le plaisir psycho-affectif procuré par les loisirs dans lesquels tout individu en l'occurrence les jeunes, apprend des attitudes psycho-sociales, les met en situation de concurrence ou de non concurrence. Il détermine tout un ensemble de mimiques, de comportements expressifs de caractère social qui sont autant de manière d'apprendre à vivre en société. C'est la raison pour laquelle en 1985, la psychiatre Françoise Dolto stipulait lors de sa conférence de Montréal qu' « il faut d'abord soutenir l'enfant dans son aspect psycho-affectif même si on doit l'éduquer » parce que, ce qui est important à l'enfant, c'est ce qui l'intéresse, l'amuse, le fait vivre et le fait vibrer <sup>(83)</sup>. Dans ce sens nous convenons avec John Dewey qu'il faut aider les enfants à développer en eux des qualités actives d'initiative, d'indépendance, d'ingéniosité, si nous voulons voir disparaître les abus et les erreurs de la démocratie. <sup>(84)</sup>

Pour que la notion du loisir n'échappe plus à nos discours politique, social, culturel et économique, un accent particulier mérite d'être mis sur la valeur intrinsèque et extrinsèque du loisir dans la vie de chaque individu. Si telle

<sup>83</sup> Dolto, F., TV5, Avril 1998

<sup>84</sup> Dewey, J., ( 1968 ), Expérience et éducation, Paris. Librairie Armand Colin, 147 p.

est la vision que l'on a de notre avenir, le phénomène du loisir mérite d'emblée une attention plus particulière. À cet effet, « le loisir n'est plus que le jeu, le sport, la détente. C'est plus qu'un simple phénomène contemporain. C'est une réalité qu'on dissèque au laboratoire, qu'on examine, qu'on soupèse »<sup>85</sup>.

Dans cet ordre d'idée, le cinéaste Stephen Spielberg et l'informaticien Bill Gates confirment que les jeunes vont apprendre en jouant. Pour étayer cette affirmation, nous pouvons parler du concept « **edu-tainment** » qui a trait au spectacle et qui fait référence à « «education» et «entertainment» (divertissement, détente, amusement où le jeu d'échec est considéré en anglais comme « art of entertainment ») pour dire que le spectacle ne se limite plus à sa valeur traditionnelle d'égayer les gens. Aujourd'hui avec les loisirs on va plus loin que le divertissement pour la simple raison qu'on peut se servir des loisirs pour éduquer<sup>86</sup>), pour soigner<sup>87</sup>.

En ce sens l'edu-tainment se distingue du divertissement par son caractère éducatif, évoqué par sa racine « Edu », éducation en anglais. Il s'adresse à la cité, définie à la fois comme l'ensemble des citoyens d'un Etat libre mais aussi comme un territoire dont les habitants s'approprient la gestion. L'edu-tainment développe une dynamique de communication différente de la pédagogie de l'école et des rigueurs de la formation. Il est la part d'action éducative de la communication, celle que souhaitait développer Condorcet et que les professionnels de ce secteur ont trop négligée.

Si l' « edu-tainment » attire l'attention comme divertissement il doit avant tout susciter un intérêt durable et permettre aux jeunes en particulier d'identifier leurs besoins et leurs désirs. C'est le cas des jeux électroniques qui sont aujourd'hui adaptés à la nouvelle technologie grâce à l'utilisation massive des

<sup>85</sup> Martel J. Anatomie du loisir in Inventaire des mécanisme, ressources ou structures susceptibles de supporter ou promouvoir un programme ou un mode quelconque de buts et d'objectifs d'éducation au loisir, Geoffrion B. et A. Sheedy, (1978), p.6.

<sup>86</sup> Durantaye, (de la), M. (Hiver 996 ), cours SLO-6034 : loisir, culture et tourisme : atelier de synthèse, Trois-Rivières.

<sup>87</sup> David Fincher, (1995), Entertainment, in Air France magazine N°9, Janvier 1998, p. 183

ordinateurs. Pour exemple, nous pouvons citer les avantages pédagogiques de certains jeux entre autres adjji (domino) qui permet de développer des stratégies d'occupation et d'encerclement de l'adversaire afin de l'amener à se démunir de ses graines.

Alors pour mieux réussir, Le jeu adjji exige :

- la présence d'esprit,
- le calcul rapide,
- la lecture psychologique de la pensée de l'adversaire,
- et le sens aigu de l'anticipation.

Il est à noter que ce même jeu est utilisé dans certains centres sociaux en l'occurrence le Centre National Psychiatrique de Cotonou parmi les stratégies éducatives mises en oeuvre pour la guérison des déficients mentaux. Toujours dans le même sens, lorsque Freinet et ses compagnons ont créé la C.E.L. (Cinémathèque de l'Enseignement Laïc) avant de s'appeler la Coopérative de l'Enseignement Laïc, pour permettre aux gens d'acheter des caméras Baby-Pathé, ce n'était pas pour apprendre le cinéma, quand encore Freinet introduit l'imprimerie à l'école, ce n'est pas pour apprendre l'imprimerie mais donner des outils ou des techniques à ces gens.

Quand Pierre Guérin en 1950 utilise la radio, ce n'est pas pour apprendre la radio ; et enfin, quand B. Monthubert et B. Collot mettent le Minitel dans la classe, ce n'est pas pour apprendre la télématique mais ils n'avaient qu'un seul objectif : proposer aux enfants des outils pour multiplier les moyens d'expression et de communication. Ainsi pour John Sculley, « les hypermédia vont changer le monde au moins autant que les micro-ordinateurs l'ont changé depuis dix ans »<sup>88</sup>. Il s'agit bien de l'un des enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>88</sup> Dumazedier, J., [ et al ], op cit ( 1994 ), p. 39

Comme pour Bertrand Schwartz en France <sup>89</sup>), il y a une manière d'impliquer les jeunes dans leur formation. Condorcet quant à lui parlera d'instruction à tous les âges par des actions éducatives novatrices dans les directions les plus variées. Ainsi face à la crise de l'emploi, Schwartz a mis en route dans plus de cent villes les missions locales ( des Centres d'apprentissage ). Il a favorisé ainsi l'insertion professionnelle et d'abord sociale, par le détournement d'activités de loisir des jeunes sans diplôme ni qualification, laissés-pour-compte.

En effet, l' « entertainment », terme pour lequel il n'y a pas d'exact équivalent français et qui renvoie « à un ensemble de biens et services offerts sur le marché qui ont ( ou sont censés avoir ) en commun une connotation positive et hédoniste, c'est-à-dire facteurs de bien-être, de jouissance de la vie et de satisfaction pour ceux et celles qui en bénéficient. Le terme était ( et demeure ) employé pour désigner un ensemble de divertissements assez hétéroclites et bigarrés qui n'avaient de limites que l'imagination de leurs promoteurs, les contraintes sociales propres à une collectivité et la loi du libre marché, de l'offre et la demande. Il peut s'agir des lieux de socialisation, d'organisation des fêtes, des foires et spectacles de tous genres et des jeux de société. »<sup>90</sup>)

Pour exemple, nous pouvons citer le cas du Russe Garry Kasparov qui a joué le jeu d'échec contre le géant ordinateur IBM Deep Blue aux États-Unis en Mai 1997<sup>91</sup>). Il avait capté l'attention et bénéficiait de l'admiration de tout le monde entier à un moment donné de sa vie . De telles situations se rencontrent non seulement dans les jeux au sens courant du terme, mais aussi dans diverses circonstances de la vie humaine. Ce fait est de nature à susciter chez

<sup>89</sup> Schwartz, B. (1994), in La Leçon de Condorcet : une conception oubliée de l'instruction pour tous nécessaire à une république, Paris, l'Harmattan, p. 81

<sup>90</sup> Bellefleur, M., ( 1997 ), L'Évolution du loisir au Québec : essai socio-historique, Québec, PUQ, p. 26

<sup>91</sup> <http://Lycos.com>, Mai 1997

les jeunes non scolarisés, scolarisés et déscolarisés des zones rurales et urbaines un système de valeurs ou de perfectionnement.

C'est dire que la pertinence des principes de base jadis énoncés par Dewey (apprendre dans l'action), Piaget ( construire de la connaissance ) et Vygotsky (apprentissage dans le processus interactif) est enfin perçue par une plus large audience. S'il est dorénavant question d'appliquer ces théories dans le système éducatif du plus grand nombre possible de jeunes, de nouveaux problèmes pratiques se posent et les loisirs et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) constituent à cet égard un support indispensable.

Dans ce cas, « l'éducation axée sur l'information et la communication génère à la fois de nouveaux besoins éducatifs et de nouveaux moyens d'apprentissage »<sup>92</sup> et profite dans le sens où les NTIC jouent les rôles :

- de médiatisation,
- de mémorisation,
- de conceptualisation,
- de structuration ou organisation,
- d'intégration,
- de motivation,
- et de responsabilisation.

---

<sup>92</sup> Basque, J., [et al], (1996), Comment faire d'une école secondaire actuelle une école informatisée ? la technologie éducative en réseau : réseaux tyechnologiques, réseaux humains, Ste-Foy, CIPTE, télé-université, pp 229 - 241

L'importance de ce projet n'est plus à démontrer face au mal qui est réel, aux maux sans nombre qui minent la jeunesse de notre pays, il est important, et nous y insistons, une fois de plus de ne pas se tromper de diagnostic. Les déscolarisés ont besoin d'être écoutés, dirigés, encouragés ... et ramassés dans un creuset quand ça ne va plus. À cet effet, la pertinence du dit projet est liée aux besoins des jeunes en situation difficile pour le règlement de leur problème d'insertion.

Ainsi, par la recherche et la rédaction de ce mémoire tant académique que politique, nous estimons que des informations qui seront recensées nous permettront de faire une analyse approfondie et complète des incidences et des avantages tels que les avantages personnel, économique, culturel et social, de l'activité physique, sportive et culturelle pour les jeunes béninois notamment dans les systèmes éducatifs, formel et non formel.

La nouvelle orientation éducationnelle dont il est question dans cette étude, pour trouver toute son expression et sa signification profonde, doit satisfaire trois exigences correspondant aux objectifs pédagogiques classiques : connaissances (savoir), compétences (savoir-faire), comportements (savoir-être) qui permettent justement de valoriser le jeune, de l'aider à se construire une identité forte, de vivre la coopération. Ceci lui permettra d'entrer de plein pied dans cette société qu'il pourra remettre en cause, critiquer et participer à sa reconstruction.

De là découle la nécessité, après avoir assuré l'essentiel, d'ouvrir l'éducation à d'autres formes d'apprentissages et de permettre la prise en charge de sa formation par l'individu en quête d'identité et de créativité. En plus des aspects que nous venons d'énumérer, l'éducation permanente contribue à l'avènement ou à l'émergence de ce que le livre blanc québécois de 1979 nommait la cité éducative (<sup>93</sup>).

---

<sup>93</sup> Haut-Commissariat à la jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, et Chavron, C., (1979), On a un monde à recréer : livre blanc sur le loisir au Québec, Québec, 107 p.

Retenant à son compte la définition de l'Unesco, qui voit en elle « un projet global qui vise aussi bien à restructurer le système éducatif existant qu'à développer toutes les possibilités formatrices en dehors du système scolaire », le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports du Québec considérait l'éducation permanente comme « un principe, une orientation, presque une idéologie », un projet de société : « le projet d'une cité éducative ». Ceci pour le simple fait que la démocratisation de l'éducation appelle nécessairement à une certaine réorientation des programmes éducatifs.

Pour ce faire, l'élaboration d'une stratégie communautaire conjointement entre le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère de l'Éducation Nationale du Bénin s'avère indispensable. Cette stratégie devrait préciser le rôle des divers services, y compris les bienfaits de l'activité physique et les loisirs qui doivent être des partenaires actifs du programme d'éducation dans sa mise en oeuvre.

### **Le loisir comme lieu de formation permanente**

Parce qu'il est le lieu de la créativité, de l'expression et de la découverte, le loisir est fondamentalement éducatif : le loisir est même le lieu par excellence de la prise en charge par les individus et par les groupes des processus les mieux enracinés et les mieux adaptés de formation et de promotion personnelle et collective.

Le loisir et le temps libre sont des réalités qui, à des degrés variables peuvent accompagner toute vie humaine et toute la vie durant. Ceci signifie que, s'il y a un lieu vraiment personnalisé d'apprentissage, de développement et de formation, c'est bien le temps libre et le loisir qui le permettent. Que ce soit dans le sport, les arts, les sciences, l'économie, le socio-culturel, il y a une abondance d'activités de loisirs qui ont été conçues et organisées dans un but éducatif.

Le loisir scientifique, tel qu'il se pratique dans les clubs ou cercles, dans les centres éducatifs, atteint deux objectifs. Le premier concerne la vulgarisation ( *edu-tainment* ) par lequel les acquisitions de la science et de la technologie sont présentées pour former à une meilleure compréhension des phénomènes scientifiques. Ceci a pour but de mettre les citoyens en état de porter un jugement plus éclairé sur les problèmes posés par les découvertes scientifiques et leur application dans la vie de tous les jours.

L'autre objectif touche la formation des futurs scientifiques et technologues qui, pour diverses raisons, ne suivent pas les programmes de l'institution scolaire. Le loisir devient ainsi « le lieu de créativité, de l'expression découverte » comme le décrit le livre blanc sur le loisir au Québec. « ... C'est en ce sens qu'on ne doit pas hésiter à voir dans le loisir un des terrains les plus propices au développement de véritables projets d'éducation permanente »<sup>94</sup>). Ainsi, on fera d'ailleurs de l'essor de l'éducation extra-scolaire l'une des deux orientations majeures des politiques d'éducation au Bénin.

### **La définition des nouveaux objectifs de l'éducation extra-scolaire**

Dans le cadre de notre étude, la restructuration du système éducatif de par son adaptation aux réalités, aux aspirations et aux impératifs du développement devrait s'opérer à trois niveaux :

- niveau des objectifs,
- niveau des contenus,
- niveau des stratégies.

Elle doit ensuite être soutenue par la coopération de l'ensemble des départements et institutions étatiques ou non en charge de la jeunesse et de l'éducation.

---

<sup>94</sup> op.cit., p 26

Ces objectifs devraient tenir compte des fonctions que l'éducation est appelée à jouer dans la société, aussi des aspirations réelles des groupes cibles systématiquement identifiés et non pas seulement de la volonté de quelques individus furent-ils des leaders politiques. C'est en cela que nous convenons avec le Docteur Tsafak sur le passage suivant de son article intitulé : La Crise du développement et les systèmes éducatifs africains : « African educational systems must be reorganised so that they may be able to fulfil their social functions of the conservation of values, and innovation of knowledge and ideas »<sup>(95)</sup>. Au regard de l'expérience du passé, la dimension culturelle doit être prioritaire en raison du handicap sinon du préjudice que sa non prise en compte a causé au progrès des sociétés africaines. Elle doit permettre à l'éducation de remplir sa fonction de conservation en offrant l'occasion de faire connaître, aimer, conserver, défendre et transmettre aux générations futures l'héritage culturel reçu de nos ancêtres.

La culture qu'un ouvrage de l'UNESCO considère comme la clé du développement, est un élément important que doit véhiculer toute éducation légitime. Elle est « un tout qui comprend les formes d'organisation sociales, le sens de l'histoire et de la vie ou de la mort, l'utilisation des techniques et la perception ou la conception de l'environnement »<sup>(96)</sup>. Les valeurs morales, civiques et humanitaires véhiculées par les objectifs de l'éducation doivent partir de cet héritage.

### **Insertion sociale et professionnelle des exclus au Bénin : le cas des jeunes à risque**

Pour parler de l'insertion socio-professionnelle des jeunes à risques au Bénin, nous allons nous inspirer de l'idée de Bernard Schwartz qui milite pour

<sup>95</sup> Tsafak, G., (1989) , La Crise du développement et les systèmes éducatifs africains, in Afrique Unie : le tournant du développement africain , Yaoundé, p. 53

<sup>96</sup> Desjeux, D.,(1983), Le Concept de culture dans les projets de développement in La culture, clef du développement, Unesco, Paris, p. 23.

une réorientation des systèmes éducatifs en vue d'une démocratisation de ceux-ci.

Aujourd'hui, la crise profonde du système éducatif est sûrement une invitation à la réanimation de l'esprit de ces professionnels en éducation. Dans ce sens, Schwartz cité par Dumazedier disait ceci : «... Depuis 10 ans je ne veux plus parler d'école. Question d'honnêteté. J'ai trop de doute aujourd'hui (Novembre 1992). Toutes les réformes ou réformettes scolaires auront toujours quelque utilité mais elles laisseront beaucoup d'illusions sans un bouleversement de la conception même de l'éducation, traditionnelle ou nouvelle. Mais aujourd'hui je ne vois rien à l'horizon. Je ne veux plus être un donneur de leçons dans lesquelles je ne crois plus. Désormais je ne m'intéresse qu'à l'éducation hors de l'école pour ce qu'on appelle l'insertion sociale et professionnelle des exclus. Pas 1 % de ces exclus en situation d'échec scolaire ne veut revenir à l'école. (...) Ce fait est terrible et pourtant je sais d'expérience qu'il y a une manière d'impliquer ces jeunes dans leur formation, dans l'instruction elle-même »<sup>97</sup>.

Tout en continuant le développement de ses idées, Schwartz prônait le changement de l'école en un centre d'apprentissage, à une auto-formation assistée. La pensée de ce grand auteur nous permet de prendre conscience de l'importance du phénomène de déscolarisation.

Le programme qui fait l'objet de notre développement prévoit la création des Centres de Jeunesse. Dans cette perspective, nous allons consacrer une partie de notre étude à la définition et au rôle du Centre de Jeunesse.

Il serait injuste de ne pas rappeler d'abord dans le cadre de notre étude qu'il existe déjà au Bénin sous l'autorité effective du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (MJS) des institutions de Jeunesse. Ces institutions appelées communément Maisons de Jeunes et de la Culture (MJC) ont été

---

<sup>97</sup> Dumazedier J., [ et al ] (1994), La leçon de Condorcet : une conception oubliée pour tous nécessaire à une république, Paris, l'Harmattan, 206 p.

créées justement pour accueillir la population résidant dans les localités où elles sont implantées et plus particulièrement les jeunes béninois. Ce sont des Maisons qui offrent aux jeunes, toutes catégories confondues, un certain nombre d'activités sportives et culturelles.

En effet, depuis 1990, des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) disséminées sur toutes l'étendue du territoire national béninois et sous l'égide du MJSI ont été construites ou réhabilitées grâce à l'apport financier considérable de la Coopération Française, de la Loterie nationale et du budget national. L'objectif de ces Maisons est de prendre en charge les jeunes pendant leur temps libre.

### **Centre de jeunesse et son rôle**

Une équipe d'animateurs ou d'éducateurs disposerait d'une structure socio-éducative susceptible de dispenser une formation professionnelle et technique à des jeunes en rupture avec le système scolaire ou qui n'ont jamais été à l'école qu'ils se proposeraient de récupérer : c'est le centre de jeunesse. Ce Centre de Jeunesse est généralement implanté dans les localités populeuses. La politique de ces structures est axée sur une sorte d'éducation et de formation des couches déshéritées et très souvent à risques.

Le Centre de Jeunesse appelé en Belgique le troisième milieu de vie se définit par trois traits principaux :

- 1.- l'ensemble des activités,
- 2.- des jeunes (les populations ciblées par le programme ),
- 3.- en dehors du milieu familial et du milieu scolaire.

Mais les limites de cette définition purement négative sont évidentes car chacune de ses trois dimensions s'avère problématique. En effet, le Centre de

Jeunesse peut prendre toutes les formes possibles et imaginables. Voici en quelques lignes ce que serait un rapide portrait d'un centre de Jeunesse tel que vécu par ses jeunes :

- Centre de jeunesse comme lieu d'animation pour jeunes,
- Centre de jeunesse comme lieu d'éducation et de responsabilisation,
- Centre de jeunesse comme lieu de production et de diffusion culturelle,
- Centre de jeunesse comme partenaire local et régional,
- Centre de jeunesse comme lieu de promotion individuelle et collective des jeunes.

Pour ce qui concerne le rôle des Centres de jeunesse, nous pouvons dire que l'ensemble des lieux éducatifs extra-scolaires n'est pas sans exercer une profonde influence sur l'apprenant qui le fréquente et la société à laquelle il appartient. Les Centres de jeunesse, s'ils jouent effectivement le rôle qui leur est assigné, doivent permettre aux jeunes qui les fréquentent de s'adapter au nouveau contexte. Ainsi, ces jeunes développent un mécanisme d'ajustement à la réalité environnante qui consiste, pour l'individu, à construire petit à petit sa place dans la société. C'est dans ce sens qu'ils doivent être supportés dans une optique de contribution à l'amélioration de la santé d'une société démocratique. Toujours dans le même sens, il serait sain que dans les lieux éducatifs mêmes, on réfléchisse au rôle des centres de jeunesse dans la société, à leurs objectifs, aux moyens qu'ils mettent en œuvre, voire l'influence qu'ils exercent.

Ces Centres seraient créés pour résoudre un problème social. Les activités qui y sont proposées s'articulent autour des métiers dénommés petits métiers tels que la menuiserie, la maçonnerie, la soudure, etc, tout ceci selon des besoins des apprenants et la situation du marché de l'emploi. À ce titre, de nombreux ateliers fonctionnent au sein du Centre dans le but d'initier l'apprenant

à un métier lui permettant de gagner sa vie en s'installant comme particulier ( travailleur autonome ) ou comme employé. Pour ce faire, le Centre doit tout mettre en œuvre pour offrir une formation adaptée aux besoins des jeunes qui donne accès à des ressources spécialisées.

Ainsi les éléments de la problématique soulevés en Mai 1998 par les représentants des États francophones réunis à Bamako ( Mali )sous l'égide de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique ( ACCT ) et la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage ( CONFEMEN ) corroborent et valident notre problématique tout en renforçant sa pertinence et son actualité. À cette rencontre, les éléments suivants ont été soulevés :

1.- l'absence d'une qualification professionnelle à moins que les jeunes qui y sortent ne soient tout simplement des diplômés malheureux d'une Université qui ne les a préparés à la vie active ( <sup>98</sup> ),

2.- l'inadaptation et les problèmes d'accessibilité des dispositifs de formation actuels.

---

<sup>98</sup> Jeune Afrique Économie du 29/06 au 19/07/98 p. 91

## CHAPITRE III

### Cadre théorique

La revue de littérature ne nous a pas fourni de cadre théorique pertinent à notre étude. Nous sommes allée sur le terrain pour voir ce qui se passe ailleurs. Dans ce sens, nous avons pris le cas de la Côte d'Ivoire qui cadre à peu près aux problèmes rencontrés par les jeunes béninois. Mais ce cas d'étude ne sera pris d'emblée dans son ensemble. Ainsi, nous allons considérer seulement les éléments ou paramètres qui répondent aux besoins de notre étude.

Après ce cas, nous allons essayer de théoriser un certain nombre de paramètres indispensables à notre cas au Bénin, ce qui donnera naissance à notre propre théorisation. Et à partir de ce fait, nous tenterons de valider cette théorisation tout en expliquant les raisons pour lesquelles ces paramètres s'appliquent dans le cas du Bénin.

L'objectif principal de la présente étude, à savoir l'apprentissage extra-scolaire axé sur le loisir dans des Centres-Pilotes de Jeunesse à rendre opérationnels au Bénin pour l'insertion professionnelle des jeunes béninois déscolarisés et non scolarisés âgés de 12 à 17 ans, constitue la base de notre stage pratique mené au Centre-Pilote de Port-Bouët en Côte d'Ivoire.

Ce n'est pas une étude expérimentale mais plutôt une étude exploratoire et descriptive. Car la finalité de la dite démarche est basée sur des activités reliées à des objectifs communs aux deux pays en ce qui concerne la problématique des deux jeunesse. Cette partie du travail tente d'explorer le contexte opérationnel du Centre-pilote de Port-Bouët qui a d'abord été conçu en fonction de l'animation socio-culturelle de la localité selon les besoins des jeunes interviewés plutôt que le rôle d'éducateur extra-scolaire qu'il joue aujourd'hui en plus des ses objectifs premiers.

La finalité de toute recherche scientifique vise trois ordres : tout abord, interroger le réel pour pouvoir comprendre, ensuite élaborer les lois théoriques fournies par une observation objective de la réalité et enfin, rechercher à prévoir l'avenir. Comme le dit si bien Bronislaw Malinowski « On peut définir le mot science dans le sens épistémologique ou philosophique qu'on voudra mais il est vrai que la science consiste d'abord à observer ce qui s'est passé, pour prédire ce qui se passera »(<sup>98</sup>).

C'est ainsi que notre cadre théorique se subdivisera en modélisation du centre-pilote de Port-Bouët, des paramètres spécifiques de ce que nous avons retenu dudit centre et enfin notre approche du centre de jeunesse à planter au Bénin

De ce fait, chaque modèle comporte habituellement quelques traits distincts qui le caractérisent ou qu'il partage avec d'autres. On dira par exemple de la stratégie de développement local qu'elle se distingue par sa portée sociale et économique et qu'elle vise l'amélioration de la qualité de vie de toute la communauté. Elle partage aussi avec la stratégie d'action sociale en prenant en compte des communautés locales défavorisées.

Ainsi le Centre qui sera implanté serait un centre communautaire de jeunesse focalisé sur l'intégration socio-professionnelle des jeunes, notamment lorsque ces jeunes ont eu pour raison d'abandon scolaire des difficultés d'apprentissage liées à la poursuite des études et la réalité du marché de l'emploi. Mixte, le centre offrira deux types de formation : apprentissage aux petits métiers et apprentissage par les jeux éducatifs et au loisir au sens de Dewey tel que mentionné auparavant.

En général, toutes les tendances qu'on peut conventionnellement inclure dans la famille structuraliste (tant en ce qui concerne les sciences de la nature que les sciences de la société et de l'homme), consistent à approcher l'objet de

---

<sup>98</sup> Malinowski, B., ( 1968 ), Théorie scientifique de la culture, Paris, F. Maspero, p. 33

recherche comme une totalité à laquelle sont subordonnés les éléments qui la composent. »<sup>(99)</sup>

Par contre, il serait judicieux de noter dans le fonctionnement des deux cas, une certaine différence qui se résume en ces points :

- 1) le centre ivoirien est placé sous la tutelle de la municipalité et sous une couverture politique alors que le futur centre béninois serait sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Néanmoins, la Préfecture dans laquelle serait implanté le dit centre interviendrait pour la survie du Centre,
- 2) le régime du centre ivoirien est à régime d'externat. Ceci n'est pas de notre point de vue sans difficulté pour le suivi efficace des jeunes et pour le succès de l'action entreprise par la Commune pour la formation technique et professionnelle des jeunes à risques. A cet effet, pour pouvoir bien canaliser ces jeunes béninois, il serait opportun de penser au régime d'internat pour empêcher ces jeunes de retomber dans les maux qui les minaient avant d'intégrer le centre.

Pour ce faire, l'éducation extra-scolaire est une approche pédagogique spécifique qui se veut complémentaire tout en facilitant une certaine adaptation à l'apprentissage axé sur l'apprenant. Vu le caractère innovateur de l'objet de la présente étude et le manque de documentation auquel nous sommes confrontée, ( étude scientifique reliant le loisir à l'éducation extra-scolaire ), nous allons nous servir de la pensée de Dewey et notamment celle des américains John Crompton et Peter Witt dans *Recreation programs that work for at-risk youth*, »<sup>(100)</sup> , L. Driver et al dans *Benefits of leisure* <sup>(101)</sup> dont l'intérêt est de montrer de quelle façon éducation et loisir sont liés.

---

<sup>100</sup> Crompton, J.L., et Witt, P.A., ( 1996 ), *Recreation programs that work for at-risk youth*, Texas, Venture publishing, 363 p.

<sup>101</sup> Driver, B.L., [ et al ], ( 1991 ), *Benefits of leisure*, Texas, Venture publishing, State College, 483 p.

À ce sujet, il convient de considérer les divers travaux qui ont été menés différemment soit dans le domaine des sciences de l'éducation ou celui des sciences du loisir. Il nous revient alors de faire **une gymnastique scientifique afin de trouver solution à notre problème**. L'usage de cette méthode dans le cadre de notre étude nous aidera à lier la compréhension et l'explication de la dynamique du loisir centrée sur le système éducatif au Bénin.

Au demeurant, de l'étude des écrits recensés, nous sommes parvenue à identifier quatre types de relations pouvant exister entre les concepts de notre étude que nous allons expliquer plus loin :

- déscolarisation - éducation extra-scolaire,
- éducation extra-scolaire - loisirs,
- loisirs-formation
- formation - insertion.

La relation Centre de Jeunesse-déscolarisation ou non scolarisation implique le Centre de Jeunesse et le système éducatif pour assurer l'insertion socio-professionnelle des jeunes par le développement d'un programme répondant aux besoins réels de sa clientèle. Ainsi, le système de complémentarité des activités reliées à des objectifs communs, dans son ensemble est vu dans le sens où toutes les activités éducatives ont un lien étroit entre les besoins des jeunes, de tous les acteurs présents et concernés (le Gouvernement, les Formateurs, la Clientèle, les Objectifs spécifiques, la Stratégie éducative, le Marché de l'emploi).

Nous avons établi un système parce qu'il provoque une complémentarité, une coordination de façon assez stratégique, systémique des objectifs de tous

les acteurs. Pour de Rosnay, un système « est un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but » (102)

Devant une telle situation, il s'avère important de mettre une stratégie adéquate en place en vue de résoudre le problème. Comme ce sont des jeunes rejetés par le système scolaire, la stratégie à mettre en place doit être différente de celle du système scolaire. Dans ce cas bien précis, le nouveau système serait alors le système extra-scolaire.

L'usage de la méthode d'étude de cas dans le cadre de notre étude nous aide à lier la compréhension et l'explication de la dynamique du loisir centrée sur le système éducatif au Bénin. Ladite méthode découle du fait que les raisons motivant la mise en place du Centre ivoirien sont presque identiques dans tous les pays en général et au Bénin en particulier. Nous pensons aux problèmes de scolarisation de la couche juvénile et aux fléaux sociaux comme la drogue, le banditisme.

Après toutes les explications données sur le programme développé dans le centre ivoirien, il est à rappeler aux lecteurs de cette étude que les préoccupations qui ont sous-tendu l'action ivoirienne tournent autour des diagnostics suivant un canevas en 6 points ainsi définis :

- la situation critique des jeunes de la commune de Port-Bouët,
- la composition du public cible ou bénéficiaire (jeunes non scolarisés et déscolarisés ),
- les acteurs concernés par le projet (le Gouvernement, les intervenants sociaux, les organismes non gouvernementaux et les parents des jeunes ),

---

<sup>102</sup> Rosnay. ( de ), (1975 ), Le Mscroscope : vers une vision globale, Paris, Éd. Du Seuil, p. 93

- les objectifs à atteindre (former les jeunes pour leur insertion professionnelle ),
- les moyens à mettre en œuvre,
- la programmation du contenu du projet (formation basée sur la pédagogie individualisée et en alternance ).

Dans ce volet, il ressort que cette problématique est liée au problème crucial de la non qualification professionnelle des jeunes issue de la déscolarisation et de la non scolarisation de ces jeunes de Port-Bouët. On remarque que chaque mot utilisé dans cette étude en soi, constitue une problématique spécifique, mais, la liaison de la démarche méthodologique et le concept loisir entraînent une dynamique certaine. Cette liaison conduit à dégager :

- le rôle ou la place des jeunes dans le développement national,
- l'importance du rôle des acteurs ( le Gouvernement et les intervenants sociaux) dans la mise en œuvre du projet éducatif dans le système extra-scolaire,
- la détermination de la formation à donner et les relations qui peuvent exister entre le centre et les acteurs extérieurs pouvant contribuer à la bonne marche de la formation des jeunes ( les entreprises ciblées pour la formation en alternance ).

### **Analyse du système et modélisation du Centre-Pilote de Port-Bouët : approche éducative d'une étude de cas**

Cette partie de notre travail présente tour à tour l'historique et l'analyse de système et modélisation du Centre-Pilote de Port-Bouët, sa présentation

physique, son organisation administrative, sa clientèle et son organisation pédagogique.

### **Historique**

Le Centre-Pilote des Jeunes a été créé en 1980 sur l'initiative de Madame Hortense Aka-Anghui, Maire de Port-Bouët avec la collaboration du Père Jean-Louis Théron, Aumônier, français, exerçant des œuvres sociales depuis plusieurs années dans le cadre d'actions d'aide à la jeunesse ivoirienne. Mais ces activités ont réellement débuté en Octobre 1981. Au départ le Centre avait pour objectifs premiers :

- 1.- de coordonner toutes les manifestations des associations et clubs de la jeunesse de Port-Bouët en collaboration avec les commissions municipales notamment : la commission de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et celle des Affaires sociales et culturelles,
- 2.- de suivre la jeunesse de la commune de Port-Bouët et l'encadrer pour toutes ses activités.

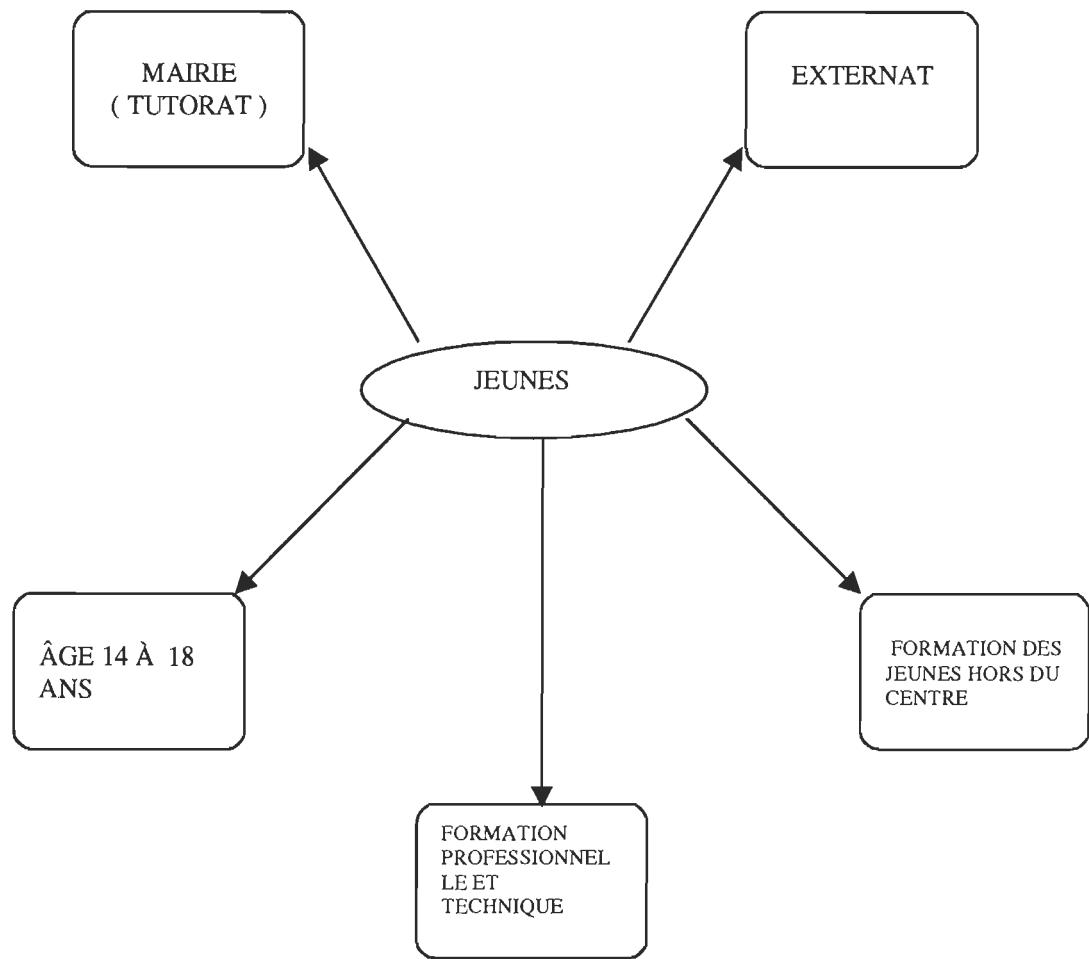


Figure 8. Modélisation du Centre-Pilote de Port-Bouët

À ses débuts, le Centre, dénommé Service Socio-culturel et de Promotion Humaine menait ses activités en s'appuyant essentiellement sur une structure administrative légère composée d'un Directeur et de son adjoint et sur une équipe de bénévoles. L'équipe était quant à elle, composée d'un animateur culturel, d'un animateur sportif et d'un animateur social. Avec l'évolution des choses, les jeunes usagers du dit centre ont manifesté le désir de faire du Centre un lieu de formation en plus des activités qui s'y mènent déjà. À partir de cet instant, tout a commencé à se préciser.

En 1989 l'équipe de travail a été renforcée avec l'affectation d'une Assistante sociale, d'une Maîtresse d'éducation permanente, de deux Conseillers d'éducation et de deux formateurs techniques.

### **Fonctionnement du Centre-Pilote de Port-Bouet**

Le fonctionnement efficace du Centre se fait à différents niveaux tel qu'annoncé par l'organigramme ci-dessous mentionné.

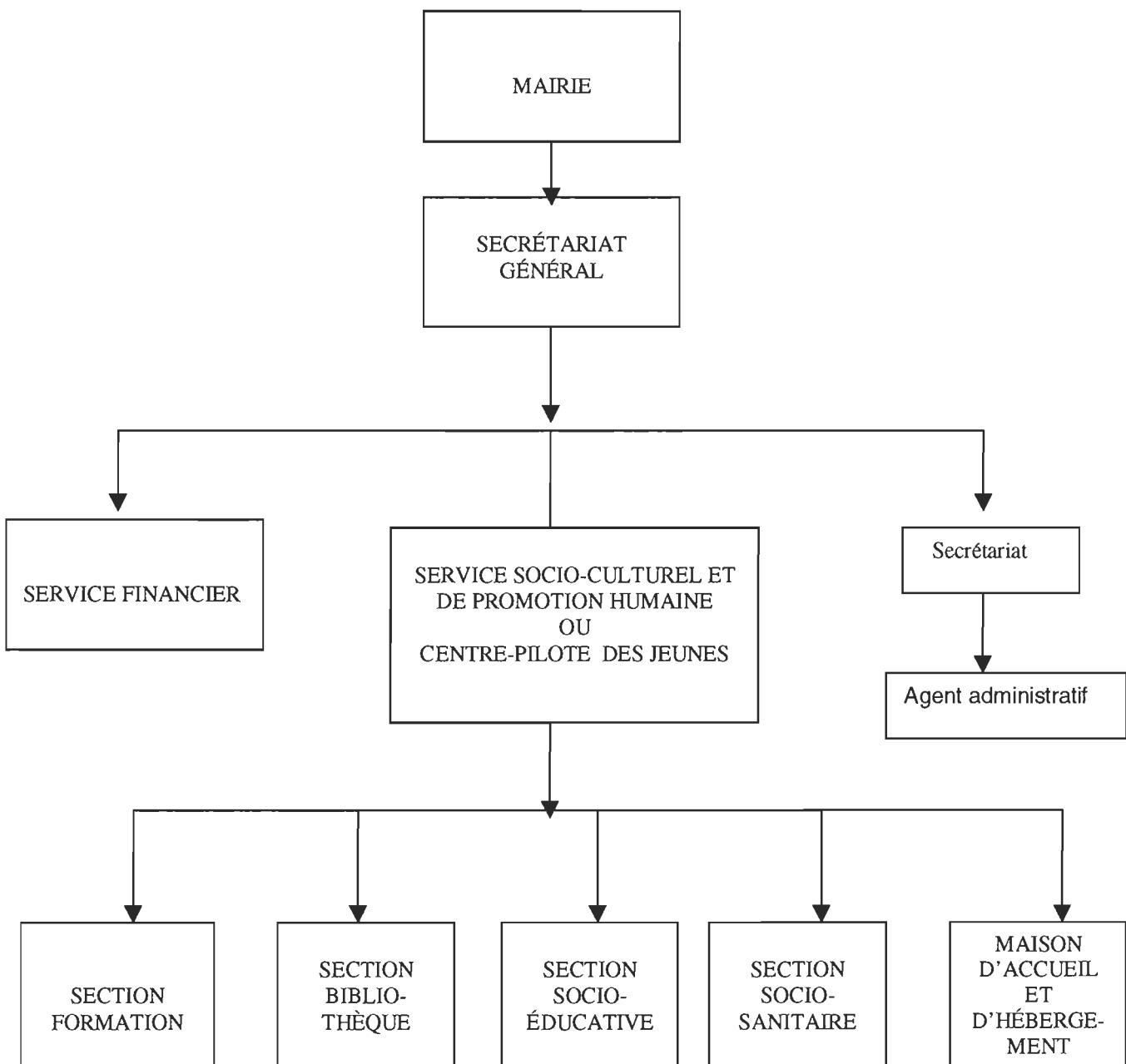


Figure 9. Organigramme du Centre-Piote des jeunes de Port-Bouët

## **Les différentes sections du Centre-Pilote de Port-Bouët**

### **La section formation, prévention, insertion et alphabétisation**

La Section Formation, Prévention, Insertion et Alphabétisation dont les activités sont au centre de notre stage incombe à quatre (4) personnes dont , une Maîtresse d'Éducation Permanente, fonctionnaire du Ministère de la Promotion des Jeunes et de la Culture Civique et trois agents municipaux. Les objectifs principaux concourent à :

- aider les jeunes déscolarisés à apprendre un métier,
- aider aussi ceux qui pour une raison ou une autre se retrouvent dans la rue à essayer de se réinsérer dans la vie sociale,
- permettre aux jeunes qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école d'apprendre à lire, à écrire et à calculer pour améliorer leurs conditions de vie
- installer les jeunes diplômés individuellement ou collectivement qui présentent un bon projet au Centre par un prêt remboursable sur cinq (5) ans avec un faible taux d'intérêt.

### **La section bibliothèque**

Elle se compose de neuf (9) personnes dont 2 bénévoles. Depuis 1991, elle fait partie du patrimoine du Centre-Pilote de Port-Bouët. Elle a pour mission de permettre à la population en général et aux Jeunes en particulier d'accéder à l'information, à la formation et à la distraction grâce à une documentation bien fournie.

### **La section socio-éducative, sportive et ludique**

Elle se compose de quatre (4) personnes dont un ( 1 ) bénévole. Trois activités importantes structurent la section. Cette section spécifique s'occupe de l'animation permanente des activités de loisirs ( culturelles, sportives, des jeux intellectuels et sociaux, et des programmes de soutien scolaire ).

### **La section socio-sanitaire**

Composée de cinq (5) personnes, ses activités principales sont d'ordre social et médical ( visites à domicile, enquêtes des cas sociaux, causeries, vaccination, pesées, suivi des femmes enceintes ). La section s'occupe également de l'encadrement des personnes handicapées à l'Institut Médico-pédagogique, travaille à l'hôpital et gère des prêts d'aide sociale pour les femmes de la commune.

### **La Maison d'accueil et d'hébergement**

Ouverte officiellement en 1995, la Maison d'accueil et d'hébergement a pour objectif de servir de lieu d'accueil des formations, des réunions ou des réceptions municipales, nationales et internationales. Elle permet ainsi d'asseoir une certaine autonomie du Centre en lui créant des bénéfices financiers réinvestissables tirés de sa location. Le responsable est un agent municipal formé pour la gestion d'une telle structure.

Il est indispensable de mentionner ici que les responsables de chacune des sections sont des fonctionnaires d'État sauf la responsable de la section socio-sanitaire qui est un agent municipal.

## **Présentation physique du Centre-Pilote de Port-Bouët**

Situé dans la Commune de Port-Bouët qui fait partie des 10 Communes d'Abidjan, le Centre-Pilote des Jeunes se présente physiquement comme suit :

De l'extérieur, on remarque un grand complexe clôturé en brique et badigeonné en jaune. À l'entrée, le Centre commence par des ateliers détachés des services administratifs. Au milieu se dresse la salle polyvalente, la Bibliothèque et les aires de jeux qui sont séparés des services administratifs par un mur. De l'autre côté du mur, à gauche, nous avons la Direction, à droite les différents services rattachés à la Direction et devant nous se trouve l'auberge des jeunes (hébergement).

## **Organisation opérationnelle et administrative**

La gestion du Centre se fait grâce à une Administration communale et aux Services qui y sont directement rattachés. Pour sa restructuration et son fonctionnement, le Centre-Pilote des Jeunes de Port-Bouët dispose désormais de :

- Une Direction,
- Un Secrétariat,
- Une Section socio-éducative,
- Une Section formation, prévention, insertion, alphabétisation,
- Une Section sanitaire,
- Une Section Bibliothèque,
- Une auberge de jeunes.

Pour répondre le plus possible à la demande et aux besoins des jeunes, le Centre s'est assigné :

1.- de rassembler les jeunes qui avaient envie d'apprendre un métier, de s'investir dans le développement de leur quartier,

2.- de créer une équipe d'éducateurs ayant une bonne expérience avec les jeunes recrutés dans les quartiers et qui ont su prouver leur savoir-faire,

3.- d'assurer à la jeunesse une initiation professionnelle dans les ateliers ciblés par le Centre à cet effet.

À ce sujet, quatre services techniques ont été mis sur pied et restructurés de la manière suivante :

- Un Service Sportif chargé de coordonner le Comité d'Animation Sportive en encourageant la pratique de certains sports notamment : le football, le handball, le karaté, l'athlétisme et le basket-ball,

- Un Service Culturel chargé d'organiser des activités de théâtre, des excursions, du ciné-club, d'animation destinée aux jeunes,

- Un Service Alphabétisation fonctionnant pour les jeunes,

- Un Service Accueil et orientation chargé de tout le secteur social auprès des jeunes. Il assure l'information, les préventions et la réinsertion des jeunes en difficulté par le biais de l'apprentissage et facilite la tâche.

De manière théorique, les agents répondent de leur travail aux chefs de section, qui soumettent leurs rapports d'activités au Directeur, qui à son tour rend régulièrement compte à la Mairie. Le suivi opérationnel des activités est quotidiennement assuré par le Directeur, et de manière plus formelle par des

réunions de l'équipe de Direction préparant des réunions élargies à l'ensemble du personnel tous les quinze (15) jours.

De plus, la tutelle municipale sur le Centre-Pilote de Port-Bouët s'applique à trois niveaux dans le fonctionnement interne du Centre :

- 1.- la gestion du personnel est de l'unique responsabilité de la Mairie,
- 2.- la gestion financière respecte les textes gouvernementaux en vigueur en Côte d'Ivoire,
- 3.- le patrimoine infrastructurel du Centre appartient à la Mairie.

La tâche de la formation professionnelle et technique des jeunes déscolarisés et non scolarisés de la Commune urbaine de Port-Bouët est essentiellement le fait de la Mairie. En outre, selon les propos recueillis lors de notre enquête menée au Centre, la structure collabore avec les Ministères ci-dessous cités dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique dudit Centre. Il s'agit entre autres :

- du Ministère de la Jeunesse, de la Promotion et de la Culture Civique,
- du Ministère de l'Agriculture
- du Ministère de l'élevage
- etc.

### **La clientèle du Centre-Pilote de Port-Bouët**

La Commune de Port-Bouët compte 200.000 habitants avec le dernier recensement de la population. L'examen de la répartition de la population selon les tranches d'âge révèle que 65 % de la population a moins de 30 ans. Cette

importante population jeune se caractérise par un fort taux de déscolarisés, de non scolarisés et de chômeurs<sup>103</sup>.

Telle que organisée, la formation est prévue pour ces jeunes non scolarisés ou déscolarisés dont l'âge varie entre 14 et 18 ans. Les jeunes inscrits au Centre sont soumis au régime d'externat. Tous les jours après la formation dans les ateliers privés , les jeunes de Port-Bouët retournent dans leur famille respective. Une fois enregistrés au Centre, selon leurs besoins de formation, les jeunes sont soit placés chez les anciens du Centre ou chez des particuliers. Ils viennent au Centre pour pratiquer uniquement les activités de loisir d'autant plus que les activités de formation se font directement dans les ateliers privés ciblés par le Centre.

Pour le placement du jeune apprenti, le patron de l'atelier perçoit la somme de cinq mille (5 000) FCFA ce qui correspond à 50 FF. Au-delà de cet apport, la commune avait exempté les ateliers chez lesquels étaient placés les jeunes en formation des taxes locales imposées à leurs activités, ce qui relève entre autres des mesures fiscales. En 1994, les taxes locales sur les activités lucratives ont été remplacées par l'impôt synthétique perçu par la Direction des impôts. À partir de cet instant, les exemptions et réductions faites au niveau local ne peuvent plus s'appliquer. De ce fait, les artisans concernés ne s'intéressent plus à la formation des jeunes en situation d'apprentissage. Ces artisans ont donc perdu la contribution la plus importante à l'action sociale d'éducation de la commune. Ce fait n'est pas sans effet néfaste sur la suite de la formation des jeunes.

Au Québec par exemple, on parlera plutôt de la « loi du 1% » favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre assumé par les entreprises<sup>104</sup>.

---

<sup>103</sup> Koffi, A., (1995), Rapport d'évaluation du programme de formation des apprentis du Centre-Pilote des Jeunes de Port-Bouët, Abidjan, p. 8.

<sup>104</sup> Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, (1997), Document d'information sur le régime d'apprentissage, p. 18. Québec, SQDM

L'entreprise en participant au régime d'apprentissage au Québec a droit au Crédit d'Impôt Remboursable pour la Formation ( **CIRF** ). Donc l'entreprise qui signe un contrat d'apprentissage et qui est admissible au CIRF peut réclamer jusqu'à 40 % des dépenses de formation admissible pour un maximum de 200 \$ par apprenti par semaine. Ainsi, la portion des dépenses assumées par l'entreprise peut être considérée comme une dépense de formation admissible en vertu de la loi du 1 %.

Les avantages des entreprises du Québec à participer au régime d'apprentissage se résument en trois grands points :

1.- Le régime d'apprentissage au Québec permet à l'entreprise de former de jeunes travailleurs qui répondent parfaitement à ses exigences de qualité et de productivité par un encadrement adéquat en milieu de travail,

2.- quant à l'entreprise, elle s'assure de former une main-d'œuvre qui excellera dans son domaine de spécialisation. Elle résoudra ses difficultés de recrutement de travailleurs qualifiés,

3.- l'apprentissage favorise chez l'apprenti une plus grande motivation et une meilleure intégration à l'organisation du travail de l'entreprise.

### **Structure de conception du Centre-Pilote de Port-Bouët**

Bien que relevant de l'ensemble de la Mairie, la formation des jeunes incombe principalement à la Direction du Centre-Pilote de Port-Bouet. L'explication sera plus détaillée dans les lignes qui suivent. Cette Direction qui est placée sous l'autorité d'un Directeur a pour mission l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique de formation et des programmes de formation contribuant à la récupération de ces jeunes à risques.

On parle de politique quand il y a un fait conscient permettant d'atteindre un but collectif. Le fait conscient nous fait partir d'une idée pour constituer un ensemble d'objectifs à atteindre par des moyens coordonnés inscrits dans une stratégie globale. Dans ce sens, la politique de formation du Centre qui fait l'objet de notre étude, est une ligne directrice mise en œuvre par les professionnels de l'éducation hors de l'école ou par l'éducation de deuxième chance ( éducation extra-scolaire ), tout en fixant les orientations et des principes précis pour le fonctionnement du dit Centre.

Ainsi au contact de la réalité, les différents services ont été restructurés, les activités ont été réaménagées et réorganisées à partir de leurs relations avec les autres départements ou institutions étatiques ou privées notamment les services administratifs (les Ministères) et les Organismes Non Gouvernementaux ( ONG ) auprès desquels des solutions aux problèmes rencontrés étaient recherchées.

À ce titre, la Direction du centre est chargée de :

- 1.- l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique de formation et de la politique des activités socio-éducatives spécifiques à la jeunesse déscolarisée et non scolarisée,
- 2.- l'élaboration et l'exécution de la politique de formation technique et professionnelle des jeunes déscolarisés et non scolarisés de la commune,
- 3.- la lutte contre les fléaux sociaux,
- 4.- l'alphabétisation de la population,
- 5.- la prise en compte des affaires sociales de la commune.

## **Son organisation pédagogique**

A partir de 1990, devenu le Centre-Pilote des Jeunes, il a dépassé son cadre habituel de lieu de loisir tout court pour la population jeune de Port-Bouët pour se donner une autre envergure ; celle de former les jeunes à risques de la Commune dans des métiers manuels pour l'insertion professionnelle de ceux-ci. Ainsi, le Centre doit son fonctionnement actuel à une équipe de 25 personnes de statuts différents. On compte au sein du personnel 19 agents de la Mairie appelés communément agents municipaux et 6 fonctionnaires de différents Ministères techniques entre autres le Ministère de la Promotion des Jeunes et de la Culture Civique (ex-Ministère de la Jeunesse et des Sports) détachés auprès de la Mairie de Port-Bouët.

Cette équipe est scindée en deux cellules :

- La Cellule Accueil et Écoute des jeunes chargée d'assurer une permanence dans le Centre et dans les quartiers (la division administrative d'une ville). Donc, dans ces quartiers ont été mis sur pied des équipes d'animation qui interviennent dans des domaines relevant de la compétence du Centre en l'occurrence l'alphanumerisation, l'animation culturelle et sportive etc. Elle peut également accueillir les jeunes en difficultés (fugue, sortis de prison, etc) pour leur orientation professionnelle,

- la Cellule Formation et Réinsertion est chargée d'informer les jeunes et de rechercher des emplois ou des placements en apprentissage. Elle se charge également du suivi de la formation dans les ateliers de formation ciblés par le Centre et à l'installation des jeunes en unités artisanales (entrepreneuriat).

**Tableau 3. Répartition du personnel du Centre-Pilote des jeunes de Port-Bouët**

Service	Nombre de personnes	Fonction	Statut	
<b>Direction/ Administration</b>	5 Personnes	1 Directeur 1 Chargé d'études 2 Secrétaires 1 Chauffeur	1 Fonctionnaire	4 Agents municipaux
<b>Section Bibliothèque</b>	7 Personnes	1 Chef service 6 Animateurs	1 Fonctionnaire	6 Agents municipaux
<b>Section Formation</b>	4 Personnes	1 Chef de service 3 Animateurs	1 Fonctionnaire	3 Agents municipaux
<b>Section Socio- éducative</b>	3 Personnes	1 Chef de service 2 Animateurs	1 Fonctionnaire	2 Agents municipaux
<b>Section Socio- Sanitaire</b>	5 Personnes	1 Chef de service 4 Animateurs		5 Agents municipaux
<b>Section Mai- son d'Héber- gement</b>	1 Personne	1 Chef de service		1 Agent municipal
<b>Total</b>	26 Personnes		4 Fonctionnaires	21 Agents municipaux

### Ce que nous avons retenu de notre étude de cas

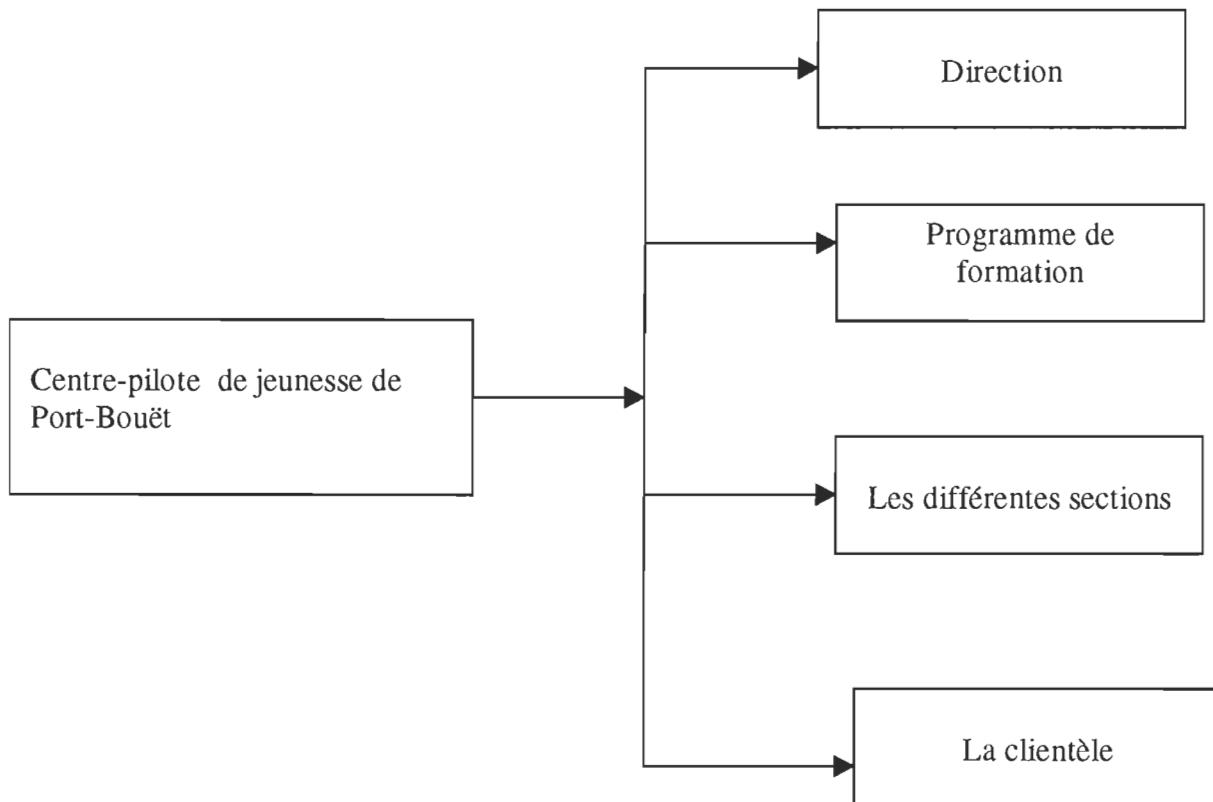


Figure 10. Schématisation de ce que nous avons retenu de notre étude de cas

Pour viabiliser le projet, il nous revient de chercher à analyser les expériences des autres pays comme celles de la Côte d'Ivoire afin de l'adapter à nos réalités éducatives. Ainsi, dans les lignes qui suivent, nous avons développé, d'une manière plus exhaustive, ce que nous avons retenu du Centre Pilote de Port-Bouët comme base de fondation. Et c'est sur cette fondation que nous allons bâtir les futurs Centres selon notre approche de la chose et nos besoins spécifiques.

Il s'agit dans le Centre de Port-Bouët d'une prévention par l'éducation et la formation dans les structures appropriées. Des infrastructures d'encadrement ( Centre de jeunesse, Maisons de jeunes et de la culture, des Centres de loisirs à proprement dits et des Centres de formation professionnelle et récréative ) ont été créées en milieu ouvert destinées à accueillir les jeunes qui n'ont pas pu s'insérer harmonieusement dans le système éducatif institutionnel.

Le Centre et ses annexes (les équipes d'animation culturelle et sportives des différents quartiers de la commune ) sont sous tutelle de la Commune de Port-Bouët. Contrairement à l'approche ivoirienne, les Centres de Jeunesse béninois seront des patrimoines du Ministère Béninois de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs à l'instar du Ministère camerounais de la Jeunesse et des Sports qui comptait sous sa tutelle en 1990 :

- 10 Centres Provinciaux de Jeunesse et d'Animation,
- 49 Centres Départementaux de Jeunesse et d'Animation,
- 72 Centres d'Arrondissement de Jeunesse et d'Animation.

Toutes ces différentes structures d'éducation extra-scolaire forment des jeunes dans des disciplines diverses telles que :

- secrétariat,
- maçonnerie,
- mécanique auto,
- vannerie,
- poterie,

- petit élevage,

- électricité,

- civisme,

- menuiserie,

- dactylographie,

- comptabilité.

Il est indispensable de mentionner que après l'exploration du Centre-Pilote de Port-Bouët , tout ne sera pas hérité de ce Centre en ce qui concerne son fonctionnement même si nous nous sommes inspirée de lui pour concevoir l'image des futurs Centres béninois. Pour ce faire, ce que nous avons retenu et qui servirait de fondation à notre programme serait axé surtout sur la représentation du Centre béninois où les différences se situeraient au niveau :

- du tutorat,

- de l'âge de la clientèle,

- et le régime.

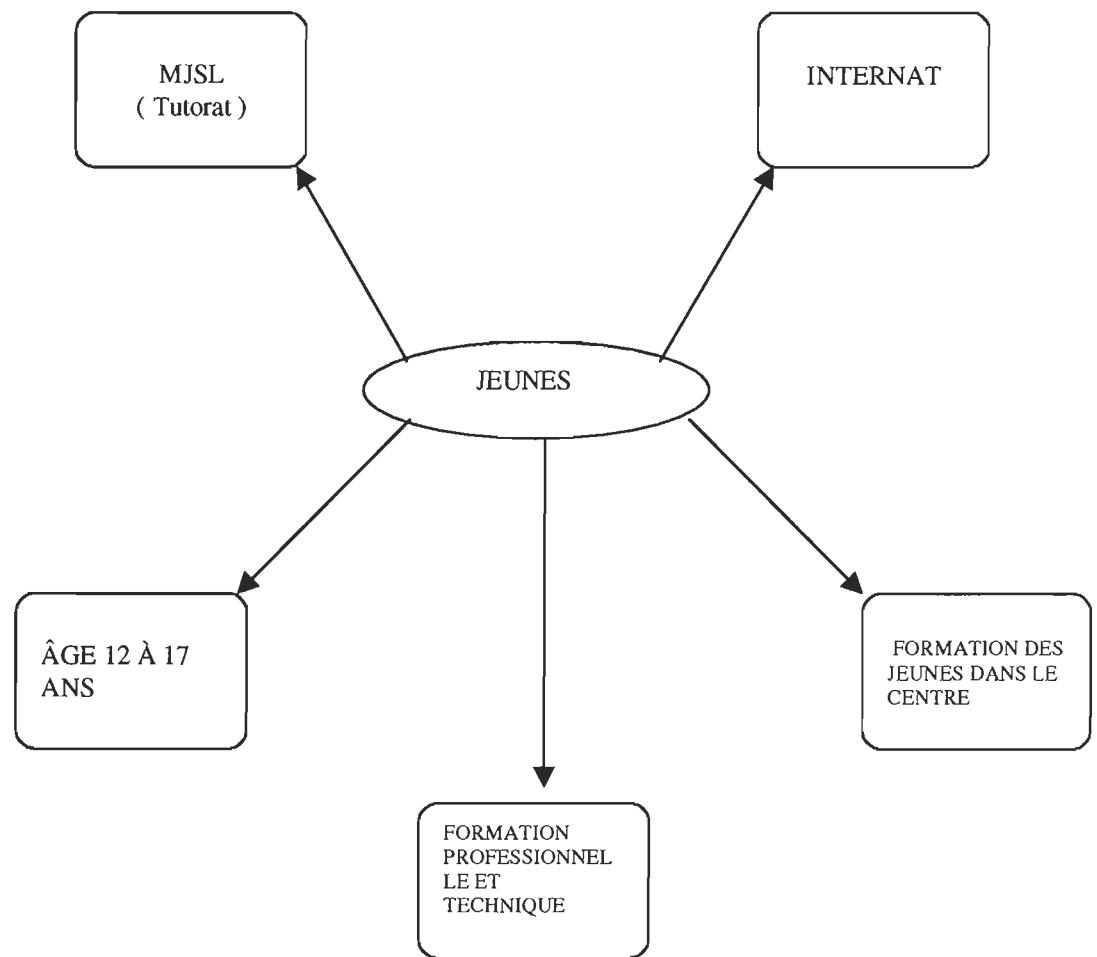
**Conception des Centres de jeunesse selon notre approche au Bénin**

Figure 11 Modélisation du Centre-Pilote Béninois de Jeunesse

On sait suffisamment que l'école béninoise est malade de ses méthodes d'enseignement<sup>105</sup>). Pour pallier cette difficulté exprimée au sujet du système éducatif développé plus haut et donner des chances de développement assuré aux jeunes, nous avons choisi de rompre avec la sclérose, le cloisonnement, voire le cantonnement pédagogique relatif aux relations maître et élève. Ce qui fait du maître dans ce système le détendeur de la vérité et l'élève, le soumis à un enseignement imposé. Ceci pour donner des possibilités au jeune en situation difficile de faire son cursus de formation tout en tenant compte de l'élitisme .

On ne cesse de prôner le changement de mentalité dans notre pays. Pour réussir ce pari, il faut nécessairement inculquer des valeurs positives aux jeunes sans oublier les réalités du marché de l'emploi pour pouvoir répondre aux objectifs premiers de ceux-ci. Ainsi la formation professionnelle et technique dans le système extra-scolaire des jeunes rejetés par le système structuré doit désormais occuper dans le système éducatif en général de notre pays, une place de choix. Elle constitue le leitmotiv de l'implantation du présent projet c'est-à-dire l'implantation des Centres de Jeunesse dans les Chefs-lieux des Départements du Bénin. Pour que ce système réponde aux besoins sur le terrain, les programmes à développer dans les Centres doivent être élaborés en conséquence dans des conditions proches de celles dans lesquelles l'apprenant exercera son métier plus tard. Cela suppose qu'au cours de la formation, l'accent sera plus mis sur la pratique que sur la théorie. Dans ce cas, l'instituteur s'adresse à l'élève, l'éducateur ou l'animateur à l'apprenant. Pour ce faire, nous devons travailler encore plus sur le concept extra-scolaire et loisir et donner une cohérence éducative à la chose.

Pour pallier ce qui manque à l'éducation formelle afin d'intéresser plus les jeunes à y rester, et enfin pour marquer la différence entre les deux systèmes, nous sommes amenée dans le contexte actuel à :

---

<sup>105</sup> Quotidien La Nation n° 1676 DU 19/2/97

- maîtriser le rôle et l'utilité des loisirs dans la société,
- développer l'esprit coopératif chez la clientèle des centres,
- évaluer les capacités d'adaptation des jeunes en situations difficiles ou des jeunes à risques,
- concilier les loisirs à la formation donnée en dehors des quatre murs de l'école.

En un mot, ce programme est celui qui donne des méthodes, suggère des moyens concrets, fournit des techniques pratiques, exige une pédagogie individualisée. Cette pédagogie individualisée part du point de vue selon lequel on peut aider quelqu'un à choisir son domaine de formation si cela s'avère indispensable. Les programmes d'enseignement ou de formation traditionnelle fournissent la plupart du temps des listes de thèmes et ne disent pas toujours ce qui est attendu de la part du formé (objectifs d'apprentissage). La pédagogie individualisée quant à elle insiste d'abord sur les objectifs de formation et les objectifs pédagogiques. Il s'agit là d'un point de passage obligatoire. Il est alors possible de préciser pour chacun des formés son itinéraire particulier en fonction de sa position par rapport à l'ensemble des objectifs de formation compte tenu de ses acquisitions antérieures, de son rythme d'apprentissage, des conditions de sa formation. Nous pouvons appeler ceci le cheminement pédagogique personnalisé de l'apprenant.

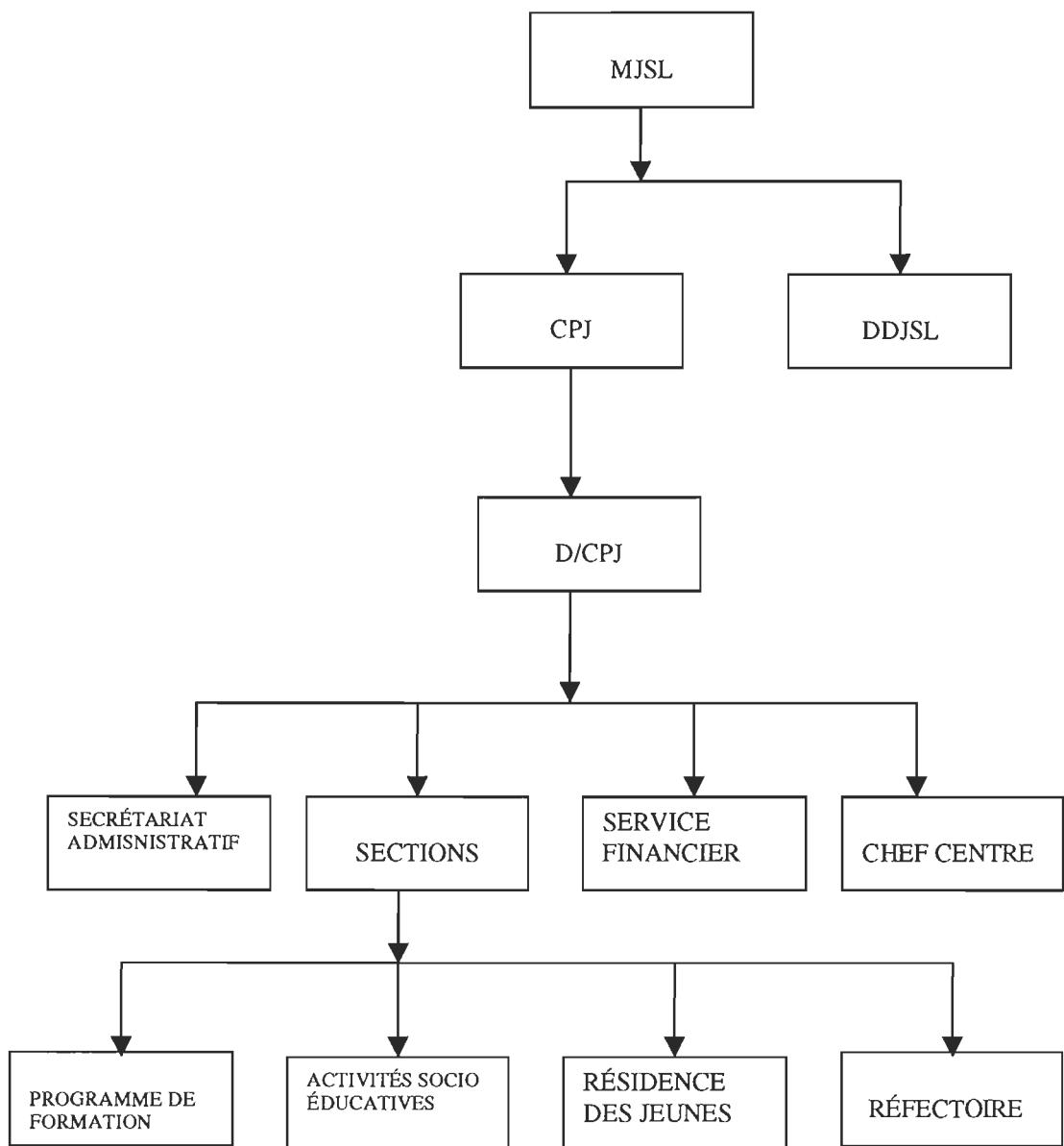


Figure 12. Organigramme du centre-pilote de jeunesse du Bénin

De par notre représentation, il se dégage clairement une différence entre l'organigramme de Centre-pilote de Port-Bouët et les Centres à implanter au Bénin en ce qui concerne l'administration, la gestion et le fonctionnement de celui-ci même si nous nous sommes inspirée des expériences ivoiriennes. «Ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien (106)».

La différence provient aussi du fait de l'absence de la commune dans la participation des organes fonctionnels des Centres béninois. Cependant, la commune doit contribuer financièrement à l'implantation et au fonctionnement des Centres dans leurs localités mais placés sous l'égide du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des loisirs du Bénin.

### **Modélisation du Centre béninois de jeunesse : processus de transformation**

Le processus d'apprentissage peut impliquer la présence de directions à poursuivre, les finalités à atteindre ou de changements à apporter chez un individu ou un groupe. L'éducation, la formation et l'enseignement sont ici considérés comme des systèmes qui tentent de changer le comportement d'un individu ou d'un groupe dans une direction donnée. De ce fait, l'apprentissage est un processus à l'intérieur duquel nous avons relevé des fonctions principales :

- le diagnostic du problème du jeune,
- l'intervention des pédagogues du Centre,
- le contrôle du cheminement du jeune par les intervenants,
- et la régulation par les méthodes utilisées.

---

<sup>106</sup> Descartes R. (1963), Discours de la méthode, Paris, 3<sup>e</sup> éd., Éd. Vrin, 493 p.

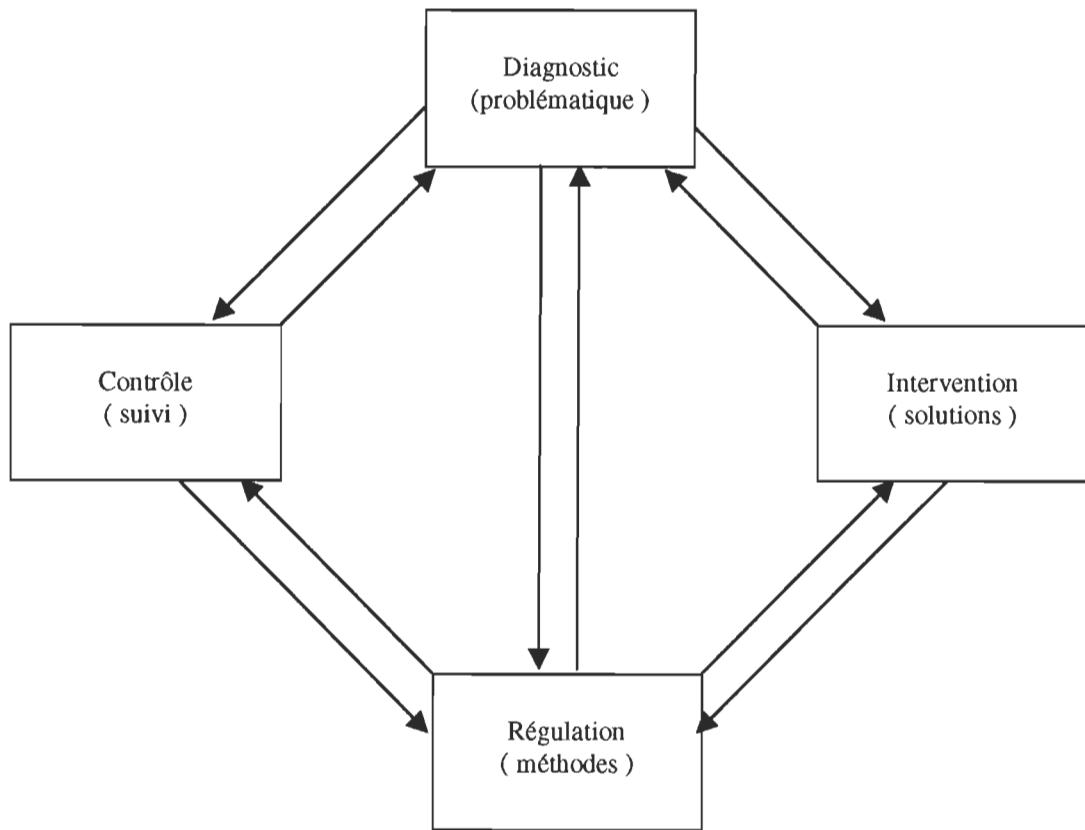


Figure 13. Les fonctions du processus d'apprentissage pour le centre de jeunesse du Bénin

Chacune de ces fonctions ne s'exerce pas à vide et requiert la manipulation de certaines variables que nous tenterons de déterminer. Le jeune participant à des activités de formation, dont il a lui même la responsabilité et le contrôle, possède déjà certaines connaissances acquises, attitudes et habiletés développées. C'est ce qui en approche systémique correspondrait à des entrées souvent désignées par l'expression anglaise « input » et par l'expression québécoise « intrant », que nous définirons comme étant l'ensemble des particularités caractérisant une personne à son entrée dans un système de formation.

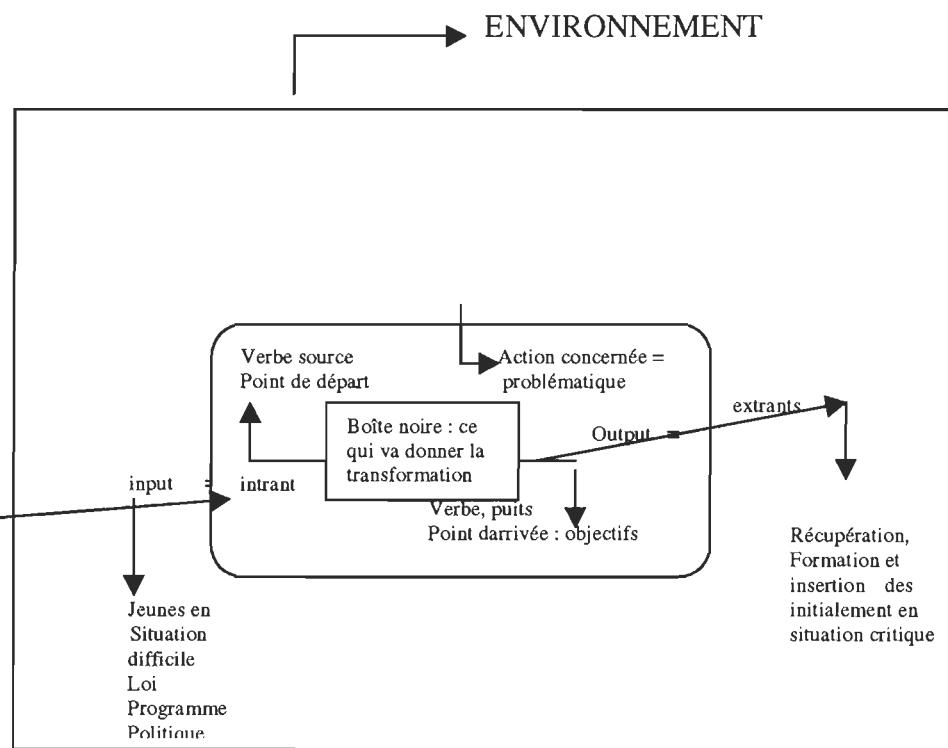


Figure 14. Modélisation du système de formation : processus de transformation

À la fin de sa formation, le jeune aura acquis de nouvelles compétences correspondant à des sorties « output » ou extrants, que nous définissons comme l'ensemble des particularités caractérisant une personne à sa sortie d'un système de formation.

Ainsi définie, la transformation des intrants et des extrants est favorisée par la mobilisation des ressources humaines (politique, intervenants sociaux, jeunes en situations difficiles), financières (subvention, Contribution), matériel (environnement, centre de jeunesse, équipements, programme de formation, matériel didactique). Ces intrants peuvent aussi se traduire par les politiques,

les ressources , les programmes mis en oeuvre pour rendre effectif le processus de transformation, relatif à la formation des jeunes qualifiés aptes à s'insérer sur le marché de l'emploi ( les extrants )

Dans cet ordre d'idée, les intrants constituent désormais la condition « sine qua non » de l'implantation du centre et de son fonctionnement en vue d'atteindre les objectifs spécifiques fixés que nous pouvons dénommer aussi les « output » ou les résultats visés par objectifs premiers . C'est le noeud même du système de formation.

Ce genre de liaison cadre parfaitement avec la définition de l'éducation extra-scolaire qui met le jeune déscolarisé ou non scolarisé en situation d'éducation autrement que dans le système scolaire ou système formel où l'enseignement lui est imposé parce que pré-établi et ne tenant pas compte de son niveau d'instruction ni de sa capacité d'adaptation, ni de ses besoins réels et enfin ni des réalités quotidiennes ( l'évolution technique ).

Ainsi, l'apprenant vient au centre avec son projet éducatif ( choix de domaine d'apprentissage ) et entre en contact avec l'animateur ou l'éducateur pour son apprentissage ( métier désiré ), ( l'approche individualisée et personnalisée ). L'animateur doit pouvoir dans ce cas, orienter le jeune compte tenu de la situation du marché de l'emploi.

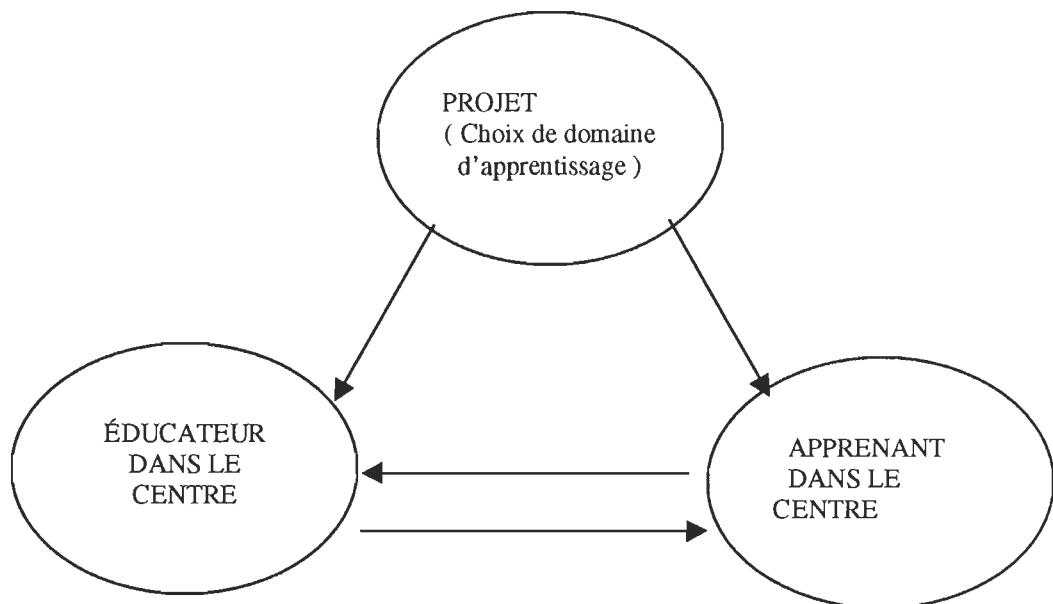


Figure 15. Processus de réalisation du projet de l 'apprenant

C'est pour résoudre les problèmes auxquels les jeunes sont confrontés que cette étude a vu le jour. De ce fait, nous estimons qu'il est indispensable de procéder à un réexamen profond des procédures de certification, afin que soient prises en compte les compétences acquises au-delà de l'éducation initiale. Il est donc important que les compétences acquises, en particulier dans le cours d'une vie professionnelle puissent être reconnues auprès des entreprises, mais aussi au sein du système éducatif formel.

De tels projets sont actuellement à l'étude dans certains pays. C'est ainsi que la Commission européenne sur l'Éducation, dans un récent livre blanc prévoit la création de « cartes personnelles de compétences »<sup>107</sup> permettant à

<sup>107</sup> Delors, J., et [ et al.], (1996), L'Éducation : un trésor est caché dedans, rapport à l'Unesco de la Commission internationale sur l'éducation pour le 20 et 21<sup>e</sup> siècle, Paris, Unesco, 311 p.

chaque individu de faire reconnaître ses connaissances et ses savoir-faire au fur et à mesure de leur acquisition. Ce qu'on appelle reconnaissance des acquis extra-scolaires au Québec.

Donc l'atteinte des objectifs visés serait une réussite évidente du dit projet. L'apprentissage serait généralement de 3 ans pour un métier exigeant un diplôme de formation professionnelle (**DFP**) et de 2 ans pour un métier exigeant une attestation de spécialisation professionnelle (**ASP**). À cet effet, après une durée de 2 ou 3 ans de formation professionnelle, l'apprenant serait en mesure de créer et de gérer des micro-entreprises (il devient promoteur d'auto-emploi et de micro-projets d'entreprises). De ce fait, le problème de chômage et de délinquance issu de l'abandon scolaire ou de non scolarisation serait un tant soit peu résolu.

### **Présentation du cadre physique des Centres de jeunesse au Bénin**

Les Centres à construire seront implantés dans les six Départements du Bénin compte tenu des ressources financières à trouver le moment venu. Mais pour démarrer, nous pouvons d'abord nous contenter d'un Centre-Pilote de Jeunesse du Bénin qui sera implanté à Tokpa-Domé dans le Département de l'Atlantique où le phénomène de déscolarisation et de délinquance juvénile est plus accentué. Il sera un grand complexe. Il sera doté des bureaux du personnel administratif, des éducateurs, des ateliers de formation des jeunes, des logements des jeunes et des aires de jeux. Ce grand complexe dans son détail sera composé :

- d'une auberge de jeunes ( hébergement ),
- des salles de classe accueilleront les jeunes pour leur mise à niveau ou l'alphabétisation,
- des salles servant d'ateliers de formation,

- de trois terrains de jeux (handball , volley-ball et basket-ball),
- le terrain de football ( soccer ) des écoles environnantes peuvent servir aux jeunes,
- d'une infirmerie,
- des bureaux administratifs,
- des toilettes,
- d'une bibliothèque,
- d'un bâtiment polyvalent ( pour les spectacles et les présentations de tous genres),
- d'une cuisine (équipée),
- d'un réfectoire (équipé),
- des dortoirs (filles et garçons),
- du jardin.

### **Gestion, fonctionnement et administration des Centres-Pilotes Béninois**

Pour la phase expérimentale avec le centre d'Allada, nous pouvons démarrer le projet avec une cohorte de 90 jeunes déscolarisés, non scolarisés ou enfants de rue à raison de 15 jeunes par Département âgés de 12 à 17 ans pour une formation technique et professionnelle d'une durée de deux (2) à trois (3) ans.

Cependant, tout en respectant les exigences du Centre, le jeune est libre de choisir son domaine de formation selon ses besoins fondamentaux. Il convient de mentionner que la formation de ces jeunes se fera par cohorte. Ces jeunes seront retenus selon les critères ci-dessous cités.

### **Critères de sélection**

L'apprenant est un jeune qui désire apprendre un métier offert par apprentissage. Il est sélectionné par le Centre et doit s'engager par contrat, à respecter le cadre de formation établi. Pour ce faire il doit respecter les critères suivants :

- être béninois,
- être âgé de 12 à 17 ans,
- être déscolarisé ( le jeune en rupture avec le système scolaire ),
- être non scolarisé ( jeune qui n'a jamais été inscrit dans une école ).

### **Conditions d'admission**

Le centre inscrit le jeune comme un apprenti à temps complet dans un programme de formation professionnelle en vue de l'obtention d'un diplôme de formation professionnelle (**DFP**) ou d'une attestation de spécialisation professionnelle (**ASP**) qui seront émis par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et le Ministère de l'Éducation Nationale. Certains jeunes seraient inscrits non seulement à l'apprentissage de petits métiers mais aussi en formation générale en vue de terminer les matières telles que le français, les mathématiques. Cette partie s'intéresserait plus aux jeunes déscolarisés pour une mise à niveau ( alphabétisation ).

Le dossier de l'apprenant doit comporter :

- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif,
- une autorisation parentale,
- un projet de formation ( domaine de formation désiré par le jeune ),
- un engagement d'apprentissage

### **Organisation administrative**

Le Centre de Jeunesse comprendra une Direction qui sera assistée par un Conseil de direction composé des départements à charge de la jeunesse, de l'Emploi ou de Financements des projets de jeunes.

### **Conseil d'administration**

Le Conseil de direction assistera la Direction dans l'organisation et la mise en pratique de la politique du Centre. Il approuvera le budget et arrêtera toutes les mesures administratives destinées à améliorer le fonctionnement du Centre. Ce Conseil sera composé ainsi qu'il suit :

- **un Président** : Le Représentant du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs,
- **un Vice-Président** : Le Représentant du Ministre de l'Éducation Nationale,

**- des Membres**

- Le Représentant du Ministre de la Culture et de la Communication,
- Le Représentant du Ministre du Plan. de la Restructuration Économique et de la Promotion de l'Emploi,
- Le Représentant du Ministre des Finances,
- Le Représentant du Ministre du Commerce et de l'Artisanat,
- Un Représentant du Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (CEPEPE),
- Un Représentant du Centre de perfectionnement du Personnel des Entreprises (CP PE),
- Deux ( 2 ) Représentants des jeunes apprenants choisis par les apprenants eux-mêmes,
- Un ( 1 ) Parent de jeunes choisis par le Comité des parents d'apprentis.

Il est à noter que le Conseil de Direction qui doit se réunir trois fois par an, pourra avoir recours à des personnes-ressources à des moments donnés pour des problèmes ponctuels et spécifiques selon les compétences de celles-ci.

**La Direction du Centre**

La Direction du Centre sera assurée par un technicien de jeunesse assisté de professionnels dans les différents domaines de formation offerts dans

le Centre. Elle aura pour mission de suivre les activités éducatives et administratives du Centre et d'assurer à cet effet :

- la mise en place du projet éducatif,
- la discipline dans le Centre,
- l'organisation et le contrôle du travail des éducateurs,
- les rencontres périodiques entre éducateurs et apprenants ( causeries, débats, discussion ),
- la mise en place d'une fiche de suivi des jeunes ( conduite, évolution de la formation ),
- la formation, les stages pratiques en alternance pour un perfectionnement dans les entreprises et les travaux divers,
- l'élaboration du projet du budget,
- l'exécution du budget,
- la programmation et l'organisation de la collation de grade des finissants.
- la mise en œuvre des démarches pour l'insertion des jeunes dans les circuits de production en collaboration avec le Ministère du Travail ( la Main-d'œuvre ).

### **Organisation pédagogique du Centre-Pilote du Bénin**

Le mode de relation pédagogique que le centre va privilégier chez le jeune apprenant serait l'esprit critique et d'indépendance qui le libère et le

prépare à compter d'abord sur ses propres forces, à s'auto-gérer. Le Centre qui sera une institution étatique mettra tous les moyens en oeuvre pour réchapper les jeunes en situation d'adaptation difficile. À l'instar d'autres Centres de Jeunesse, Le Centre béninois adoptera son calendrier spécifique au statut de non scolarisés et de déscolarisés.

Compte tenu de l'hétérogénéité de sa clientèle (déscolarisée et non scolarisée), le Centre comprendra quatre (4) principales sections :

- section Formation Professionnelle,
- section Alphabétisation des jeunes non scolarisés,
- section Animation socio-éducative,
- section Insertion en collaboration avec le (MJS).

Il est indispensable de mentionner que compte tenu de la pédagogie qui sera développée dans ce centre et afin d'atteindre les objectifs premiers du Centre, il ne doit pas avoir plus de dix ( 10 ) apprentis par programme.

### **Accueil et orientation**

Avant tout placement, le jeune qui vient dans le Centre accompagné de ses parents doit remplir les formalités administratives à la Direction du Centre. Après cette formalité, le jeune est accueilli par les éducateurs.

### **Accueil**

Cet accueil se fera par deux entretiens après consultation du dossier. Le premier entretien se passera entre le parent du jeune et l'éducateur pour mieux connaître le jeune afin de pouvoir bien l'encadrer. Le second entretien mettra en contact le jeune et l'éducateur. Il consistera à poser certaines questions au

jeune sur ses besoins afin de pouvoir élaborer un programme répondant à la formation désirée. Cette formation permet à l'apprenant de se perfectionner dans une entreprise ciblée pour rendre efficace la formation dans le Centre de jeunesse. Ce qui veut dire qu'il y a un lien qui s'établit entre le lieu de formation et l'entreprise. Le détail sur le fonctionnement sera dans les lignes suivantes.

### **Orientation**

L'orientation aux différentes sections se fera sur la base de deux critères : le premier critère concerne le niveau de connaissance du jeune et le second le domaine de formation choisi par le jeune lui-même compte tenu de ses besoins et aspirations. Cependant, le jeune peut être orienté vers les entreprises au cas où le métier choisi n'est pas dispensé dans le centre. Ceci fera l'objet d'un protocole d'entente écrit entre l'entreprise et le Centre pour la formation en alternance.

### **Quelle pédagogie pour une clientèle particulière dans un Centre de jeunesse ?**

Avant d'aborder les méthodes les plus susceptibles de soutenir l'apprentissage, il serait plus judicieux de parler de l'importance de la relation éducateur-apprenant qui doit exister au sein du Centre.

#### **Créer un climat de confiance**

( *weltanschauung* [vision du monde] )

Tout commence par le climat, par l'ambiance. Un climat favorable en éducation extra-scolaire est défini comme chaleureux, humain, détendu et fraternel. C'est d'abord l'attitude de l'éducateur qui crée ce climat ou qui le rend impossible. Ainsi de ce climat naît une certaine relation appropriée au cadre. C'est une relation humaine qui doit être significative pour l'apprenant, car elle est la pierre angulaire d'une bonne approche pédagogique. Pour certains, cette relation doit être empreinte d'amour et d'authenticité parce qu'on apprend mieux

d'un éducateur qu'on aime ; pour d'autres, elle s'apparente à la relation qu'entretiennent un éducateur et son apprenant. Cet état de chose nous amène à mettre un accent particulier sur le régime d'internat dans le centre béninois contrairement à celui de la Côte d'Ivoire. Ceci permettra à l'éducateur de suivre l'enfant et de l'observer du lever au coucher dans toutes les manifestations de la vie au sein du centre. Cette observation directe de comportement constitue un aspect très important du travail de l'éducateur comme le dit Fritz Redl : «la manière la plus sûre de découvrir des enfants difficiles à connaître est de vivre avec eux »<sup>108</sup>. Enfin cette relation engage la responsabilité de deux partenaires dans l'accomplissement d'une commune : la construction du savoir.

Dans ce cas bien précis, la nécessité de diversifier la pédagogie doit être une condition « sine qua non » pour la réussite du projet car la variété des modes d'apprentissage appelle la variété des modes d'éducation. Elle doit prendre un nouvel essor fondé sur deux évolutions clés qui permettent d'aborder ce problème de façon nouvelle :

- l'évolution de technologie éducative qu'il s'agisse : de découpage de la matière ou de la logistique pédagogique (information, loisir par exemple ),
- le développement d'une réflexion politique et pédagogique sur la formation des jeunes faisant émerger de nouveaux modèles éducatifs et la nécessité d'une réponse adéquate correspondant à leurs problèmes et aspirations dans leur situation. Ceci est d'autant plus important parce que les jeunes à recevoir dans les Centres-Pilotes sont des inadaptés scolaires qui ne constituent pas un échantillon homogène. La diversité des aptitudes, la variabilité de l'humeur, l'opposition des humeurs doivent nous interroger sur la pédagogie spécifique à utiliser pour cette clientèle particulière. Dans ce sens les méthodes pédagogiques à maintenir et à utiliser seraient différentes de celles de l'école : Il s'agira de la pédagogie personnalisée.

---

<sup>108</sup> Redl F., et Wineman, D., L'Enfant agressif tome 1, Paris, Ed. Fleuveur p. 25

## Une pédagogie personnalisée en vue d'une véritable réussite

D'après Sillamy, « L'Individualisation de l'enseignement est une méthode pédagogique consistant à adapter l'apprentissage à la structure mentale, aux capacités, intérêts, motivations et besoins du sujet en formation ». (109).

Dans son cours sur les techniques et stratégies de formation et d'insertion professionnelle des jeunes en alternance, le Docteur Lélé fait remarquer que la pédagogie personnalisée vise les objectifs généraux suivants : (110)

- permettre à des jeunes de 16 à 25 ans qui ont des difficultés à s'insérer dans le monde du travail, d'acquérir des bases et des compétences nécessaires pour accéder à des contrats en alternance en vue d'engager un processus de formation qualifiante, issu d'un programme coopératif,
- mettre en place une stratégie collective et individuelle d'insertion professionnelle,
- impulser une dynamique pour les jeunes marqués par l'échec scolaire ou qui, par leur inactivité, ont peu confiance en leurs possibilités,
- établir l'adéquation entre la formation et les stratégies pédagogiques,
- adapter la situation aux besoins réels du marché du travail,
- tenir compte des acquis de formation, en particulier ceux entrant dans le cadre du projet professionnel de l'apprenant.

---

<sup>109</sup> Syllamy, N., ( 1991 ), Dictionnaire de la psychologie, paris, Éd. Larousse, 273 p.

<sup>110</sup> Lélé, P., (1989), Cours : Formation et insertion professionnelle, Yaoundé

Ce type de pédagogie suppose des conditions d'organisation matérielle propre à en assurer le meilleur fonctionnement. Car un Centre de jeunesse contraire à un établissement scolaire, est un lieu de gestion des itinéraires particuliers. C'est ainsi que la pédagogie personnalisée est surtout exigeante tant à l'égard des formateurs qu'à l'égard des formés.

Pour les premiers, elle demande sûrement une formation spécifique dont l'ossature est la pédagogie non directive, un investissement important en temps comme en énergie, en recherche et en créativité. Le formateur doit être à l'écoute de chacun des formés, capable de passer d'un projet de formation à un autre et capable de créer le support de pédagogie adéquat à chacun des formés.

De même, aux formés, elle demande une bonne capacité d'autonomie, de la ténacité, une volonté de dépasser la superficialité.

La pédagogie personnalisée ou pédagogie par objectifs qui a fait l'objet de réflexion plus haut, a ses fondements scientifiques dans la pédagogie non-directive.

### **Une pédagogie non-directive**

Si la non-directivité est une approche pédagogique excluant toute intervention structurante, sa pratique ne s'appuie pas moins sur un certain nombre de principes essentiels qui sont les suivants :

- définition rigoureuse avec le client du but concret de l'activité envisagée,
- responsabilité personnelle et engagement de l'apprenant à toutes les étapes de sa propre formation,
- remaniement de la relation pédagogique,

- utilisation des énergies du groupe comme tel,
- traitement des problèmes humains liés à la formation.

L'application de la pédagogie personnalisée demande un personnel éducatif averti en la matière pour pouvoir atteindre les objectifs de la dite pédagogie.

### **Une formation en alternance pour une réinsertion socio-professionnelle des jeunes en dernière année de formation**

Dans cette partie de notre travail, il s'agit d'opter pour des modes de formation en alternance, de donner des possibilités aux apprenants des Centres de suivre dans leur formation des moments d'expérimentation sur le terrain professionnel, c'est-à-dire dans des entreprises spécialisées dans leur domaine de formation (programme de coopération Centre/entreprise). Ainsi, l'éducation en alternance permet de former des jeunes plus préoccupés de répondre d'une manière adéquate aux besoins de la société. Pour ce faire, un stage pratique de neuf (9) mois ne peut être possible qu'à leur dernière année de formation ce qui va les rendre en partie responsables de leur apprentissage.

Le dit stage fera vivre au jeune des expériences semblables à celles auxquelles il aura à faire face dans sa vie professionnelle future. En effet, plusieurs variables interviennent comme la taille des entreprises, leurs technologies, leurs rythmes de développement, le mode de direction et le style des rapports entre les partenaires (tous éléments qui influencent les comportements vis-à-vis de la formation). nous reconnaissons avec Pierre Gaspar qu'il faut parler des formations dans les entreprises <sup>(111)</sup>. Donc cette pratique est de nature à rendre efficace la formation dans le Centre de Jeunesse. Il faut que ces centres de jeunesse s'organisent de telle manière à

---

<sup>(111)</sup> Gaspar, P., ( 1994 ), in La Leçon de Condorcet : Une conception oubliée de l'instruction pour tous nécessaire à une République, Paris l'Harmattan, 206 p.

signer des contrats ou protocoles avec les entreprises. Il s'agit dans cette section :

- de définir le modèle pédagogique,
- d'indiquer la typologie des actions pédagogiques,
- de décrire le fonctionnement d'un dispositif de formation en alternance :
  - la connaissance du marché de l'emploi,
  - la connaissance des techniques pédagogiques de formation des demandeurs d'emploi,
  - la connaissance des techniques pédagogiques de formation des jeunes créateurs d'emploi.

Dans ce sens, pour Schwartz, l'alternance est un facteur de motivation et d'orientation. L'alternance pédagogique est un moyen pour intéresser les jeunes à la formation, et les inciter à se qualifier. Une telle fonction essentiellement sous l'angle pédagogique et surtout individuel permet au jeune de retrouver une certaine motivation à apprendre et à s'orienter en meilleure connaissance de cause. (112)

Dans ce cas bien précis, le moniteur de l'apprenant qui serait un formateur d'expérience doit assurer la formation spécifique et l'encadrement nécessaire à l'apprenti lors de sa formation en entreprise. A la fin de la formation en entreprise, le formateur doit évaluer l'apprenti pour la formation dispensée dans l'entreprise et transmettre les résultats de l'évaluation au Centre de jeunesse. Et comme la formation en alternance permet au formateur de

---

<sup>112</sup> Schwartz, B., (1981), L'Insertion sociale et professionnelle des jeunes, Paris, Éd. De Seuil, 146 p.

suivre et d'aider les apprenants dans les difficultés d'insertion, il serait judicieux que certaines dispositions soient prises par le Gouvernement pour exempter ces entreprises des impôts afin de les encourager pour la bonne marche de la chose. Cette exemption sera un atout stratégique au bon fonctionnement du Centre béninois.

Cette ouverture de la formation professionnelle est une des meilleures garanties de crédibilité de la formation que l'on puisse trouver. Elle permet de transcender la dichotomie de l'opposition facile facile entre formation théorique et pratique. Ceci nous amène naturellement à parler du processus d'insertion socio-professionnelle des jeunes déscolarisés et non scolarisés formés dans les mêmes conditions que le présent projet préconise. Car elle vise à aider les jeunes à obtenir une qualification reconnue par le marché du travail et à vivre plus facilement la transition des Centres de formation au marché du travail.

Elle permet aussi aux entreprises de pouvoir compter sur la relève qualifiée et adaptée aux exigences du marché du travail. Le jeune admis comme apprenti, devrait devenir un salarié de l'entreprise comme moyen de stimulation comme ce qui se fait au Canada et qui a suscité la restauration de la loi du 1 %. Ceci signifie que l'employeur verse une rémunération à l'apprenti suivant une grille déjà arrêtée par les services administratifs compétents dans le domaine.

### **L'Aspect juridique**

L'âge de la majorité étant fixé à 18 ans par le code civil béninois, explique la tranche d'âge de 12 à 17 choisie dans le cadre de notre étude. Avec les effets d'échec répété ou non au premier diplôme scolaire tel que le système éducatif l'a instauré, le jeune pour des raisons d'ordre personnel, scolaire, familial, social et économique abandonne l'école. Dans telle situation, le système d'éducation extra-scolaire est l'école de deuxième chance comme l'a stipulé si bien sur TV5 lors de la campagne législative en France le 29 Avril 1997, le Premier Ministre d'alors, Alain Juppé, en parlant du programme

d'action de son Gouvernement. Pour cet homme politique, il serait question de mieux adapter la formation aux besoins de la société pour résoudre le problème de chômage des jeunes français. Pour ce qui nous concerne, et dans notre situation spécifique, cette « éducation de deuxième chance » dans le système non formel constituera une solution de rechange. Elle relèvera du Ministère de la Jeunesse , des Sports et des Loisirs qui doit prolonger l'action de l'éducation entreprise par le Ministère de l'Éducation Nationale. Elle peut " résoudre " le problème de chômage et de délinquance juvénile dont l'importance n'est pas sans impact majeur sur l'économie nationale.

Le projet consiste à permettre aux jeunes de pratiquer des activités choisies par eux et pour eux. Ainsi le délai de formation doit respecter le contenu de programme d'apprentissage du jeune dans le Centre. Ceci signifie que le Centre sera un Centre d'accueil et d'observation pour mineurs placés sous l'autorité du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Pour motiver les autres jeunes à venir dans le Centre, les jeunes finissants du dit Centre seront gradués à l'instar de ce qui se fait dans l'enseignement canadien à la fin de chaque niveau d'études avec des photos de finissants par promotion à placer dans le Centre. Aussi, la fin de la formation dans ce centre sera clôturée par le bal des finissants, ce qui leur permettra d'inviter parents et amis. Ceci est un épiphénomène à participation volontaire des finissants et hors système.

Ce schéma démontre la synchronisation qui existe entre les différents niveaux du programme et le fonctionnement de la structure en prenant en compte toutes les variables importantes du système. Car l'analyse d'un système consiste à :

- définir les limites du système à modéliser,
- identifier les éléments importants et les types d'interaction entre ces éléments dans le système,

- déterminer les liaisons qui intègrent ces éléments en un tout organisé,
- classer les éléments et les liaisons identifiés et les mettre en ordre logique,

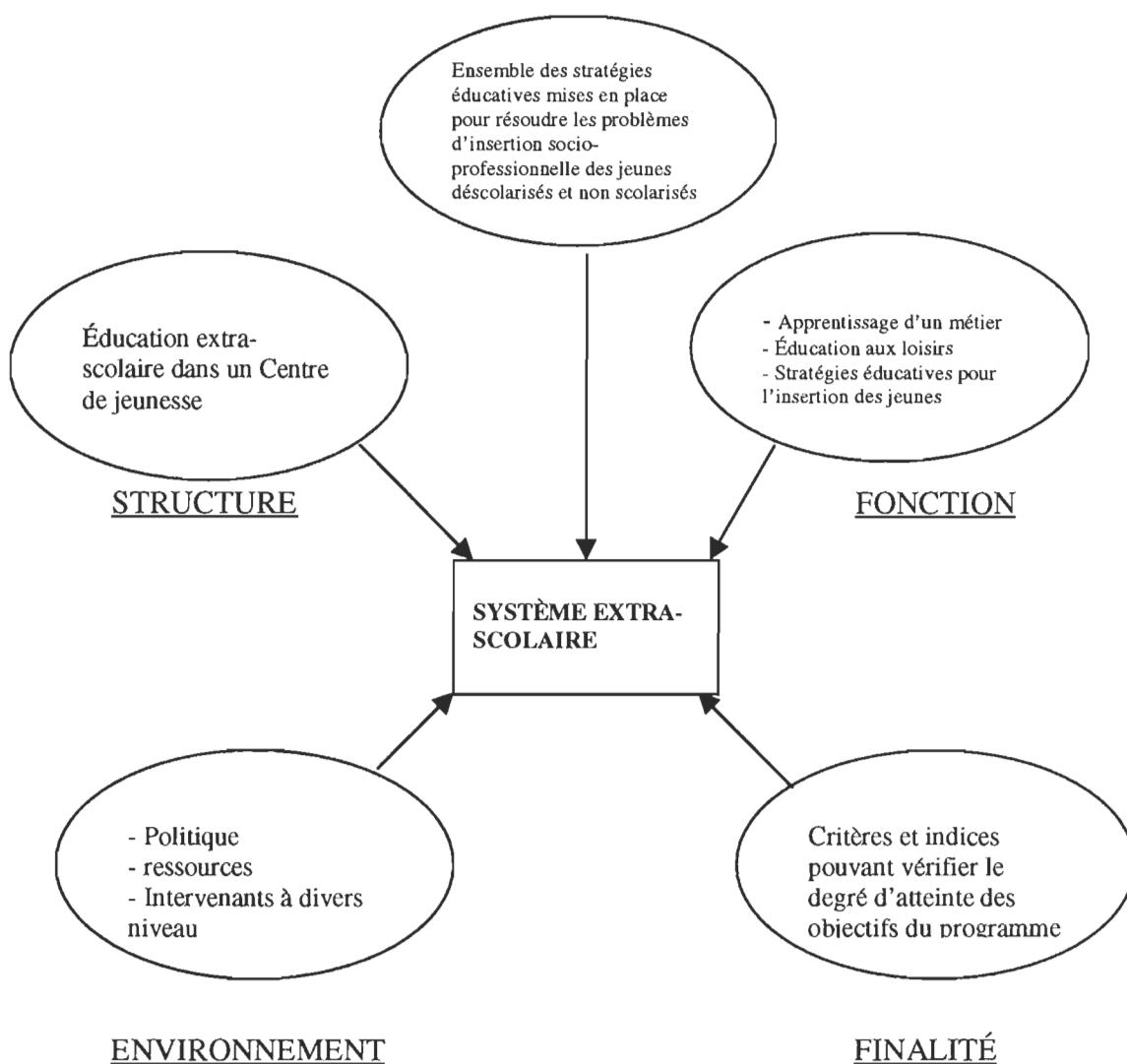


Figure 16. Langage graphique approprié : les interactions entre les modèles

Ainsi dit, la direction de ces flèches montre tout simplement que le système est une démarche centrale et est soutenu par 4 variables :

- la fonction,
- la structure,
- l'environnement,
- enfin la finalité.

Il convient de mentionner ici que les 4 variables interagissent. L'une ne va sans l'autre, sans quoi il n'y aurait pas de système viable. C'est là que sont à notre avis, les enjeux les plus importants et les données les plus significatives sur la nature des ensembles en interaction. À cet effet, les notions de finalité, d'évaluation et de structure sont importantes puisqu'elles nous suggèrent une séquence par laquelle une analyse de système peut être déterminée à travers sa finalité. La dite finalité se traduit et s'interprète en terme d'objectifs à atteindre.

La structure, c'est-à-dire les éléments sur lesquels s'appuient le processus, est choisie en fonction de leur capacité à atteindre les finalités. Dans ce cas, l'environnement est perçu ici comme cet ensemble qui englobe le système et qui l'influence de façon évidente. C'est en fonction de cet attribut que système et environnement sont en relation permanente et s'influencent mutuellement. Alors pour garantir un succès au programme dans un environnement complexe. Il serait souhaitable que des critères et des indices suffisamment complet et précis soient instaurés. Ces critères peuvent permettre de vérifier rigoureusement le degré d'atteinte des objectifs du programme.

### **Méthode d'intervention et d'animation du Centre de jeunesse du bénin**

Ainsi, les étapes précédentes nous ont conduite à choisir, parmi l'ensemble des modalités d'activités, celles qui sont susceptibles d'intervenir dans le cadre du programme particulier comme nous l'avons souligné. Ce choix devra tenir compte des finalités au programme de formation mais aussi des possibilités et des contraintes du marché de l'emploi. En un mot, nous sommes appelée à proposer des activités qui seront réellement significatives, c'est-à-dire des activités qui permettront de réaliser les finalités du programme. La schématisation que nous proposons, est une démarche qui conduit à la détermination d'activités précises ; elle montre clairement le rôle déterminant du milieu sur le choix des activités. La connaissance de ce milieu permet de mieux maîtriser le public ( les jeunes à risques ) en formation professionnelle et technique dans la région considérée, de mieux le distinguer de la population globale.

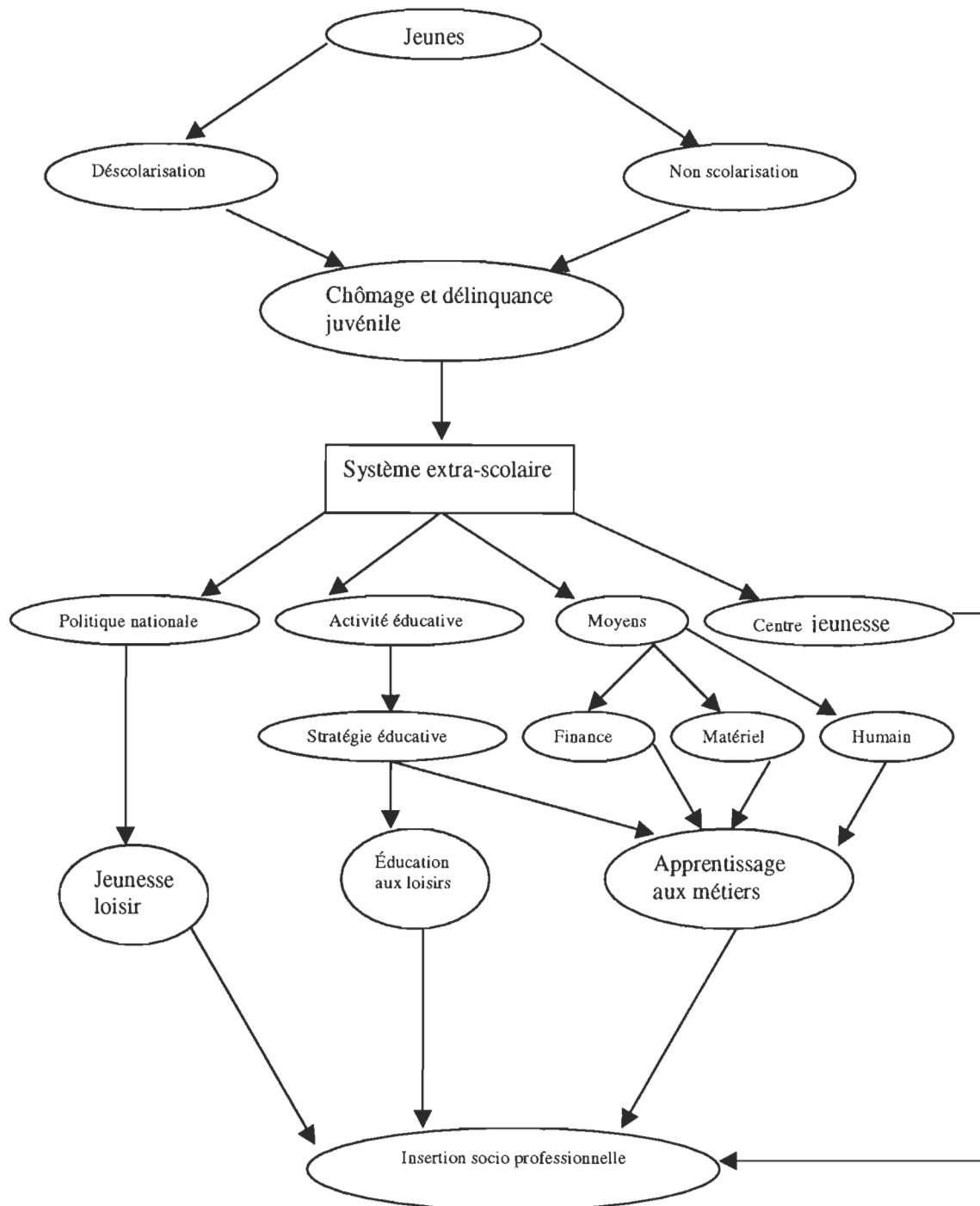


Figure 17. Schéma complet des relations causales entre les éléments des sous-systèmes du centre de jeunesse du Bénin

Comme le schéma l'indique, on peut détailler certains niveaux compte tenu de leur importance. Il s'agit de :

Paramètres	niveaux
Politique nationale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- charte nationale de la jeunesse</li> <li>- politique de développement des loisirs</li> <li>- politique globale de l'éducation</li> <li>- politique de la main d'oeuvre</li> </ul>
Activité éducative	<ul style="list-style-type: none"> <li>- formation extra-scolaire</li> <li>- organisation des loisirs</li> </ul>
Stratégie éducative	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pédagogie individualisée</li> <li>- formation en alternance</li> </ul>
Éducation aux loisirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- pratiques culturelles ( art, théâtre, musique, etc )</li> <li>- pratiques sportives ( tous les sports collectifs ou individuels )</li> </ul>

Tableau 4. Les niveaux des sous-systèmes

Dans lequel cas précis, le jeune sans distinction de sexe est au centre du système. Tout part de lui jusqu'à son insertion socio-professionnelle.

Ainsi les flèches démontrent que c'est le jeune qui est déscolarisé et non scolarisé. Cette situation à laquelle le jeune est confronté conduit souvent au chômage de celui-ci ou dans le pire des cas, il devient un délinquant donc a des comportements anti-sociaux (banditisme, vandalisme etc).

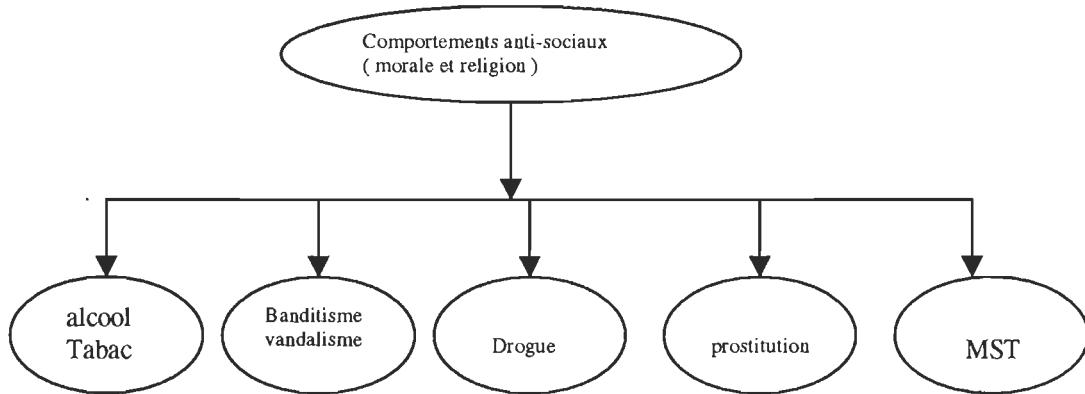


Figure 18. Schématisation des comportements de déviance

Pour que ce nouveau système soit réalisable, certaines précautions appropriées méritent d'être prises pour ne pas retomber dans les mêmes problèmes qu'a connus le système scolaire. À cet effet, le programme à développer dans le système extra-scolaire doit nécessairement tenir compte :

- 1) des politiques nationales en matière de jeunesse et du loisir (la charte nationale de la jeunesse et la politique du loisir au Bénin),
- 2) de la déontologie d'un centre de jeunesse (le décret portant sur la création, la gestion et le fonctionnement des centres de jeunesse au Bénin),
- 3) des activités éducatives à promouvoir dans ledit centre. À ce niveau, les activités éducatives se feront par une stratégie éducatives appropriée à un centre de jeunesse.
- 4) pour que le projet soit effectivement réalisable, il faut soutenir les idées par des moyens concrets d'où des ressources (financière, matérielle et humaine) provenant du Gouvernement et la contribution des parents des jeunes fréquentant le centre.

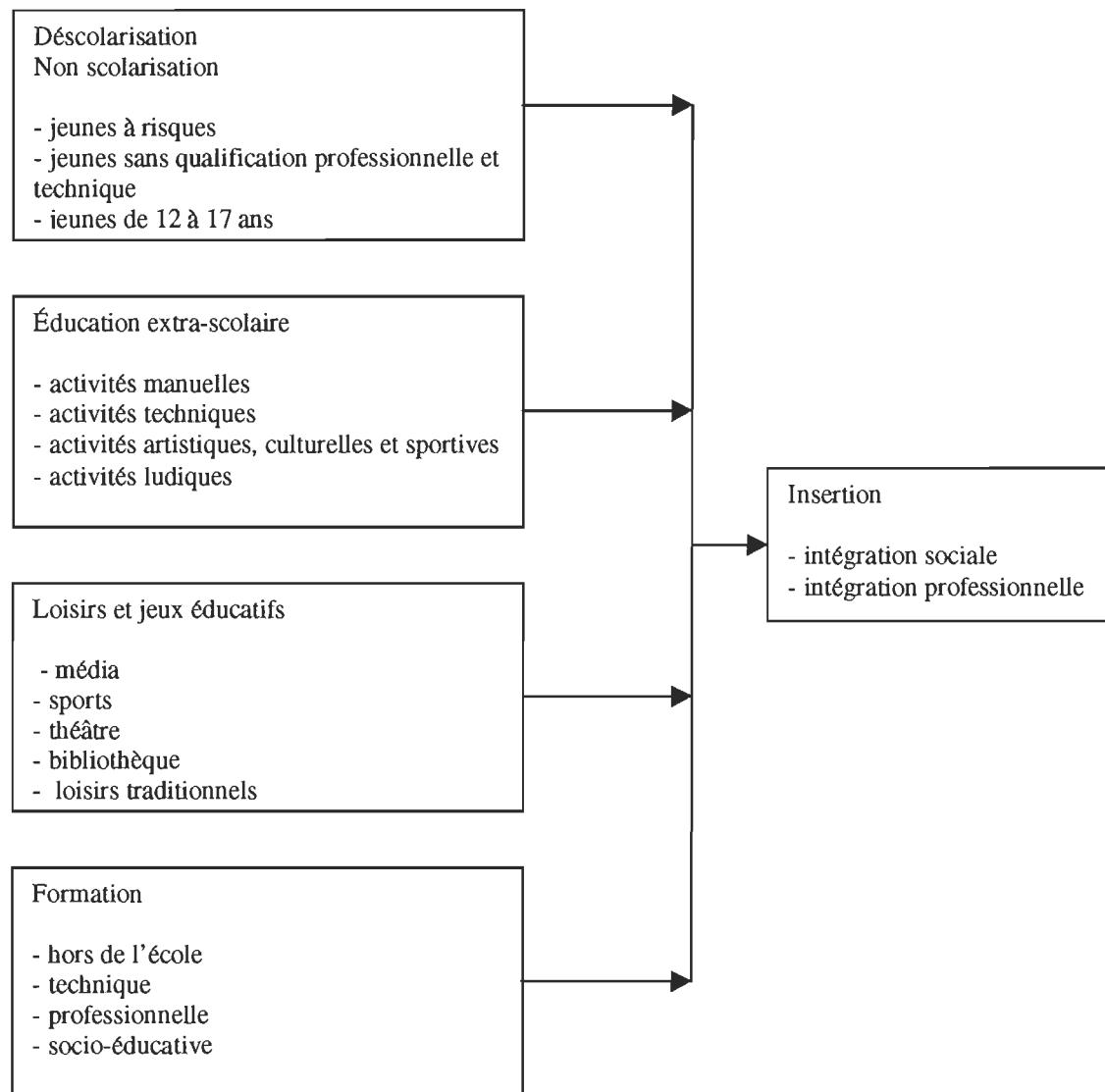


Figure 19. Les types de relation concernant les jeunes à risques dans un contexte d'éducation extra-scolaire

De ces quatre types de relations, découle automatiquement une certaine idée. En un mot, les interrelations entre ces variables résident dans le sens suivant : qui parle de déscolarisation parle en fait des jeunes. Dans le contexte béninois, un jeune qui abandonne l'école ne raccroche généralement pas, d'où la nécessité de la mise en oeuvre d'un autre système de recharge ou d'une stratégie appropriée. L'apprentissage à entreprendre dans ce Centre doit absolument tenir compte du marché de l'emploi.

Sous sa forme synthétique, la méthode structurale tient compte du fait que l'état actuel de la réalité sociale se résume :

- aux maux sociaux,
- aux activités socio-éducatives et culturelles,
- à la santé,
- à l'éducation,
- à l'emploi.

La déperdition scolaire qui nous préoccupe actuellement est le produit d'une évolution antérieure qui va servir de base pour la formation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Ainsi, « l'analyse structurelle et historique s'appuient l'une sur l'autre afin de rendre possible le contrôle empirique. » (113)

Un tel cadre théorique basé sur l'expérience du Centre de Jeunesse de Port-Bouët à partir duquel est conçu notre projet béninois exige une démarche de modélisation à venir dans les lignes suivantes.

---

<sup>113</sup> Lapointe, J.,-J.,(1996) Cours : méthodologie de recherche, hiver 96 UQAM.

## **Domaine de formation du Centre-Pilote béninois : l'énumération d'activités à programmer dans un modèle opérationnel**

### **Les activités de formation technique et professionnelle**

Plomberie,  
Soudure,  
Menuiserie,  
Maçonnerie,  
Agriculture,  
Élevage,  
Batik,  
Teinture,  
Peinture,  
Mécanique auto,  
Tricotage,  
Électricité bâtiment,  
Bricolage,  
Pâtisserie,  
Cuisine,

### **Activités socio-éducatives**

Musique,  
Théâtre,  
Loisirs ( activités culturelles et sportives ),  
Bibliothèque,  
Mise à niveau ou alphabétisation.

## **Les différents acteurs du Centre-Pilote de jeunesse au Bénin**

La mise sur pied d'un projet spécial pose toutefois certains problèmes sur le plan de l'organisation structurelle et fonctionnelle. Tout en reconnaissant la pertinence de ce projet, il faut convenir que son organisation tout comme l'ensemble des services éducatifs aux clients du Centre nécessitent un certain nombre de dispositions et de règlements préalables. Entre autres, l'on peut citer le problème de financement, le cadre d'accueil, le régime pédagogique qui définit notamment les services éducatifs qui

doivent à leur tour être dispensés à cette clientèle spécifique, le fonctionnement global du centre, la formation des formateurs.

La participation des diplômés sans emploi dans les domaines de formation de spécialisation des jeunes serait au rendez-vous ainsi que l'implication absolue de certaines entreprises spécialisées pour le stage des jeunes en dernière année de formation. C'est toujours la formation en alternance. Il s'agira des diplômés des grandes écoles spécialisées ( Ex : Lycée Médji de Sékou, École Polytechnique et le Complexe Polytechnique Universitaire ). Les compétences de ces diplômés des grandes écoles compléteraient celles des professionnels de la Jeunesse qui ne maîtrisent pas tous les domaines de formation.

Dans le même esprit, le projet demande l'implication formelle et la participation active et concrète du Gouvernement et des organismes, partenaires concernés par le problème de Jeunesse. Les animateurs ou éducateurs qui ont un rôle déterminant à jouer, doivent contribuer à un équilibre entre les loisirs et l'éducation extra-scolaire des jeunes au sein de ce centre. Leur intervention doit s'inscrire dans cette dynamique pour apporter leur appui aux jeunes par la mise en place des stratégies pédagogiques adéquates destinées à soutenir la formation de ces jeunes en vue de leur auto-emploi.

Ainsi dit, dans le centre, il y aura une équipe de personnel qualifiée pour guider et soutenir cette clientèle dans la démarche éducative adaptée à ses besoins tout en tenant compte de la situation du marché de l'emploi.

Le Directeur a alors la responsabilité d'organiser le milieu éducatif de façon à ce qu'il corresponde à la dynamique du groupe de jeunes et qu'il soit le plus enrichissant possible. Il participe aux phases d'évaluation et s'implique dans l'élaboration des orientations conformément aux politiques nationales :

- politique nationale de la jeunesse,
- politique nationale du loisir,
- politique globale de l'éducation,
- et de la situation du marché de l'emploi.

Enfin, il y a le tutorat pédagogique. Il doit aider les jeunes à auto-déterminer leur cheminement éducatif, c'est-à-dire qu'il va les aider à préciser leurs objectifs, à planifier les étapes de réalisation et à auto-évaluer leurs apprentissages. En un mot, il a pour mandat de procéder à l'approfondissement des programmes et de définir les modes d'intervention à privilégier.

Les jeunes déscolarisés, non scolarisés quant à eux doivent avoir la maîtrise et la responsabilité de leurs activités du temps libre en l'occurrence les activités sportives et à faire en sorte qu'il décident de ce qu'ils veulent faire comme apprentissage et qu'ils puissent gérer les programmes qu'ils auront choisis. L'organisation de l'éducation extra-scolaire axée sur les loisirs est en train de connaître un développement considérable depuis quelques temps dans certains pays africains notamment au Cameroun, au Sénégal, en Côte d'Ivoire. À notre avis, pour l'élaboration de ce programme, nous devons nécessairement connaître les objectifs et les fonctions qu'on escompte atteindre. Ainsi, avant

d'élaborer un tel programme, nous sommes appelée à étudier les besoins des individus concernés par le programme. Nous devons également tenir compte des caractéristiques et des aspirations de la population en général. Cet état de chose nous amènera à parler du but de l'étude et de la méthodologie de notre travail dans les lignes suivantes.

## CHAPITRE IV

### Méthodologie du mémoire

Pour mener à bien notre étude, nous avons procédé par la recherche synthétique. La stratégie choisie est la recherche d'étude de cas. Elle vise à répondre à la question spécifique de recherche tout en décrivant la situation et en mettant en exergue l'interrelation qui existe entre les différentes variables de notre étude. Compte tenu du caractère nouveau du sujet au Bénin, un stage pratique d'observation a été effectué dans le centre de Port-Bouët à proprement parler et ensuite dans quelques centres de Jeunesse de la Côte d'Ivoire.

Ce stage nous a permis de chercher les informations relatives aux principaux éléments constructifs et aux facteurs de succès du fonctionnement de ces centres tout en vérifiant les conditions d'implantation des dits Centres, leur gestion et les difficultés auxquelles les acteurs sociaux peuvent être confrontés. Ceci dans le souci de maîtriser les conditions de faisabilité et d'adaptation du programme au Bénin.

Nous avons jugé qu'une entrevue s'adressant à un échantillon de la population jeune concernée, pouvait donner des résultats proches de la réalité. Ainsi, une enquête a été menée sous forme d'entrevue structurée auprès de certains clients du Centre de Port-Bouët et des acteurs sociaux intervenant dans la formation des jeunes pour recueillir leur point de vue sur le fonctionnement global du Centre et sa pertinence selon notre problématique et la perspective d'avenir dudit centre. La recherche dans ce cas sera exploratoire et descriptive.

### Populations béninoise et ivoirienne à l'étude et échantillon de l'enquête

En conformité avec la définition des concepts plus hauts, la population visée par l'enquête est celle qui réunit les caractéristiques suivantes :

- être jeune ivoirien déscolarisé âgé de 12 à 17 ans sans distinction de sexe et fréquentant le Centre pilote de jeunesse de Port-Bouët,
- être jeune béninois âgé de 12 à 17 ans sans distinction de sexe ni de religion, toutes catégories confondues,
- les intervenants sociaux du Centre pilote de jeunes de Port-Bouët,
- les agents du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs du Bénin.

Cette enquête vise dans un premier temps, à connaître l'opinion des deux catégories de personnes sélectionnées ( jeunes et intervenants sociaux ) afin d'avoir une vision globale sur le centre de Port-Bouët et la formation qui s'y donne, en ce qui concerne les jeunes ivoiriens ; dans le même ordre d'idée, à nous informer sur le comportement des clients du centre avant, pendant et après leur formation, et le comportement de ces jeunes vis-à-vis de la pratique des activités de loisirs (activités physiques et sportives, culturelles et autres). Et dans un second temps, toucher du doigt l'importance que les jeunes béninois accordent aux loisirs et leurs besoins dans le domaine. Dans ce sens, le stage s'est effectué entre autres, dans quatre (4) régions de la Côte d'Ivoire où sont implantés ces Centres de Jeunesse communautaires. Le nombre de jeunes et des intervenants sociaux interviewés est de 100 pour les jeunes et de 20 pour les intervenants sociaux.

L'échantillon de notre entrevue est composé de jeunes qui sont en formation et des diplômés de ce Centre pour pouvoir analyser les conditions de faisabilité, de fiabilité et de validité de ce programme. Ces jeunes ont été sélectionnés par la méthode de choix aléatoire qui respecte la condition de définition des échantillons représentatifs. Ceci, parce qu'elle donne à chaque membre de la population globale la chance de faire partie de l'échantillon. Le

processus nous conduisant aux résultats issus de cette entrevue sera appliqué aux jeunes béninois répondants aux critères de sélection des jeunes ivoiriens.

Il est à noter que compte tenu de l'absence d'un centre de jeunesse au Bénin, la sélection des jeunes a été faite d'abord par un échantillonnage intentionnel (jeunes à risques ou tout simplement jeunes déscolarisés et non scolarisés). À l'intérieur des jeunes qui se sont présentés à nous, nous avons eu à procéder à un échantillonnage par quota afin d'obtenir les résultats escomptés. Ils ont été choisis dans de grands ensembles régionaux, notamment dans les six départements du Bénin.

Pour ce qui concerne la population jeune du Bénin et de la Côte d'Ivoire, l'enquête a porté sur un échantillon de 700 jeunes de la tranche d'âge de 12 à 17 ans d'où 600 pour le Bénin, répartis sur l'ensemble du territoire national et 100 pour la Côte d'Ivoire. Le nombre d'individus interviewé a été déterminé conformément à la composition de la population jeune béninoise. Notre échantillon est composé de 14 % de jeunes pour chacun des Départements suivants : Atacora, Borgou, Mono, Ouémé et Zou. Le reste 30 % vit dans le Département de l'Atlantique qui à elle seule compte le quart de la population juvénile.

Ainsi, dans le cadre de l'enquête nous avons utilisé la méthode par quota. Cette méthode a été privilégiée pour obtenir un échantillon le plus représentatif possible. C'est ainsi qu'on a jugé utile que 30 % de notre échantillon nous proviennent du Département de l'Atlantique qui regroupe en son sein la grande métropole (Cotonou) où la situation des jeunes est la plus préoccupante. Quant aux restes, la situation est presque pareille d'un Département à l'autre. Ce qui explique les 14 % qu'on a considérés pour chacun d'eux. On n'a pas tenu compte de la variable sexe parce que les femmes étaient moins représentées.

Il s'avère opportun de mentionner ici que les grilles ont été pré-testées au Bénin auprès d'un nombre très limité de jeunes et d'acteurs sociaux (10 et 15

personnes par catégorie, respectivement les jeunes et les intervenants ) en vue de mesurer la nature de compréhension des questions de notre entrevue.

D'une manière générale, les questions tournaient autour de la description de la clientèle, la pédagogie utilisée, les objectifs poursuivis, les temps forts, les sources de financement, les difficultés rencontrées, les activités programmées et la nature des relations entre les jeunes, la famille et le Centre pour ce qui concerne l'enquête de Port-Bouët ( pour plus de détail, voir les grilles en annexes ).

Pour le Bénin les questions sont relatives à la description de la clientèle, niveau de connaissance du concept loisir, gestion des temps libres avec les activités de loisir, difficultés rencontrées dans l'organisation et la pratique des loisirs au Bénin, proposition pour la promotion des loisirs au Bénin, et des perspectives d'avenir en loisir. Une fois toutes les données recueillies, il a fallu procéder à l'analyse des documents.

### **Collecte des données**

Pour réussir l'oeuvre entreprise, nous avons eu recours à l'entrevue structurée. Elle a été administrée par une équipe d'enquêteurs sur une période d'un mois environ, sous notre supervision effective. Au Bénin, les enquêteurs ont eu à bénéficier des conseils des travailleurs sociaux sur le terrain pour localiser les espaces où l'on peut rencontrer des jeunes non scolarisés, scolarisés et déscolarisés surtout les jeunes à risques.

Deux grilles de cueillette de données différentes (questionnaires d'entrevue structurée des jeunes et des acteurs sociaux) ont été élaborées pour l'étude du projet. L'objectif principal de cette entrevue structurée est de mesurer les facteurs de réussite du programme déjà existant, voir si le programme fonctionne d'une manière adéquate ou non afin de savoir comment ajuster son implantation au Bénin dans l'avenir. Cette cueillette de données nous oblige à

maîtriser les techniques de méthode par quotas afin d'obtenir les résultats escomptés.

### **Analyse documentaire**

Pour compléter ce travail, nous avons eu à consulter des documents de travail (les textes administratifs, des rapports de réunions et de travail et d'évaluation du programme etc ) mis à notre disposition par la Mairie de Port-Bouët, le Centre-Pilote de jeunesse de Port-Bouet, le Ministère de la jeunesse, des Sports et des Loisirs du Bénin, le Ministère de l'Éducation Nationale du Bénin, le Ministère de la Promotion des Jeunes et de la Culture Civique de la Côte d'Ivoire.

Aussi, avions-nous eu à consulter des revues scientifiques et des documents techniques en éducation concernant la déscolarisation et la non scolarisation en Afrique Sub-Sahérienne dans les bibliothèques canadiennes, béninoises et ivoiriennes ( voir bibliographie à la fin du mémoire ).

### **Analyse des données**

La présente étude s'inscrit dans une démarche d'analyse qualitative et quantitative. En raison de l'importance quantitative des informations recueillies et du souci de mesurer l'influence des différents aspects variables sur les réponses, le traitement des données a été effectué par ordinateur à l'aide du logiciel « excel » pour la compilation des résultats.

## CHAPITRE V

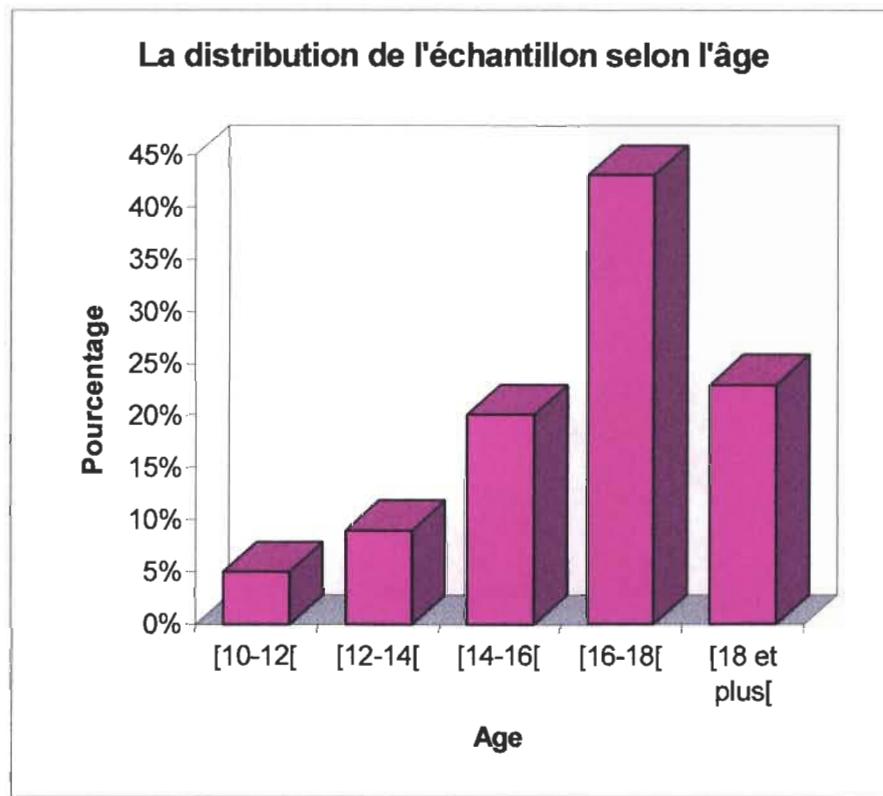
### Présentation des résultats

Ces différents résultats sont la preuve tangible qu'il existe un malaise au niveau non seulement de l'organisation des loisirs au Bénin mais également de leur accès par certaines couches de la population. Au regard des résultats, les différentes catégories de jeunes enquêtées pratiquent des activités de loisir selon leur désir. A côté de celles qui essaient d'utiliser judicieusement leur temps libre pour se divertir, se délasser, se développer, d'autres se livrent à des activités sans qualification ( colpotage, maraudage toxicomanie etc ).

D'une manière générale, si la politique béninoise prévue par les textes en matière de loisirs était effectivement mise en application, elle constituerait une réponse certaine aux aspirations et attentes des populations en général et à la population jeune en particulier ( la création des infrastructures adéquates à la pratique des loisirs ). S'il est montré que les jeunes représentent une grande partie de la population, l'organisation des loisirs devrait constituer une priorité du Gouvernement dans son plan d'action. Ce que nous remarquons aujourd'hui au Bénin dans le programme du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs qui œuvre pour la promotion des activités de jeunesse. Mais, il convient toujours de mentionner qu'il reste quand même des efforts à fournir dans le domaine.

#### Distribution de l'échantillon selon l'âge au Bénin

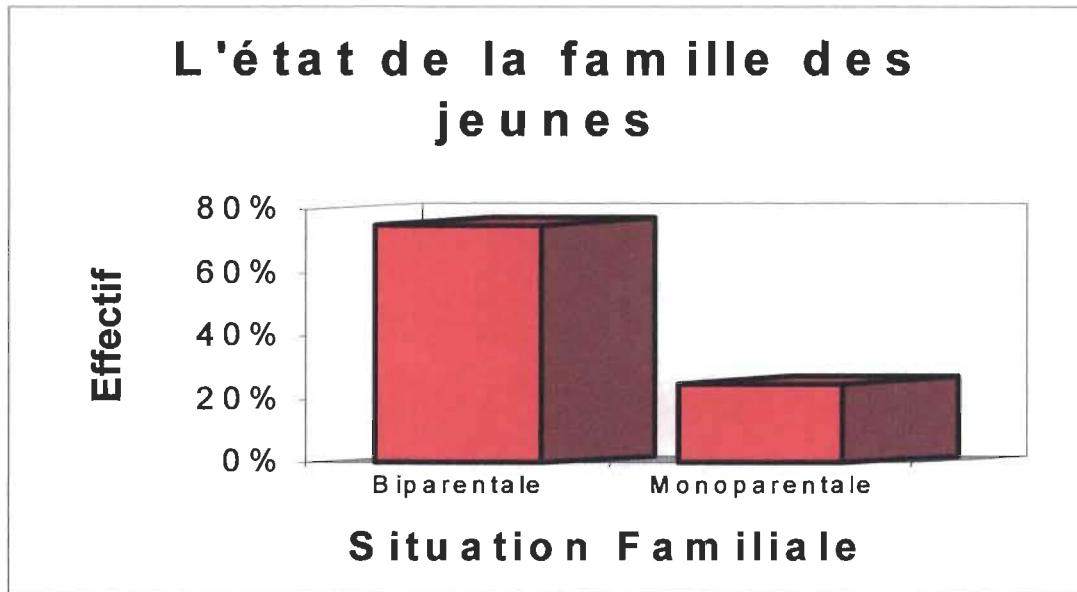
Âge	POURCENTAGE
[ 10 – 12 [	5 %
[ 12 – 14 [	9 %
[ 14 – 16 [	20 %
[ 16 – 18 [	43 %
[ 18 et plus [	23 %
TOTAL	100 %



L'échantillon étudié est composé de 5 % de jeunes âgés de 10 à 12 ans, 9 % de jeunes âgés de 12 à 14 ans, 20 % âgés de 14 à 16 ans, 43 % âgés de 16 à 18 ans et 23 % âgés de 18 ans et plus. Ces proportions sont fidèles à celles de la population des jeunes déscolarisés et non scolarisés au Bénin.

#### **Situation familiale des parents des répondants**

SITUATION FAMILIALE	POURCENTAGE
Biparentale	75 %
Monoparentale	25 %



L'état de la famille des jeunes dans son ensemble au Bénin donne confiance car d'après les résultats, 75 % de jeunes sont issus de famille biparentale et 25 % monoparentale. Ce nombre est bien satisfaisant pour le suivi des jeunes parce que l'éducation de ces jeunes incombe aux deux parents. Au cours de notre enquête, l'une des raisons de déscolarisation et de non scolarisation évoquées par les jeunes est économique . Dans ce cadre, les 25 % consultés de famille monoparentale concernent plus les femmes. Or les statistiques pour le Bénin ont démontré que les filles constituent la majorité des enfants non scolarisés (<sup>114</sup>) et que le taux d'analphabétisme est plus élevé du côté des femmes. Ce phénomène limite souvent les possibilités éducationnelles et économiques des femmes. Alors cette situation précaire de celles-ci ne peut que retentir fortement sur les résultats académiques de l'enfant.

<sup>114</sup> Unesco, (1995), Rapport sur l'éducation, Paris, Unesco, p. 36.

Aussi, la crise économique et la baisse des revenus de certains parents limitent la capacité de ceux-ci à faire face décentement à leurs charges familiales (éducation scolaire, formation et insertion sociale de leurs enfants). Dès lors que ce soutien n'est pas au rendez-vous, les enfants empruntent d'autres filières non formelles de formation ou d'insertion (apprentissage, travaux d'artisanat, petits métiers ou toute activité).

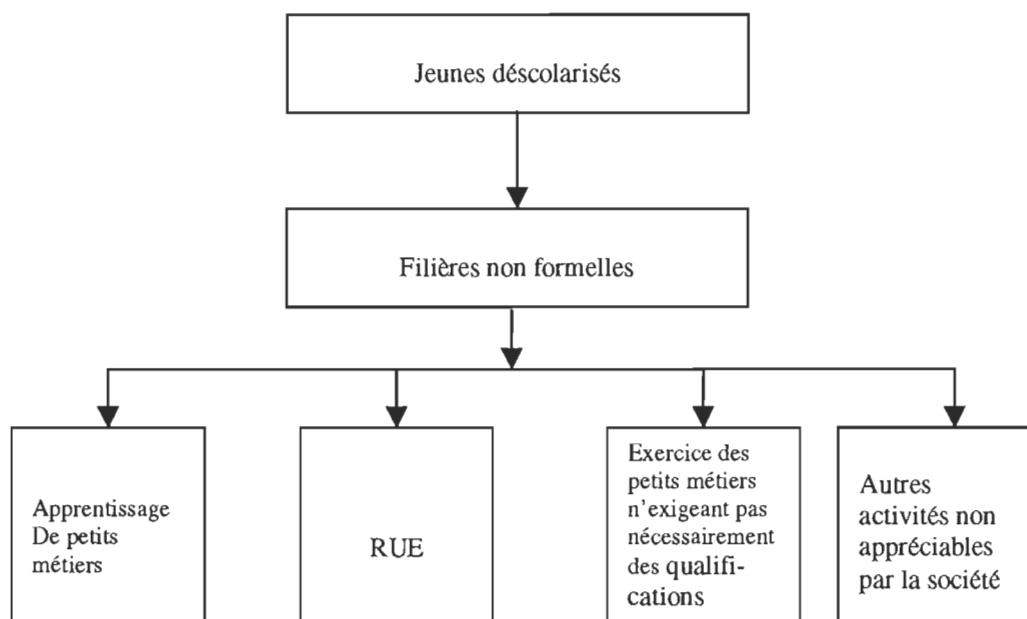
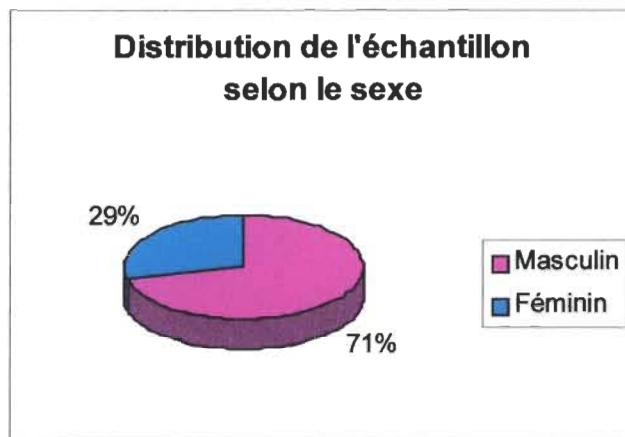


Figure 20. Scénario de la trajectoire d'un jeune déscolarisé

Pour remédier à ces maux qui minent la jeunesse (toxicomanie, déscolarisation, non scolarisation etc), il serait souhaitable que tous les parents s'impliquent vraiment, quel que soit leur niveau d'instruction ou leur niveau économique, dans la scolarisation de leurs enfants, pour freiner un tant soit peu les problèmes de déscolarisation et de non scolarisation qui vont en grandissant. C'est alors dans ce sens que le pourcentage élevé de familles biparentales est d'abord rassurant.

#### Distribution de l'échantillon selon le sexe pour le Bénin

SEXE	POURCENTAGE
Masculin	71 %
Féminin	29 %



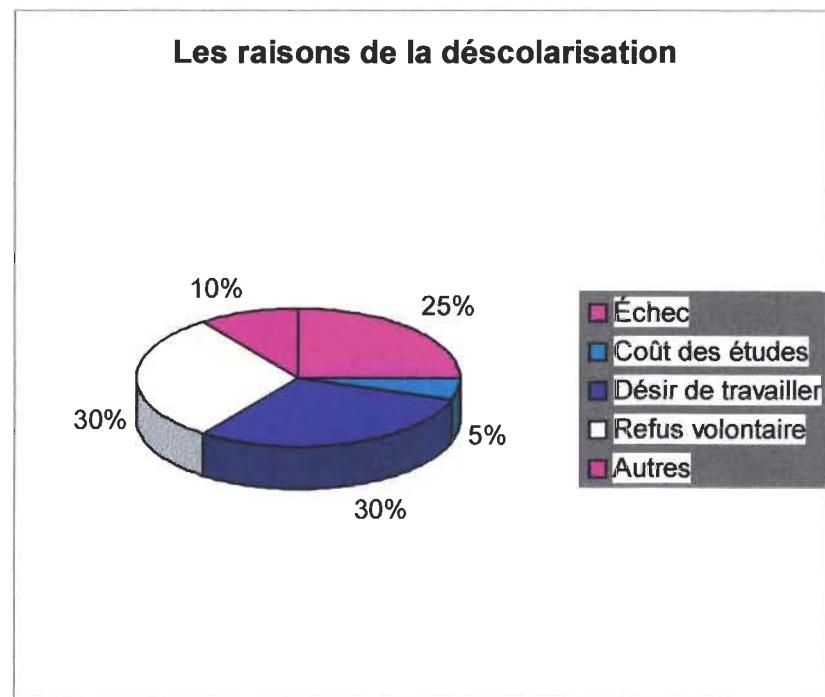
Quand nous considérons l'effectif des jeunes, nous remarquons qu'au total 71 % de l'effectif de l'échantillon du Bénin enquêté sont de sexe masculin et 29 % de sexe féminin.

Selon toute vraisemblance, le nombre de filles au Bénin est supérieur à celui des garçons. Cependant, d'après le recensement général de la population et de l'habitat, phase 2 (RGPH2), le nombre relatif de garçons et de filles n'est pas demeuré constant dans le temps, particulièrement chez les populations âgées de 12 à 18 ans (<sup>115</sup>), donc dans la catégorie d'âge concernée par notre étude.

<sup>115</sup> Tokpanou, K., J., (1994), Rapport de fin de formation : annuaire scolaire du Département du Borgou de 1993, Cotonou, p. 25.

### Les causes de déscolarisation mentionnées par les répondants

LES CAUSES DE DÉSCOLARISATION	POURCENTAGE
Échec	25 %
Coût des études	5 %
Désir de travailler	30 %
Refus volontaire	30 %
Autres	10 %



Le désir de travailler et le refus volontaire de fréquenter l'école viennent en tête avec pour chacune des variables 30 % de l'effectif. Ensuite vient l'échec scolaire 25 % de l'effectif , autres raisons 10 % et enfin le coût élevé des études avec 5 % de l'effectif.

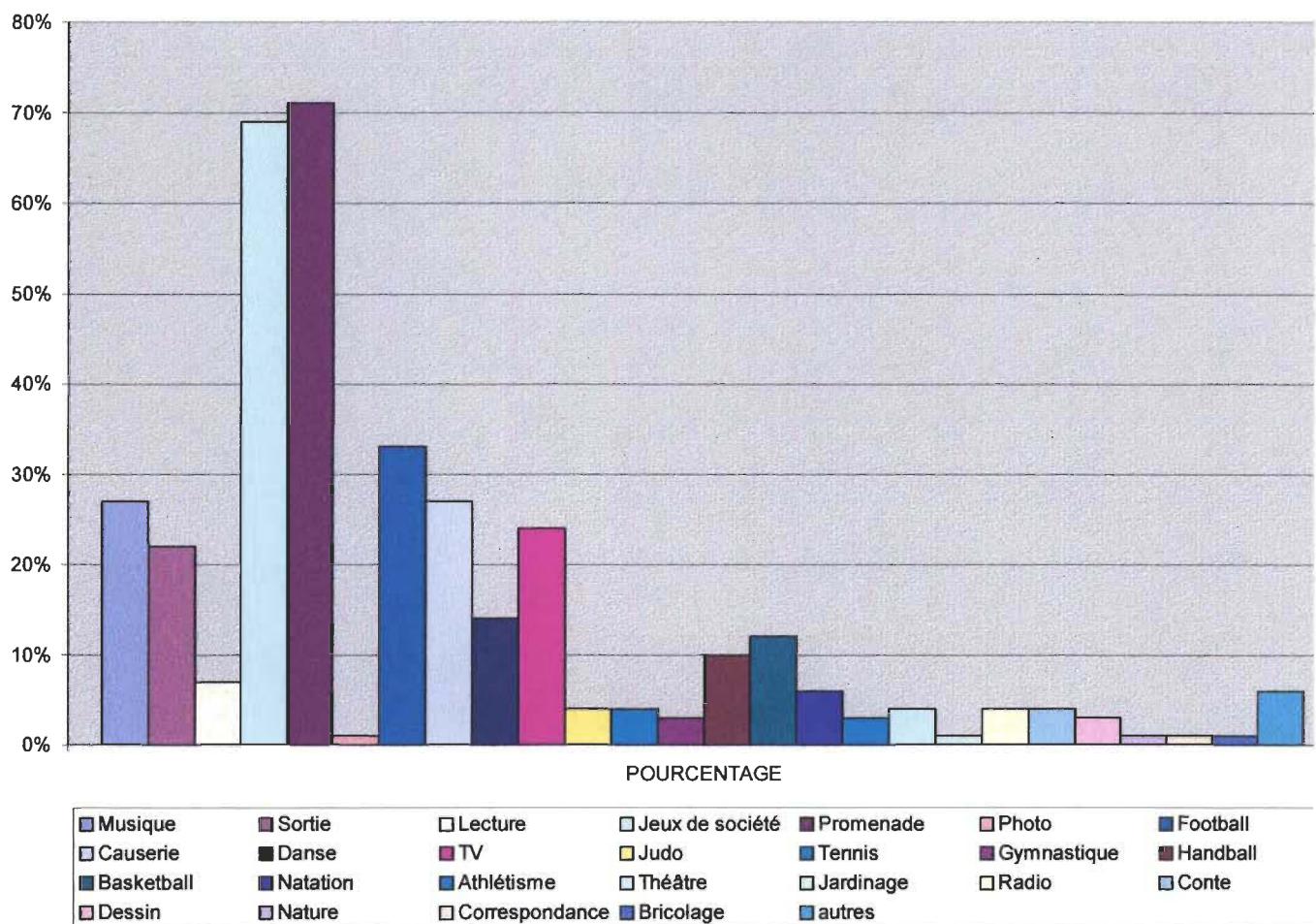
L'échantillon selon cette distribution démontre une fois encore qu'au fur et à mesure que les jeunes évoluent dans le système scolaire, on note des abandons à chaque niveau du système. Dans cette situation il n'est pas moins surprenant de constater que les jeunes les plus âgés sont les plus frappés par la déscolarisation et la non scolarisation. Si l'on considère le groupe d'âge des 12 à 17 ans, il apparaît que les taux de scolarisation nets sont bien inférieurs, dans toutes les régions, à ceux de la tranche de 6 à 11 ans.

Le groupe d'âge de 12 à 17 ans est choisi pour notre étude parce que parfois dans bien des régions du Bénin, des enfants entrent à l'école à un âge relativement avancé. Pour ce fait, on peut raisonnablement tenir pour acquis, dans ces régions qu'un enfant qui n'a pas encore commencé sa première année d'études primaires à l'âge de 11 ans ne sera probablement jamais scolarisé. C'est la raison pour laquelle notre étude s'intéresse aux jeunes âgés de 12 à 17 ans qui sont les plus touchés par le phénomène.

**Loisirs actuellement pratiqués par les jeunes béninois de l'échantillon**

LOISIRS ACTUELLEMENT PRATIQUÉS	POURCENTAGE
Promenade	71 %
Jeux De Société	69 %
Football	33 %
Causerie	27 %
Musique	27 %
TV	24 %
Sortie	22 %
Danse	14 %
Basketball	12 %
Handball	10 %
Lecture	7 %
Autres	6 %
Natation	6 %
Conte	4 %
Judo	4 %
Tennis	4 %
Radio	4 %
Théâtre	4 %
Athlétisme	3 %
Dessin	3 %
Gymnastique	3 %
Bricolage	1 %
Correspondance	1 %
Jardinage	1 %
Nature	1 %
Photo	1 %

L'analyse des réponses aux questions relatives aux loisirs actuels pratiqués fait apparaître des variations qui préfigurent en quelque sorte la diversité des rapports à la culture et aux loisirs. De ce fait, la présente étude a fait ressortir plusieurs changements fondamentaux qui ont influé sur la pratique de loisirs des jeunes béninois. Ainsi, le graphique des loisirs actuellement pratiqués met en évidence des taux de pratique très variables selon les



## activités :

- 1.- la promenade est massivement pratiquée ,
  - 2.- les jeux de société enregistrent des taux de pratique très importants,

3.- le sport ( le football ) quant à lui, enregistre des taux de pratique moins importants,

4.- la musique, la télévision et les sorties sont représentées par des taux de pratique intermédiaires,

5.- la danse, le basket-ball et le handball selon leur taux , sont moins pratiqués,

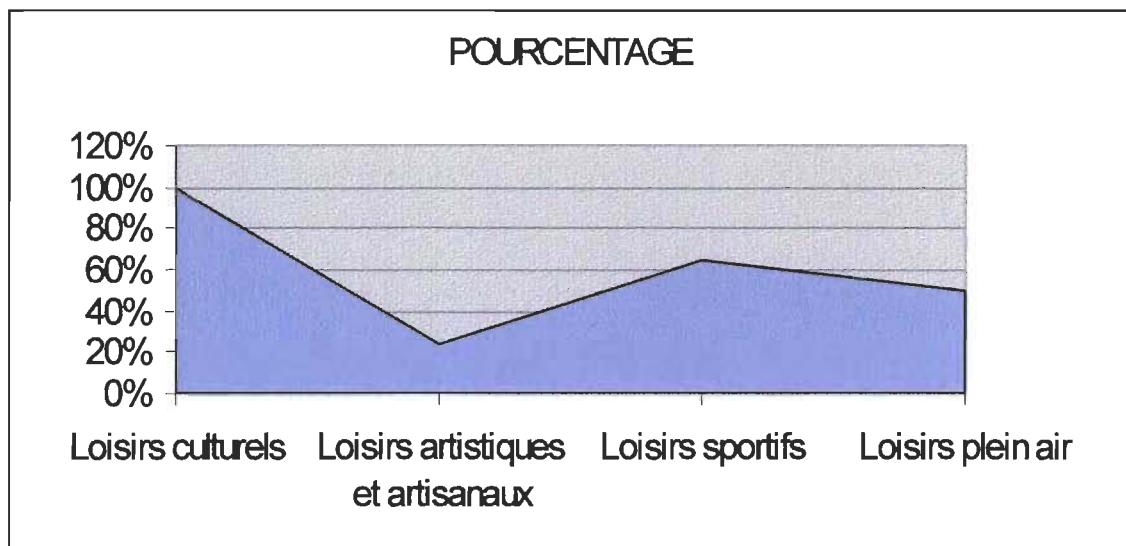
6.- le judo, le tennis, la gymnastique, la natation, l'athlétisme, le théâtre, la radio et autres loisirs suivant la place occupée dans le dépouillement sont fort peu pratiqués.

Ainsi, la promenade ( marche ) est le loisir le plus pratiqué par les jeunes avec une proportion de jeunes évaluée à 72 % .Vient ensuite les jeux de société avec 70 % de l'effectif. Le football vient en 3è position avec 35 % de l'effectif. La musique, la télévision et les sorties occupent respectivement plus de 20 % de l'effectif. La danse, le basketball et le handball quant à eux occupent chacun plus de 10 % de l'effectif. Le judo, le tennis, la gymnastique, la natation, l'athlétisme, la lecture, le théâtre, la radio, le conte et autres loisirs occupent chacun une proportion faible soit moins de 10 % de l'effectif considéré.

Le groupe comprenant les activités les plus pratiquées chez les jeunes béninois de 12 à 17 ans se distingue des autres par certaines propriétés. Ces activités stimulent les sensations physiques de leurs pratiquants par un engagement corporel direct. Elles permettent ainsi d'aboutir à un stimulus sensoriel. En effet les résultats expliquent en quelques sorte les problèmes que les jeunes rencontrent lors de la pratique des loisirs au Bénin sur le plan infrastructure.

### Catégories d'activités de loisirs désirés par les jeunes béninois

CATÉGORIES DE LOISIRS DÉSIRÉS	POURCENTAGE
Loisirs culturels	100 %
Loisirs artistiques et artisanaux	24 %
Loisirs sportifs	64 %
Loisirs plein air	50 %



- 100 % de jeunes désirent les loisirs culturels ( cinéma, exposition, sites touristiques et historiques ),
- 65 % les loisirs sportifs ( football, basket-ball, handball ),
- 55 % les loisirs de plein air ( sortie, promenade ( marche ), nature ),

- et 25 % les loisirs artistiques et artisanaux ( art plastique, danse, musique, théâtre, photo, batik),

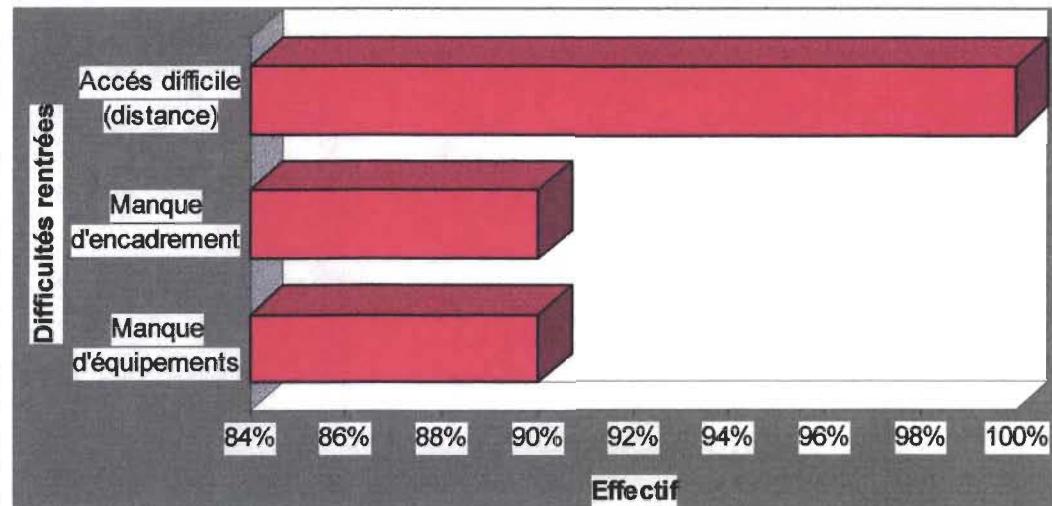
Les jeunes sont portés d'une manière générale sur les activités culturelles et sportives. Toutefois ces activités manquent d'être diversifiées et ne concernent essentiellement que les éléments de culture et de sports les plus classiques ou les plus connus.

#### **Contraintes liées à la pratique des loisirs par les jeunes béninois**

CONTRAINTE LIÉE À LA PRATIQUE	POURCENTAGE
Manque d'équipements	90 %
Manque d'encadrement	90 %
Accès difficile ( distance )	100 %

- 100 % de jeunes évoquent les difficultés liées à l'accès difficile (distance) aux infrastructures de loisir
- 90 % de jeunes éprouvent le manque d'encadrement technique,
- 90 % estiment qu'il y a un manque d'équipements.

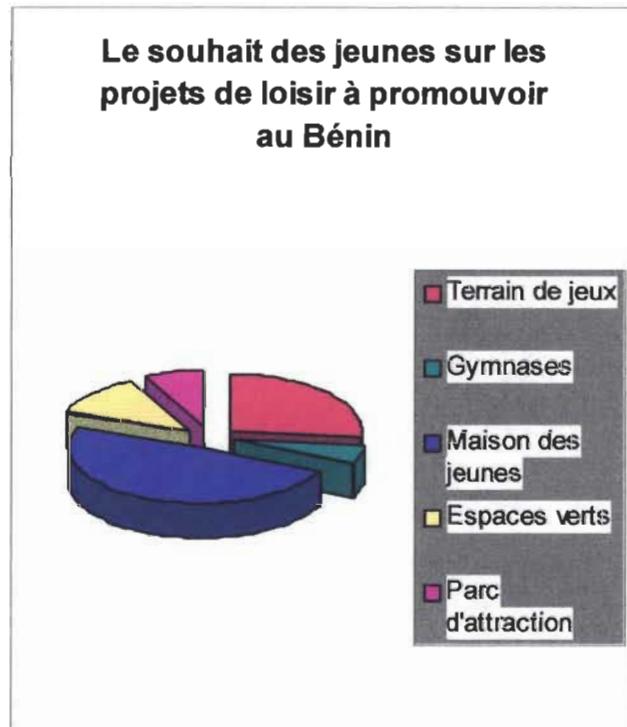
**Difficultés rencontrées pour la pratique des loisirs par les jeunes au Bénin**



L'opportunité qui peut s'ouvrir à un jeune d'accéder à la consommation des biens de la culture et des loisirs, repose avant tout sur l'existence d'une infrastructure appropriée, suffisante et facilement accessible. Il s'agirait en la matière, essentiellement de Maisons de jeunes et de la Culture comme le fait le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (MJS) en les réhabilitant ou en les construisant dans tout le Bénin. Mais le problème demeure toujours. Donc en plus de la volonté du MJS, il faudrait que ces jeunes y trouvent des activités qui retiennent leur intérêt.

### Les jeunes et les projets de loisirs à promouvoir au Bénin

LES JEUNES ET LES PROJETS DE LOISIRS	POURCENTAGE
Terrain de jeux	32 %
Gymnase	6 %
Maisons de Jeunes et de la Culture	58 %
Espace vert	14 %
Parc d'attraction	9 %



À la lecture du graphique des résultats de l'enquête, nous remarquons que la création des Maisons de Jeunes et de la Culture préoccupe plus les jeunes que les autres projets proposés dans le questionnaire. Ainsi nous avons noté que :

- 32 % des jeunes souhaitent la construction des terrains de jeux,
- 6 % des jeunes pensent que la mise en place de gymnases fera leur affaire,
- 58 % des jeunes sont pour les Maisons de Jeunes et de la Culture pour les activités du temps libre,
- 14 % des jeunes préfèrent avoir des espaces verts,
- 9 % des jeunes pensent que les parcs d'attraction sont aussi importants.

Ces résultats justifient l'engouement que les jeunes ont pour les loisirs culturels.

Les loisirs comme activités du temps libre ne revêtent pas les mêmes significations chez toutes les catégories de personnes. Aussi pour la clarté de l'étude, nous distinguons les travailleurs sociaux, les élèves, les déscolarisés et les non scolarisés ; nous classons aussi dans cette catégorie les marginalisés (les enfants de la rue et autres).

Tenant compte de ces données générales, nous constatons qu'il existe un besoin à combler, puisque l'écart détecté entre les besoins exprimés par les jeunes et la situation actuelle du loisir au Bénin est palpable. Cet écart se traduit par le souhait de ces jeunes en ce qui concerne la promotion de certains projets à développer au Bénin dans le domaine du loisir. Nous pouvons donc retenir l'hypothèse générale affirmant qu'il y a un décalage entre les besoins et les réponses pour affronter la réalité du développement du loisir dans notre pays.

Selon des travailleurs sociaux rencontrés, les loisirs sont indispensables pour les jeunes en situation difficile ou d'adaptation. Tous, du moins ceux touchés par notre enquête estiment qu'il y a beaucoup à faire pour amener les jeunes à vraiment bénéficier de ces temps libres. La raison fondamentale est que, pour ce qui concerne le Bénin, ce pays ne dispose pas d'infrastructures adéquates à la libre expression des besoins en loisir. Celles qui existent ne répondent pas à toutes les attentes en outre les terrains de jeux collectifs comme les terrains de basketball, de football, de volleyball. Les aires de repos sont quasiment inexistantes ou très mal structurées.

La totalité de ces travailleurs sociaux interrogés estiment que l'implantation des Centres de jeunesse dans les départements ne pourrait que résoudre certains des problèmes épineux auxquels sont confrontés les jeunes béninois.

98 % de ces travailleurs confirment que les loisirs ont des valeurs pour amoindrir les risques chez les jeunes.

Quant aux Centres de jeunesse, les jeunes béninois estiment qu'ils contribueront à corriger un tant soit peu certaines tares de la société comme la délinquance juvénile, la drogue, la prostitution, la toxicomanie. Néanmoins, certains jeunes, à peine 1 % des interviewés, pensent que ces Centres malgré leur ambition, ne pourront rien changer dans la situation de certains jeunes à risque.

Dans le cas des jeunes déscolarisés qui nous préoccupent particulièrement, on peut dire sans risque de se tromper que les principales raisons d'abandon scolaire sont dues au désir de travailler (35 %), question de problèmes économiques, au refus volontaire (30 %) et à l'échec scolaire (25%).

Dans le cadre de l'enquête menée au Bénin, les résultats obtenus ici peuvent être rapportés à toute la population des jeunes béninois. En effet, les jeunes sur qui ont porté nos enquêtes proviennent de tous les milieux caractéristiques de la délinquance en milieu urbain. Le phénomène n'étant pas trop alarmant en milieu rural, les jeunes ruraux préfèrent leurs champs à l'aventure sans lendemain vers la métropole ; néanmoins les loisirs après les activités des champs les préoccupent très sérieusement. Car d'une manière générale, les loisirs comme complément nécessaire à la formation et à l'épanouissement de la personnalité, et facteur de l'équilibre physique et psychique de l'homme, font partie intégrante des activités quotidiennes de tout individu.

100 % des jeunes à savoir les 600 jeunes béninois, reconnaissent la nécessité du loisir pour leur épanouissement et ont préférence pour tel ou tel loisir d'un individu à un autre. Leur type de loisir par ordre de préférence est :

- la promenade,
- les sports ( collectifs ou individuels)
- le cinéma
- les jeux traditionnels ( adji ou domino )
- la lecture, le théâtre
- autres (arts plastiques, danse).

Bien qu'ils aient un goût très prononcé pour les loisirs, ces jeunes restent sur leur soif, le Bénin ne disposant pas d'infrastructures adéquates pouvant offrir tous les loisirs qu'ils désirent. Outre quelques terrains de sports et des Maisons de jeunes et de la Culture dans les principales villes, ces jeunes ne peuvent s'appuyer que sur les centres culturels étrangers et les rares salles de

spectacles. Il n'existe que quelques rares espaces verts à Cotonou, la Capitale du pays.

Si la question du développement préoccupe tant les autorités du Bénin, les questions touchant à la grande majorité dans ce pays que constitue les jeunes les préoccuperaient davantage. Face à ce souci du Bénin, une réflexion sur les conditions de vie des jeunes ne peut être que saluée. C'est aussi notre ambition à travers la présente étude de voir dans quelle mesure on pourrait intéresser un tant soit peu cette portion de la jeunesse en situation difficile.

La création de centres de jeunesse où pourraient se développer les activités pédagogiques basées sur les activités de loisirs sera très adaptée à la situation actuelle du Bénin. Nous avons souligné plus haut l'expérience de la Côte d'Ivoire qui en s'appuyant sur les Centres de jeunes a pu réduire le taux de délinquance dans les milieux où sont implantés ces Centres et ainsi augmenter l'insertion socio-professionnelle des jeunes. La preuve en est qu'on trouve près d'une dizaine d'ateliers d'anciens apprentis du Centre de Port-Bouët qui à leur tour forment certains nouveaux clients du dit Centre.

Notre étude démontre que les Centres de jeunesse à vocation pédagogique peuvent contribuer à changer qualitativement la vie des jeunes à risques vu qu'une forte majorité des jeunes accepteraient d'intégrer les dits centres s'ils arrivaient à être créés.

80 % des répondants de Port-Bouët veulent à la fin de leur formation rester dans leur localité d'origine pour mettre en pratique leurs acquis car, ils trouvent qu'il est beaucoup plus facile de nouer des contacts dans leur milieu habituel pour ce qui concerne l'offre des services et la demande des subventions à la commune.

Par contre, 20 % de ces jeunes estiment que leur insertion dans leur localité d'origine serait plus difficile. À cet effet, ils auraient préféré démontrer leur talent dans une localité autre que celle de leur milieu d'origine.

La fréquentation du Centre de Port-Bouët est à temps partiel pour 75 % des apprenants et de 25 % pour ceux à temps plein. Dans les deux cas, la durée de la formation est de 3 ans. La fin de la formation est sanctionnée par une attestation de fin de formation.

Le temps accordé à la formation et à la pratique des loisirs est estimé suffisant pour les jeunes. Les jeunes sont assez satisfaits des équipements mis à leur disposition par la Commune de Port-Bouët.

**Tableau 5. La comparaison des données de la cote d'ivoire et du Bénin**

Après le résultat de l'enquête menée en Côte d'Ivoire et au Bénin, nous pourrions déjà dire que ce soit au Bénin, en Côte d'Ivoire, ou au Cameroun pays que nous connaissons assez, les problèmes des jeunes sont identiques et les variables pour les différencier tiendraient seulement à leur pourcentage dans la population.

On dira tel pays de par sa population compte plus de jeunes que tel autre mais les caractéristiques pour les identifier sont les mêmes partout en Afrique en général. Ainsi la moyenne d'âge dans le Centre-pilote de Jeunes de Port-Bouet à Abidjan est de 24 ans et plus. Notre enquête au niveau du centre reflète que les jeunes qui s'y trouvent sont exclusivement des jeunes déscolarisés. La raison principale de la déscolarisation est liée au désir d'apprendre un métier, alors qu'au Bénin c'est entre autres le désir de travailler qui favorise la déscolarisation chez les jeunes et après le refus volontaire de quitter l'école sans un projet .

PARAMETRES	COTE D'IVOIRE	BENIN
Jeunes déscolarisés	36 %	11,9 %
Jeunes non scolarisés		34,19 %
Concepts générateurs de la création des centres de jeunesse en Côte d'Ivoire et au Bénin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Scolarisation</li> <li>- Loisirs</li> <li>- Culture</li> <li>- Formation technique et Professionnelle</li> </ul>	idem pour le Bénin
IDEES	Exploration d'un centre-pilote de jeunesse en R.C.I.	Transfert du Centre-Pilote de Jeunesse de la R.C.I. au Bénin avec une légère modification
OBJECTIFS	Formation et insertion socio-professionnelle des jeunes déscolarisés et non scolarisés dans des petits métiers	idem pour le Bénin
TUTORAT	Commune de Port-Bouët	MJSL
RÉGIME	régime d'externat	régime d'internat
PROGRAMME DU CENTRE	Formation professionnelle et technique basée sur la pratique des loisirs et de la culture	idem

Eu égard à la lecture du tableau ci-dessus, il ressort aisément que la population du Bénin et de la Côte d'Ivoire respectivement estimée à 5.603.088 (<sup>116</sup>) et à 12 millions (<sup>117</sup>) marque la seule différence qui mérite d'être mise en exergue. En plus de cette différence démographique, tous les paramètres relatifs à la gestion et au fonctionnement du Centre-Pilote de Port-Bouët ne seront pas pris en compte dans leur intégralité pour le futur Centre du Bénin.

En ce qui concerne les concepts de base, c'est-à-dire les concepts générateurs de la création des Centres de jeunesse en Côte d'Ivoire et au Bénin ( les jeunes déscolarisés et non scolarisés ) , ils sont identiques et ont un rôle très important à jouer dans le Centre déjà existant et dans le centre à planter au Bénin à cause de leurs valeurs psychologiques, biologiques, sociologiques et socio-économiques. Car dans un cas ou dans un autre, il ressort que tous les pays africains sont confrontés presque aux mêmes problèmes en ce qui concerne la formation, l'éducation, l'emploi, l'encadrement et la couverture sanitaire des jeunes. (<sup>118</sup>).

---

<sup>116</sup> Ministère du Plan, (1997), Tableau béninois de bord social : profil social et indicateurs du développement humain, Cotonou, p . 14 ,

<sup>117</sup> Zinsou, E., M., et Koné, H. (1991)

<sup>118</sup> Confejes, (1995), Stage international de formation des cadres d'association de jeunesse en charge du mouvement associatif, Cotonou

## Conclusion

La crise qui secoue le monde et l'Afrique en particulier n'est pas un phénomène dû exclusivement à l'économie. Elle est engendrée et entretenue par une multitude de facteurs anciens et complexes auxquels le système d'éducation responsable du moins en grande partie de la formation des hommes n'échappe pas. Or, ce sont les hommes plus que la nature qui fourniront les solutions aux problèmes du développement de l'Afrique . Malheureusement, le constat est que le système d'éducation scolaire actuel n'a pas été conçu pour préparer tous les jeunes à résoudre leurs problèmes. Il produit des laissés-pour-compte. Fourastier écrivait à ce sujet qu'un « pays sous-développé est un pays sous-éduqué » (119)

Devant cette situation, le point de départ de notre étude était que l'éducation des jeunes ne saurait être une chasse gardée de l'école : le système extra-scolaire y participe, mais aussi et de plus en plus avec la pratique des activités du loisir. Cette tentative de création du système extra-scolaire au Bénin à travers les loisirs s'inscrit dans le champ d'études des Sciences du Loisir. À notre avis, les loisirs pour les jeunes de 12 à 17 ans ont une grande importance et peuvent servir de moyens pour inciter ces jeunes à se former ou s'informer. Il n'y a pas d'autres moyens de lutter contre la déscolarisation, la non scolarisation et le chômage auxquels sont confrontés ces jeunes.

Il serait bon que « les pouvoirs publics exploitent le climat de loisir pour conduire les citoyens au perfectionnement de leur formation, de leurs activités professionnelles, à leur épanouissement physique, à la renaissance et au renouvellement de notre patrimoine culturel et artistique, à la revalorisation de nos richesses folkloriques » (120).

À cet effet, il nous revient en tant que professionnel de penser à la formation de la couche juvénile en situation difficile afin de lui permettre

<sup>119</sup> Fourastier, Jean, (1958), Population, p. 226

<sup>120</sup> Zinsou, E.,D., (1970), Existe-t-il un problème de loisirs dans les pays en voie de développement dans une civilisation des loisirs ? Paris, Yerviers, pp. 220-228.

d'assurer son destin par le travail, la création des projets par le biais des loisirs qui élèvent l'homme, affirment sa politique de la vie. Et cela n'est possible que par la création des structures socio-éducatives et socio-culturelles qui seront animées par des professionnels.

Mais le problème de fond qui reste et qui demeure est la nature des loisirs à organiser. Quelles formes de loisirs faut-il privilégier ? La solution la plus viable avait été prônée par l'ex-Président béninois Zinsou. Ce dernier a estimé que « l'organisation des loisirs dans nos pays doit tenir compte du fait que chez nous, presque tout reste encore à faire et qu'avant tout, il y a le citoyen qu'il faut former et surtout armer de façon qu'il puisse apporter à la communauté nationale le plus de capacité, de compétence et d'efficience possible. »

Tenir compte du taux de déscolarisation et du chômage au Bénin (facteurs sociaux), signifie formuler notre interrogation comme suit : dans quelle mesure pouvons-nous résoudre ces faits sociaux ?

Dans ce sens, nous pouvons citer le Ministère Québécois de la Culture et des communications qui finance depuis cette dernière décennie peu un projet pilote en éducation cinématographique. L'expérience, qui se déroule dans une dizaine d'écoles secondaires du Québec, vise à mettre au point un modèle opérationnel d'éducation cinématographique qui pourrait, éventuellement, s'intégrer aux programmes scolaires existants. Car pour le Ministère, la création artistique et l'expérience culturelle motivent les jeunes puisqu'elles font appel à leurs ressources intérieures, à leur créativité et à leur identité.

Ceci exprime bien l'orientation centrale de notre étude. Elle permet de faire la liaison entre les travaux académiques qui ont parlé séparément soit du loisir dans le domaine des Sciences du Loisir, soit de l'éducation en ce qui concerne les Sciences de l'Éducation et les documents de travail issus des expériences d'autres pays. Tout d'abord l'éducation traditionnelle qui pose de

sérieux problèmes (diminution des taux de participation, inadéquation formation-emploi), ne fait pas l'objet d'études sérieuses approfondies dans le domaine.

Ne dit-on pas souvent que l'enfant est le père de demain ? La présente étude, loin de prétendre aborder et résoudre tous les problèmes inhérents à l'éducation, se penche sur un programme différent du programme traditionnel très sélectif et élitiste.

Nous rappelons que ce programme d'éducation hors de l'école, incluant les actions de formation très liées à la pratique physique, sportive et culturelle, vise les objectifs suivant :

- prévenir l'oisiveté et la délinquance juvénile,
- intégrer les jeunes dans un système d'apprentissage pour limiter le chômage,
- contribuer à la promotion de la pratique des sports et de la création de petits emplois,
- insérer les jeunes sur le marché de l'emploi.

De plus en plus des gens comprennent que l'enseignement formel n'est qu'un des canaux de l'apprentissage et que la salle des cours n'est qu'un des lieux de l'éducation. Parler alors de l'éducation extra-scolaire , c'est évoquer le projet global d'une société qui, bien au-delà des limites du cadre scolaire, serait éducative, ce qui exige qu'on développe aussi toutes les possibilités formatrices en dehors du système scolaire traditionnel.

En effet, comment ne pas voir que le loisir peut constituer un temps fort de l'éducation extra-scolaire, un élément essentiel de l'édification d'une véritable cité éducative ? En tout cas, le moins qu'on puisse dire, c'est que le loisir, bien sûr, celui qui est vécu sous le signe de la liberté, de la créativité et du

développement, remplit toutes les conditions d'un projet éducatif taillé sur mesure et bien enraciné dans les aspirations et les besoins des personnes et des communautés.

Mais les loisirs n'ont pas la même importance et les mêmes significations chez toutes les catégories sociales de la population ; ils diffèrent des travailleurs aux jeunes déscolarisés et laissés pour compte en passant par les étudiants et les élèves. Si les loisirs sont indispensables à notre vie, leurs supports que constituent les infrastructures ne demeurent pas moins importants, mais font cruellement défaut en Afrique au Sud du Sahara et spécifiquement en République du Bénin.

Les gros consommateurs de loisirs que sont les jeunes (les plus nombreux d'ailleurs dans la plupart des pays en voie de développement) demeurent au Bénin comme dans la plupart des pays africains le véritable levier du développement. En tant que tels, ils devraient bénéficier d'attention particulière de tous les pouvoirs publics de ce pays. On constate malheureusement qu'ils ne sont pas traités avec toute l'attention qu'exige leur situation. C'est ainsi qu'au Bénin et sous le couvert de la récession économique et de difficultés de trésorerie, on est amené quelquefois à ignorer les problèmes que rencontrent les jeunes surtout ceux-là qui sont des laissés-pour-compte.

Mis à part quelques centres catholiques animés par les religieuses pour redonner confiance en la vie à certaines jeunes filles déscolarisées ou analphabètes par l'apprentissage d'un métier, généralement la couture ou le tricotage, il n'existe presque pas au Bénin de centres dont la vocation serait de récupérer tous ces jeunes qui vivent désormais en marge de la société.

Quand on sait que dans notre système éducatif la déperdition scolaire est trop élevée au niveau des jeunes filles, on apprécierait aisément l'encadrement des jeunes déscolarisées. Si l'expérience des pays voisins comme la Côte d'Ivoire a largement démontré les possibilités qui s'offrent à cette catégorie de jeunes par le biais des Centres de formation extra-scolaire, pourquoi notre pays

ne voudrait pas tenter la même expérience ? Pourquoi le Bénin n'utilisera pas la même approche que la Côte d'Ivoire alors que nous pouvons démontrer que la jeunesse de ces deux pays était confrontée aux mêmes problèmes. Aux mêmes maux, les mêmes remèdes n'est pas une utopie surtout que ces maux admettent les mêmes diagnostics. Bon nombre de personnes formées par le système éducatif à tous les niveaux, aujourd'hui n'arrivent pas à s'insérer dans le circuit économique et social. Au Bénin par exemple , l'Etat a recruté pour la dernière fois des diplômés de l'enseignement supérieur en 1987 parce que confronté à la crise économique.

Si les centres de jeunesse doivent exister pour prendre à leur compte les rejetés du système éducatif, on pécherait à ne pas proposer des approches de solutions pour limiter au maximum ces rejetés. En réduisant aujourd'hui les frais de scolarité, en encourageant la scolarité des filles dans les campagnes et en introduisant des activités parascolaires dans le système éducatif, on contribuerait énormément à réduire le taux de déscolarisation.

La leçon est donc toute simple ; à côté du centre de jeunesse, il faudrait mettre en place un mécanisme capable de drainer tous ces jeunes vers ledit centre

Car dit-on souvent qu'une méconnaissance de la réalité du marché de l'emploi a nourri une disqualification de certains métiers tels l'artisanat et les métiers traditionnels, pour lesquels se posaient de multiples difficultés reliées à l'obtention du diplôme de fin de formation, afin d'entrer sur le marché de l'emploi. Il s'agirait d'amener l'éducation à assurer la formation d'un (e) citoyen (ne) capable d'initiatives et ayant des compétences professionnelles et techniques favorables à une insertion rapide dans la vie active par la création d'emploi. Toute cette finalité devra reposer sur un système de valeurs intégrantes : le patriotisme, la morale et le travail. La construction d'une civilisation moderne à l'aube du 21<sup>è</sup> siècle implique des raisons nouvelles que les sociétés modernes doivent concevoir. Devant de nouveaux objets, des

comportements et des contradictions, il serait judicieux que tous ceux qui sont appelés à promouvoir cette modernisation fassent face à de terribles défis.

Ainsi, les anciennes habitudes longuement mûries doivent être profondément secouées ; car ce qui était bon il y a vingt ans n'est pas nécessairement mauvais aujourd'hui, mais il faut l'adapter aux nouveaux besoins. Ce qui signifie qu'il faut modifier la réponse d'hier pour qu'elle réponde aux besoins d'aujourd'hui. C'est en fait une question de besoins communs basés sur de nouvelles raisons communes.

Dans ce sens, nous allons nous référer à Fernand Dumont en considérant précisément son livre intitulé « Raisons communes » ainsi que la révélation d'une conscience collective française que les lecteurs découvrent déjà dans les grands textes de Condorcet (<sup>121</sup>)

À cet effet, qu'avons-nous à mettre en commun qui tienne à notre culture ?

Une culture est capable d'assimiler des influences de façon créatrice dans la mesure où elle est supportée par le dynamisme des institutions. C'est pour quoi nous parlerons pour ce qui nous concerne de culture scolaire, de culture de formation et de culture ambiante.

De ce fait, la mise en place des conditions d'une culture nouvelle nous permettrait inéluctablement de nous débarrasser d'une culture officielle où régnait la routine. Pour garantir un succès durable, il va falloir bien des recherches par des chemins divers. Pour cela, le langage éducatif dans le cas d'espèce doit se rajeunir par le défi de l'avènement d'un nouveau système éducatif : celui qui porte sur sa reformulation, mais aussi tous les moyens didactiques à utiliser.

---

<sup>121</sup> Dumont, F., ( 1995 ), Raisons communes, Montréal, Éd. Boréal, 255 p.

C'est la raison pour laquelle nous nous attachons à des raisons communes susceptibles d'inspirer le projet d'une société démocratique . Dans ce cas bien précis, l'école remet en cause la qualité de la vie collective par la marginalisation et le rejet de certaines catégories de sa clientèle.

De la même manière, contribuer à la transformation de la culture ambiante serait aussi la responsabilité première d'une authentique culture scolaire et de formation. Alors que la mauvaise organisation des ressources entraîne le dysfonctionnement du système. Ainsi les systèmes les plus complexes submergent ou intègrent les systèmes simples dans l'analyse systémique. C'est absolument une question d'organisation. Le scolaire doit changer sa façon de voir parce qu'il devrait jouer le rôle de transformation.

Pour faire fonctionner alors les sociétés technologiquement avancées, il faut nécessairement maîtriser ces technologies ( les technologies sociale et humaine, le processus de communication et d'information, la relation publique et la gestion sociale ), les NTIC. Ce sont de nouvelles approches éducatives, de culture éducative non pas parce qu'on trouve des gadgets mais parce que les conditions de vie d'aujourd'hui l'exigent.

L'axe directeur qui s'en dégage est l'amélioration de la qualité de la formation à donner aux jeunes béninois pour faire d'eux le pilier du développement économique de notre pays.

A cet effet, le rapport de synthèse d'atelier N° 7 de la Conférence Économique Nationale du 9 au 14 Décembre 1996 au Bénin identifie et hiérarchise par ordre de priorités les problèmes relatifs au déficit de l'enseignement en citant entre autres :

- le manque d'infrastructures adéquates,
- l'analphabétisme,

- l'absence de politique réelle de formation professionnelle continue,
- les graves insuffisances accusées dans la maîtrise et la gestion de la politique éducative,
- la faiblesse de l'accès et le retard de l'évolution des filles dans l'éducation formelle,
- l'absence d'une politique d'orientation de l'éducation,
- le manque de motivation,
- l'inadaptation des programmes scolaires,

Les échanges d'expériences dans le domaine des sciences de l'éducation ont construit un savoir, un savoir-faire, une connaissance, un état d'esprit, une philosophie pédagogique reconnus maintenant par de nombreux chercheurs, pédagogues ou politiques. Il s'agit de plus un défi formidable pour l'éducation, car depuis près de deux décennies avec le développement des technologies nouvelles, la société est en mutation, avec tout le train de laissés-pour-compte : les chômeurs, les exclus de la société. Et l'école ne répond plus aux besoins de cette société. Freinet a été le créateur de cette pédagogie populaire, c'est-à-dire une pédagogie pour tous. Une pédagogie qui donne la parole à ceux qui ne la possédaient pas ou à qui on ne la donnait jamais. Il faut que les jeunes trouvent leur place dans la société.

Pour le « Père de la notion de civilisation du loisir », Joffre Dumazedier : « le rapport à soi-même, à autrui, à la nature n'est plus vécu comme dans les années 60. L'année 1968 qui a eu des effets plus culturels que politiques, a accéléré les changements d'attitudes qui débordent le loisir pour placer une révolution culturelle au cœur de la vie quotidienne de chacun à tous les âges de

la vie, dans un cycle allongé. Ce n'est pas la fin du travail, de l'éducation, de la famille ou la de la politique mais leurs métamorphoses » (122)

Peut-on encore douter de l'importance du jeu dans la vie d'un individu quand on sait qu'un Pélé par exemple s'entraînait avec des chiffons en guise de ballons, et que les grands industriels comme Ford sont partis de simples jouets pour arriver au succès bien connu. En somme, il y a plus qu'un accord sur l'existence d'organismes ou lieux éducatifs non scolaires ; ils constituent même une tendance de l'avenir.

Au vu de tout ce qui précède, nous remarquons que non seulement l'éducation continue de reposer en Afrique sur des systèmes et des structures datant de l'époque coloniale, mais elle reste extrêmement élitiste. C'est sur la base de ce constat qu'au Bénin, à l'instar d'autres pays, nous devons réexaminer les rapports entre l'éducation et le développement économique d'une part, et entre l'éducation et les valeurs culturelles d'autre part. Le « développement » demande à être défini de manière beaucoup plus claire et beaucoup plus précise. Or la stratégie de développement de l'Afrique semble être presque exclusivement fondée aujourd'hui sur l'ajustement structurel dont le Bénin n'est pas épargné. Cet ajustement structurel ne tient pas compte de facteurs extrêmement importants, comme le niveau de développement des ressources humaines d'un pays ou le degré de diversification et d'industrialisation de son économie.

Dans ce cas, l'éducation a un rôle crucial à jouer dans le développement économique. Elle a un rôle tout aussi important à jouer dans l'instauration et la définition des valeurs qui feront de l'Afrique un continent politiquement et culturellement uni, harmonieux et tourné vers l'avenir et qui prendra la place qui lui revient dans le concert des États et des Nations.

---

<sup>122</sup> Dumazedier, J., ( 1988 ), Révolution culturelle du temps libre, Paris, Méridiens, Klincksieck, 312 p.

## **Recommandations**

- 1.- Identifier la place de jeunes dans la société.
- 2.- Créer des infrastructures socio-éducatives dans notre pays face aux taux de déscolarisation , de non scolarisation et de chômage galopants et à la croissance démographique effrénée des populations de nos cités.
- 3.- Créer et équiper de toute urgence des centres de jeunesse pour la formation professionnelle et technique des jeunes déscolarisés et non scolarisés par Département.
- 4.- Élaborer une politique nationale de formation professionnelle et technique.
- 5.- Mettre en oeuvre des textes administratifs régissant d'une manière objective la formation professionnelle continue.
- 6.- Redynamiser la Direction de la formation professionnelle déjà existant en prenant en compte les professionnels de l'éducation non formelle.
- 7.- Former des éducateurs pouvant se perfectionner dans leur champ d'intervention ; afin que la préparation des intervenants sociaux joue un rôle décisif dans le succès de toute innovation en éducation.
- 8.- Recruter les diplômés sans emploi chacun dans leur domaine pour intervenir dans les centres de jeunesse à créer au Bénin.
- 9.- Revaloriser les loisirs traditionnels par la promotion du patrimoine culturel inséré à l'éducation.
- 10.- Développer la tradition orale béninoise.

11.- utiliser des instruments de musique traditionnelle pour des méthodes pédagogiques (recherche déjà effectuée par le Ministère de la Culture et de la Communication en 1986 dans le cadre du projet de recensement des instruments et jeux traditionnels). Ces instruments servent à développer chez l'enfant la capacité psycho-motrice.

12.- Donner aux jeunes déscolarisés et non scolarisés un premier emploi.

13.- Considérer que la société de demain sera basée sur le savoir.

14.- Utiliser d'une manière judicieuse toutes les décisions prises lors de la réunion regroupant les Ministres de l'Éducation des pays d'expression française tenue à Bamako en Mai 1998 sur le thème « Formation professionnelle et technique ».

## **BIBLIOGRAPHIE**

- 1.- AMOUSSOU, C., F., (1995), note de cours de Récréologie, INEEPS, Porto-Novo, Bénin.
- 2.- AMOUSSOU, C., F., (1990), Développement des loisirs au Bénin : stratégies politiques, Yaoundé, Mémoire de maîtrise française, 94 p.
- 3.- ASSOGBA, Y., (1980), «Pédagogie nouvelle et société en Afrique : études de quelques contradictions : le cadre du Togo» ; Projet ouest-africain de formation à la recherche évaluative en éducation Étude N°3 Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Laval, Québec 234 p.
- 4.- ABBEY-LIVINGSTON, D., ABBEY, D . S. et Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, (1992), Connaître ses clients et leurs besoins : guide pratique d'analyse de besoins, Québec, et Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 258 p.
- 5.- BEAUREGARD, M., (1995), Élaboration d'un programme de prévention du décrochage scolaire axé sur les activités parascolaires, Trois-Rivières, mémoire de Maîtrise, 206 p.
- 6.- BELLEFLEUR, M., ( 1997 ), L'Évolution du loisir au Québec, Québec, PUQ, 412 p.
- 7.- BERNOU, P., (1985), La Sociologie des organisations : initiation théorique suivie de 12 cas pratiques, Paris, Ed. du Seuil, 363 p.
- 8.- BERTRAND DUMAIS, M.D., ( 1994 ), L'Apprentissage Par Problèmes ( A.P.P. ) ; problem-based learning, Québec, UQTR, 58 p.
- 9.- BESNARD, P., (1980), Animateur socio-culturel. Une profession différente ? Paris, Ed. ESF, coll Pratique sociale, 139 p.
- 10.- BISSON, L. et LESSARD, C., (1989), Les Couleurs de jeunesse : noir sur blanc : rapport des audiences publiques sur la jeunesse, Québec, Ed Ministère du Conseil exécutif et Conseil permanent de la jeunesse, 224 p.
- 11.- BOUCHARD, S.P., [et al.], (1992), L'Intervention municipale auprès des organisations socio-communautaires : une politique à redéfinir, Québec, Conseil régional du Loisir et Chaudrière Appalaches, 128 p.
- 12.- CLAPAREDE, E. (1967), L'École sur mesure, 2<sup>e</sup> édition, Neuchatel, Suisse, Delachaux et Niestle, 140 p.

- 13.- COLLERETTE, P., et DELISLE, G., (1984), Le Changement planifié : une approche pour intervenir dans les systèmes organisationnels : Montréal, 2<sup>e</sup> édition, Ed. Agence d'Arc inc., 213 p.
- 14.- COLLOQUE de Montréal (1996) : Loisir et jeunes : organisation, contribution et mesure.
- 15.- Comité préparatoire du sommet mondial pour le développement social , 1994, Rapport national sur le développement social, Cotonou, 59 p.
- 16.- CONFEJES, (1994), Problématique de la jeunesse en Afrique : contribution de la jeunesse à la mobilisation et à l'insertion sociale et économique des jeunes, Dakar, Éd. CONFEJES, 29 p.
- 17.- 65<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS, (1997 ), Textes de colloque 435 : exploration d'internet, recherches en éducation et rôle des professionnels de l'enseignement, UQTR, pp. 45 – 56.
- 18.- Conseil inter-provincial du Sport et des Loisirs et de l'Association canadienne des Loisirs/Parcs (1995) , Analyse de l'incidence et des bienfaits de l'activité physique et des loisirs pour les jeunes à risques : document de travail, Québec, pp. 29-40
- 19.- CONTANDRIOPoulos, A., P., (1990), Savoir préparer une recherche : la définir, la structurer, la financer, Montréal, PUM, 196 p.
- 20.- COOMBS, P., (1968), La Crise mondiale de l'éducation, Paris, PUF, 373 p.
- 21.- Conseil Supérieur de l'Éducation, (1997), Les nouveaux lieux éducatifs : avis au Ministre de l'Éducation et du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science Québec, Conseil Supérieur de l'Éducation, 31 p.
- 22.- CROMPTON, J. L., et WITT, P. A., ( 1996 ), Recreation programs that work for at-risk youth. Texas, Venture publishing, 362 p.
- 23.- DECROLY, O., (1937), Initiation à l'activité intellectuelle et motrice par les jeux éducatifs : contribution à la pédagogie des jeunes enfants et des irréguliers. Suisse, Delachaux et Niestle, 195 p.
- 24.- DELORS, J., [ et al ], L'Éducation : un trésor est caché dedans : Rapport à l'Unesco de la commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, Paris, Unesco, 311 p.

- 25.- DESJEUX, D., (1983), Le Concept de culture dans les projets du développement in La Culture, clef du développement, Paris, Unesco, 23 p.
- 26.- DESCARTES, R., (1963), Discours de la méthode, Paris, 3<sup>e</sup> édition, Éd. Vrin 498 p.
- 27.- DEWEY, J., (1968), Expérience et éducation, traduit par CARROI, M., A., Paris, Librairie Armand Colin, 147 p.
- 28.- DEWEY, J., ( 1975 ), Démocratie et éducation, Paris, Armand Colin, 426 p.
- 29.- DIONNE, M., (1982), Les Écoles alternatives, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 98 p.
- 30.- DOUCET, I., et FAVREAU, L., (1991), Théorie et pratiques en organisation communautaire, Québec, Presse de l'Université de Québec, 450 p.
- 31.-DUMAZEDIER, J., (1962), Vers une civilisation du loisir, Paris, Ed. du Seuil, 318p.
- 32.- DUMAZEDIER, J., (1974), Sociologie empirique du loisir : critique et contre critique de la civilisation du loisir, Paris, Éd. Du Seuil, 269 p.
- 33.- DUMAZEDIER, J., (1988), Révolution culturelle du temps libre, Paris, Méridiens Klincksieck, 312 p.
- 34.- DUMAZEDIER, J., et PRONOVEST, G., [et al], (1993), Temps libre et modernité : mélange en l'honneur de Joffre DUMAZEDIER, Ed. Sainte Foy : Presse de l'Université du Québec, Paris, l'Harmattan, 404 p.
- 35.- DUMAZEDIER, J., [et al.] (1994), La Leçon de Condorcet : Une conception oubliée de l'instruction pour tous nécessaire à une République, Paris, l'Harmattan, 206 p.
- 36.- DURANTAYE (de la), M., ( hiver 1996 )cours SLO-6034 : Loisir, Culture et Tourisme : analyse de synthèse, Trois-Rivières, Canada.
- 37.- DURANTAYE (de la), M., ( hiver 1996 ), cours SLO-6038 : Loisir, Culture et Tourisme : Modélisation, Trois-Rivières, Canada.
- 38.- EMTCHEU, A., et LÉLÉ, P., (1988), Le Cahier des Sciences de l'Éducation, SOPÉCAM, Yaoundé, pp. 14-23.

- 39.- EVANS, K. M., (1981), La Planification de l'éducation non formelle, Paris, Ed. Unesco, 117 p.
- 40.- FANTINI, M. D., (1976), Alternative education a source look for parents, teachers, students and administrators, Ed. Geuden City : N. Y., Anchor books, pp. 30 - 120.
- 41.- FAURE, E., et coll, (1972), Apprendre à être, Paris, Unesco Fayard, XLIII-368 p.
- 42.- Dumont, F., ( 1995 ), Raisons communes, Montréal, Éd. Boréal, 255 p.
- 43.- FINCHER, D., (1995), Entertainment in Air France magazine, n° 9, Paris, Janvier 1998, p. 183
- 44.- Fédération des Parcs et des Loisirs de l'Ontario et Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario, (1992), Catalogue des avantages des parcs et des loisirs, Ontario, Éd. North York : Fédération des Parcs et des Loisirs de l'Ontario, 100 p.
- 45.- FRIEDMAN, K., (1990), Comment communiquer avec votre adolescent, Montréal, Ed. de l'Homme, 85 p.
- 46.- GAGNÉ, J., (1967), La Profession de service social et la civilisation des loisirs in Symposium canadien de la récréation, Montréal, pp 330-331.
- 47.- GAGNON J., P., (1983), Les Services aux Étudiants et le loisir éducatif, Mémoire, Trois-Rivières, 86 p.
- 48.- GAUTHIER, B., (1992), Recherche sociale : de la Problématique à la collecte des données, Québec, PUQ, 2<sup>e</sup> éd., 584 p.
- 49.- GAUTHIER, M., (1994), Une Société sans les jeunes ?, Québec, Éd. Institut Québécois de recherche sur la culture, 390 p.
- 50.- GINZBERG, E., (1981), Pour une économie humaniste, Paris, Ed. Economica, 357p.
- 51.- GOLDMANN, L., (1966), Sciences humaines et philosophie suivi de structuralisme génétique et création littéraire, Paris, Gonthier, 149 p.
- 52.- HABERMAS, J., (1987), Théorie de l'agir communicationnel, Tome I., Paris, Librairie Arthème Fayard, 448 p.

- 53.- HAMELINE, D., et DARDELIN, M.-J., (1977), La Liberté d'apprendre : situation li, Paris, Ed. Ouvrières, 349 p.
- 54.- Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, et CHAVRON, C., On a un monde à recréer : Livre blanc sur le loisir au Québec, Québec (1979), 107 p.
- 55.- Hebdomadaire Télé-Plus du 15 au 22 Février 1997, Canada, p. 3
- 56.- Jeune Afrique Économie du 29/06 au 19/07/98
- 57.- JUPPÉ, A., (TV5, 29/4/97).
- 58.- KOFFI, A., (1995), Rapport d'évaluation du programme de formation des apprentis du Centre-Pilote des Jeunes de Port-Bouët, Abidjan, p. 8.
- 59.- KOUGBÉVÉNA-KOFFI, V., (1991), Rôle, priorité de rôle et conflit de rôle des directeurs d'écoles primaires de la circonscription pédagogique d'Ogou-sud au Togo, thèse de doctorat p. 6.
- 60.- LARRABÉE, E., (1958), Mass leisure, Meyersohn, Rolf, Ed. Glencoe, ill. Free press, 429 p.
- 61.- LANFANT, M.-F., (1972), Les Théories du loisir : sociologie du loisir et idéologies, Paris, PUF, 256 p.
- 62.- LAPERRIERE, S., (1982), Pour une construction empirique de la théorie : la nouvelle école de Chicago, Sociologie et société , Vol. XIV, N°1, pp. 20 –25.
- 63.- LAPOINTE, J.- J., (1995), La Conduite d'une étude de besoins en éducation et en formation : une approche systémique, Québec, PUQ, 307 p.
- 64.- LAPOINTE, J. J., (hiver 1996), Cours de Méthodologie de la recherche, UQAM.
- 65.- LÉLÉ, P., (1989), Cours de Formation et insertion professionnelle, Yaoundé.
- 66.- LÉLÉ, P., (1990), Cours sur les Stratégies d'intervention et d'insertion socio-professionnelle des jeunes en alternance, Yaoundé.
- 67.- MALINOWSKI, B., (1968), Une Théorie scientifique de la culture : et autres essais, Paris, F. Maspero, 183 p.

- 68.- MARSH, H.,W., (1992), Extracurricular activities beneficial extension of the traditional curriculum or subversion of academic goals, Journal of educational psychology, Vol. 84, n° 4, Éd. Joël R. Levin, 553 p.
- 69.- MARTEL, J., (1978), Anatomie du loisir in Inventaire des mécanismes, ressources ou structures susceptibles de supporter ou promouvoir un programme ou un mode de buts et d'objectifs d'éducation au loisir, GEFFRION, B., et SHEEDY, A., Montréal, Université de Montréal, p. 6
- 70.- MÉDÉRIC, P., (1961), Loisir et loisirs, Tome I., Montréal, Ministère de la Jeunesse, 228 p.
- 71.- Métamorphose, journal N°2 (1995), Canada, p. 69.
- 72.- MICKEY, F., (1996), Directeur du Service des parcs de King County, État de Washington in Colloque de Montréal.
- 73.- MIDIOHOUAN, G., O., RFI, (1996), Professeur à l'Université Nationale du Bénin.
- 74.- Ministère de la Culture, (1995), Les Jeunes et les sorties culturelles : fréquentation et images des lieux de spectacles et de patrimoine dans la population française âgée de 12 à 25 ans, Paris, Éd. Ministère de la Culture, 191 p.
- 75.- Ministère de l'Éducation du Québec, (1982), Dossier abandon scolaire : l'organisation de services éducatifs aux décrocheurs : pour une analyse de la situation, Québec S.I. Ministère de l'Éducation, 10 p.
- 76.- Ministère du Plan , (1997), Tableau béninois de bord social et indicateurs du développement humain, Cotonou, p. 14.
- 77.- Ministère du Plan, (1995), Rapport national sur le développement social, Bénin, p. 6.
- 78.- Ministère de l'Éducation, (1997), Plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation, Québec
- 79.- OUELLET, G., et SOUBRIER, R., (1994), Recueil de textes SLO-6043 : Évaluation des besoins en loisir, Culture et Tourisme, Canada p. 147.
- 80.- ORI, B., (1996 ), Enquête sur les besoins et aspirations des jeunes en Côte d'Ivoire : version définitive, Abidjan, ORSTOM, 29 p.

- 81.- PAQUIN, M., (1995), Modèle didactique d'utilisation d'institutions culturelles québécoises à des fins éducatives, in Loisir et société, (Vol. 18), N°2, Québec, PUQ, pp. 309-324.
- 82.- Paris Match du 3 Avril 1997, pp. 98-101.
- 83.- PERROT, J., (1987), Du Jeu des enfants et des livres, Paris, Cercle de Librairie, 348p.
- 84.- POULIN, G., Éducation populaire et loisirs d'après la guerre, Québec, Université Laval, Vol. 2, N°10, Éd. Cap Diamant, pp. 11-32.
- 85.- PRONOVOOST, G., ( 1983 ), Les Transformations de la problématique du loisir au Québec, hypothèses d'analyse, in Loisir et Société, vol. 2, n° 1, p. 64.
- 86.- PRONOVOOST, G., (1993), Loisir et société : traité de sociologie empirique, Québec, PUQ, 347 p.
- 87.- Quotidien Béninois La Nation N° 1676 du 19 Février 1997
- 88.- REDL, F. et WINEMAN, D., (1973), L'Enfant agressif, Tome I, Paris, Ed. Fleurus, 311 p.
- 89.- Rioux, M., ( 1968 ), Rapport de la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, Québec, Éd. Officiel du Québec, 4 vol.
- 90.- ROBERGE, D., (1978), Apprentissage académique dans une école primaire non centré sur l'enseignement, mémoire, Université de Montréal, pp. 25-42.
- 91.- ROSNAY (de), (1975), Le Macroscope vers une vision globale, Paris, Éd. du Seuil, 295 p.
- 92.- ROY, J., ( 1996 ), Vie pédagogique, n° 98, ( mars – avril ), Montréal, MEQ, pp. 10 –13.
- 93.- SAUVY, A., (1968), Population : ses mouvements, ses lois, 9 éd., Paris, PUF, Que sais- je ? 128 p.
- 94.- SCHWARTZ, B., (1981), L'Insertion sociale et professionnelle des jeunes, Paris, 146p.
- 95.- SEGRE, M., (1981), Les Enfants et les adolescents face au temps libre, Paris, Éd. E.S.F., 124 p.

- 96.- SILLAMY, N., (1991), Dictionnaire de la psychologie, Paris, Éd. Larousse, 273 p.
- 97.- SMITH, J., W., (1989), The Education of exceptionnal children in Québec : a study of Gouvernement policy goals and legislative action, Montréal, Ed. Montréal SPT, 209 p.
- 98.- SUE, R., (1962), loisir, Que sais-je ? Paris, PUF, 127 p.
- 99.- SYLVA, A., (1972), L'École hors de l'école : l'éducation des masses, Paris, Ed. du Cerf, 144 p.
- 100.- TOKPANOU, K., J., (1994), Rapport de fin de formation : annuaire scolaire du Département du Borgou de 1993, Cotonou, p. 25.
- 101.- TSAFAK, G., (1989), La Crise du développement et les systèmes éducatifs africains, in Afrique Unie : le tournant du développement africain, Yaoundé, p. 53.
- 102.- UNESCO, (1991), Rapport mondial sur l'éducation, Paris , Éd. Unesco, 149 p.
- 103.- UNESCO, (1993), Rapport mondial sur l'éducation, Paris , Éd. Unesco, 172 p.
- 104.- UNESCO, ( 1985 ), La Démocratisation de l'éducation, Paris, Unesco, pp. 23 – 28
- 105.- VILLERMÉ, L.-R., (1958), Tableau d'état physique et moral des ouvriers, employés dans les manufactures de coton, de laine et de soi, Paris, Éd. Études et documentations internationales, pp. 49 54.
- 106.- WATERHOUSE, P., (1991), Recherche qualitative sur les décrocheurs : rapport définitif et sommaire, Ottawa, pp. 11 – 19.
- 107.- ZINSOU, E., D., (1970), Existe-t-il un problème de loisir dans les pays en voie de développement dans une civilisation de loisirs ?, Paris Yervriers, pp. 220-228.
- 108.- ZINSOU, E., M., et KONE, H., (1991), Les Besoins en formation des jeunes déscolarisés en milieu urbain ivoirien, Abidjan, p. 13.

## **Annexes**

**Annexe A**

**Questionnaire des jeunes  
béninois**

**INTRODUCTION AU QUESTIONNAIRE STRUCTURE POUR L'ENTREVUE**

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs effectue actuellement une étude pour connaître vos besoins en loisir en vue d'une certaine amélioration de la situation. Ce qui nous intéresse aujourd'hui, c'est comment, avec votre concours désintéressé améliorer votre situation en loisir (activités et équipements de loisir). Pour ce faire, nous vous prions de nous aider à diagnostiquer les problèmes auxquels vous êtes confrontés et vos attentes, en répondant objectivement aux questions qui vous seront posées.

Nous comptons beaucoup sur votre disponibilité et le sérieux que vous accorderez à ce travail d'entrevue car cela y va de votre intérêt.

Merci

## FICHE INDIVIDUELLE

Nom et prénom (s) facultatif-----

-----âge -----/, sexe : mas ( )fém ( )

situation familiale de vos parents :

monoparentale ( )

biparentale ( )

niveau d'études -----

- raisons de l'abandon :

échec ( ) coût des études ( ) désir de travailler ( ) insuffisance de travail ( ) refus volontaire ( )

autres :

1

2

3

4

occupation principale -----

lieu de résidence -----

Province d'origine -----

religion -----

1.- Remplir le tableau en indiquant votre emploi du temps habituel

\* CODE

**ACTIVITES****MOMENT**

- |                            |                                       |
|----------------------------|---------------------------------------|
| - <b>T</b> : Travail       | - <b>AVM</b> : Avant-midi (7H - 12 H) |
| - <b>E</b> : Cours du soir | - <b>APM</b> : après-midi (12 H- 6 H) |
| - <b>A</b> : Apprentissage | - <b>Soir</b> : (6 H à 0 H)           |
| - <b>L</b> : Loisir        | - <b>Nuit</b> : (0 H à 6 H)           |
| - <b>R</b> : Rien          |                                       |

JOUR	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
AVM							
APM							
SOIR							
NUIT							

2.- Que représentent les loisirs pour vous ?

**LOISIRS ACTUELS**

3.- Quelles sont vos principales distractions ou occupations secondaires ? -----

---



---



---



---

4.- Aimeriez-vous avoir d'autres loisirs ?

oui ( )

lesquelles ? par ordre de préférence -----

-----

-----

-----

-----

non ( )

pourquoi ? -----

-----

-----

-----

5.- Que vous procurent les loisirs habituels ? -----

-----

-----

-----

### **CONCEPTION DU LOISIR. IMPORTANCE ET PERCEPTION**

6.- Les loisirs sont-ils indispensables à votre vie ?

oui ( )

pourquoi ? -----

-----

-----

non ( )

pourquoi ? -----

-----

---

---

---

**CATEGORIE PARTICULIER DE LOISIRS ACTUELS DU DESIRES****1.- CULTUELS**

7.- Pratiquez-vous une activité culturelle ?

oui

laquelle ? -----

---

---

TV  radio  spectacles  cinéma

exposition

musée  sites touristiques et historiques

non

pourquoi -----

---

---

8.- Aimeriez-vous en pratiquer ?

oui

lesquelles ? -----

---

---

9.- Etes-vous abonné (e) à un centre culturel ?

oui ( )

pourquoi ? -----

non ( )

pourquoi ? -----

10.- souhaitez-vous le faire ? -----

11.- fréquentez-vous les bibliothèques ?

souvent ( ) jamais ( )

pourquoi ? -----

12.- Aimeriez-vous y aller ? -----

**2.- ARTISTIQUES ET ARTISANAU**

13.- Quelles sont vos activités artistiques ?

art plastiques  musique  danse  théâtre

14.- Sinon, aimeriez-vous en pratiquer ? -----

---

---

15.- Lesquelles ? -----

---

---

**3.- LOISIRS PHYSIQUES ET DE PLEIN AIR**

16.- Pratiquez-vous des activités physiques ou de plein air ?

oui

lesquelles ?

- conditionnement physique

- plein air :

    marche  randonnée  excursion  pique-nique

autres :

1

2

3

4

17.- Aimeriez-vous en pratiquer ? -----

---

---

18.- Quel genre de sport pratiquez-vous ?

individuel ( ) collectif ( )

19.- Lesquels en particulier ?

1  
2  
3  
4

20.- Aimeriez-vous en pratiquer d'autres ? -----

---

---

21.- En sport, êtes-vous un professionnel ( ) amateur ( )

amateur libre, amical et récréatif ( ) spectateur ( )

22.- Assitez-vous souvent aux manifestations sportives ?

oui ( )

lesquelles ? -----

---

---

non ( )

pourquoi ? -----

---

23.- Aimeriez-vous faire ?

oui ( )

non ( )

**4.- AUTRES LOISIRS PRATIQUÉS**

1

2

3

4

**5.- AUTRES LOISIRS DESIRÉS**

1

2

3

4

**ÉVALUATION DES RESSOURCES EXISTANTES**

24.- Quelles sont les difficultés que vous rencontre dans la pratique du loisir ?

accès difficile aux activités de loisir

oui ( )

exemple- -----

---

non ( )

accès difficile aux équipements de loisir

oui ( )

pourquoi ? -----

non ( )

Manque d'encadrement technique (cours, instruction etc)

oui

pourquoi ? -----

non ( )

distance entre centre et le lieu de résidence

oui ( ) non ( )

manque d'activités de loisir souhaitées

oui ( ) non ( )

Autres :

2

3

4

25.- Trouvez-vous suffisamment d'équipements de loisirs dans votre localité ?  
pour votre distraction ?

oui ( ) non ( )

autres raisons -----

26.- Que pensez-vous du développement et de la promotion du loisir au Bénin ?

-----  
-----  
-----  
-----  
-----

27.- Etes-vous satisfait (e) des équipements existants pour la promotion des loisirs au Bénin ?

oui ( )

non ( )

pourquoi -----

-----  
-----  
-----

28.- Aimeriez-vous en avoir plus ? -----  
-----  
-----

29.- Que souhaiteriez-vous trouver dans votre localité ?  
-----  
-----  
-----  
-----

loisir traditionnel

oui

lequel ? -----  
-----  
-----  
-----

non

pourquoi ? -----  
-----  
-----  
-----

30.- Le Maire de votre commune dispose d'un espace et voudrait y construire une infrastructure. Faites-lui un choix,

terrain de jeu  gymnase  foyer culturel  maison de jeunes   
jardin public  parc

autres choses ?

quoi ?

1

2

3

4

### **LOISIR, AGENT DE CHANGEMENT ET D'INTEGRATION SOCIALE**

31.- Quelles sont selon vous, les perspectives d'avenir en loisir des jeunes béninois ? -----

---

---

---

32.- Le loisir peut-il changer quotidiennement le comportement d'un individu ?

oui ( )

comment ? -----

---

---

---

non ( )

pourquoi ? -----

---

---

---

33.- Le loisir selon vous peut-il être introduit dans les écoles ?

de quelle façon ? -----

---

---

---

non ( )

pourquoi ? -----

---

---

---

34.- Devrait-on avoir des loisirs aux programmes scolaires ?

oui ( )

Lesquels ? -----

---

---

---

non ( )

pourquoi ? -----

---

---

---

35.- Peut-il avoir des loisirs à l'école en dehors du programme scolaire ?

oui ( )

non ( )

36.- Selon vous, la pratique du loisir dans les maisons de jeunes peut-elle attirer les jeunes qui ont abandonné l'école ?

oui ( )

comment ? -----  
-----  
-----  
-----

non ( )

pourquoi ? -----  
-----  
-----  
-----

37.- Selon vous, une telle maison de jeunes pourrait-être un bon endroit pour compléter la formation désirée de ces jeunes (apprentissages diversifiés) ?

oui ( )

comment ? -----  
-----  
-----  
-----

non ( )

pourquoi ? -----  
-----  
-----  
-----

38.- Autres propositions d'orientation ou d'intervention en loisir auprès des jeunes.

lesquelles ?

1

2

3

4

39.- Le loisir peut-il constituer la base de l'unité nationale ou un facteur de développement de notre pays ?

oui ( )

comment -----

---

---

---

non ( )

pourquoi ? -----

---

**Annexe B**

**Questionnaire des jeunes  
ivoiriens**

**GRILLE DE CUEILLETTE DE DONNEES AXEES SUR LES JEUNES  
EN SITUATION D'APPRENTISSAGE DANS UN CENTRE  
DE JEUNESSE EN COTE D'IVOIRE**

**( LES JEUNES IVOIRIENS )**

**FICHE INDIVIDUELLE**

**I.- CARACTÉRISTIQUES DES DÉSCOLARISÉS**

- Nom et prénom (s) facultatif :

- âge :

- sexe :      masc            fém.     

- situation initiale : scolarisé       non scolarisé

- niveau d'étude :

- raison de l'abandon : échec            coût des études        
insuffisance de travail            refus volontaire        
désir d'apprendre un métier            problème de distance     

- autres :

- 1.-
- 2.-
- 3.-
- 4.-
- 5.-

- occupation principale :

- lieu de résidence :

- Province ou Département d'origine : semi rural            rural            semi  
urbain            urbain     

- religion :

**II.- DESCRIPTION DU PROGRAMME**

- Quelles sont vos motivations actuelles ?  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

- Pensez-vous demeurer/travailler dans votre localité après votre formation ?

oui

non

pourquoi ?  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

**A.- LA DESCRIPTION DES ACTIVITÉS**

- Type de programme d'apprentissage offert :

\* atelier de petits métiers

\* atelier de loisir

\* ateliers de petits métiers et de loisir

\* préciser les activités de loisir que vous pratiquez dans le centre :  
 (par ordre d'importance)

1.-

2.-

3.-

4.-

5.-

Pourquoi ces activités de loisir sont-elles ciblées ?  
 \_\_\_\_\_

- en quoi consiste le travail des intervenants sociaux ?

\* toute la formation se donne au centre :

oui

non

comment ? -----

- Type de fréquentation du centre :

vous êtes à

temps plein

temps partiel

- Considérez-vous le temps accordé par le centre à l'apprentissage de petits métiers

\* suffisant

\* insuffisant

\* à peu près suffisant

Pourquoi ? -----

- Considérez-vous le temps accordé par le Centre à la pratique des loisirs ?

\* suffisant

\* insuffisant

\* à peu près suffisant

Pourquoi ? -----  
-----  
-----

- Locaux

\* Les équipements éducatifs existants sont-ils :

- adéquats

- inadéquats

- à peu près adéquats

- Autres équipements désirés ou nécessaires selon vous -----  
-----  
-----

## B.- L'EVALUATION DU PROGRAMME

- évaluation des apprenants par eux-mêmes :

\* Quel est votre degré de satisfaction face à l'enseignement dispensé dans votre centre de formation ?

- pas satisfait

- moyennement

- satisfait

- Est-ce-que vos formations antérieures sont reconnues par le centre pour votre formation ?

oui

jusqu'à quel degré -----  
-----  
-----  
-----

non

pourquoi ? -----  
-----  
-----  
-----

- Peut-on enfin dire que vos objectifs premiers après votre formation dans le centre sont :

atteints  pas atteints  atteints mais insuffisants

**ANNEXE C**

**Questionnaire des intervenants  
Béninois**

**GRILLE DE CUEILLETTE DE DONNEES SUR LA  
PROBLEMATIQUE DES JEUNES BENNOIS**

**(INTERVENANTS ET ASSOCIATIONS DE JEUNESSE)**

**1.- ANALYSE DU CONTEXTE**

**A) CARACTERISTIQUES DES JEUNES DESCOLARISÉS**

- tranche d'âge

- sexe :      masc      ( )      fém      ( )

- Stratégies éducatives mises en place par les Ministères chargés de la Jeunesse (préciser les stratégies et les ministères concernés)

1 -----

---

---

---

2 -----

---

---

3 -----

---

---

---

4 -----

---

---

---

5 -----  
-----  
-----  
-----**B) CARACTERISTIQUES DU LIEU D'IMPLANTATION  
D'UN CENTRE**

- Semi-rural ( ) Rural ( ) Urbain ( )

- Situation de l'éducation des jeunes au Bénin -----  
-----  
-----

- Situation du marché de l'emploi des jeunes au Bénin -----  
-----  
-----

- Les différentes catégories sociales des jeunes au Bénin :

1.-

2.-

3.-

4.-

5.-

6.-

- Quels sont les risques encourus par les jeunes ? -----

---

---

---

---

- Quelle est la contribution de votre Ministère de tutelle à la mobilisation et à l'insertion socio-économique des jeunes -----

---

---

---

## **2.- LA CONTRIBUTION DU LOISIR**

- Que représente le loisir pour vous ? -----

---

---

---

- Quelle est l'attitude des jeunes face au loisir ? -----

---

---

---

---

- Quel est l'impact du loisir sur les jeunes Béninois ? -----

---

---

---

---

- Existe-t-il suffisamment de structures de loisirs au Bénin ?

oui ( )

non ( )

- Que proposeriez-vous ? -----

---

---

---

---

-Quels sont les bienfaits du loisir (selon vous) ? -----

---

---

---

---

- Est-ce-que les loisirs peuvent influer le système éducatif destiné aux jeunes ?

oui ( )

comment ? -----

---

---

---

---

non ( )

pourquoi ? -----

---

---

---

---

- Spécifier les loisirs qui peuvent être considérés dans ce cas et donnez la ou les raisons (s) -----

---

---

---

---

- Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs se propose d'implanter une structure socio-éducative pouvant récupérer les jeunes déscolarisés et non scolarisés pour une éducation extra-scolaire ayant parmi ses supports éducatifs, les loisirs.

Qu'en pensez-vous ?-----

Proposez les lieux d'accueil de cette structure :

rural ( ) semi-rural ( ) urbain ( ) semi-urbain ( )

Donnez les raisons du choix -----

---

---

---

---

---

- Pensez-vous que les loisirs ont des facteurs motivationnels suffisants pour inciter les jeunes à l'apprentissage ?

oui ( )

comment -----

---

---

---

non ( )

pourquoi ? -----

---

---

---

**ANNEXE D**  
**Questionnaire des intervenants**  
**ivoiriens**

**GRILLE DE CUEILLETTE DE DONNEES SUR LES FACTEURS**  
**DE REUSSITE DES CENTRES EDUCATIFS IVOIRIENS**  
**A L'INTENTION DES JEUNES DESCOLARISES**

**(INTERVENANTS)**

**I. ANALYSE DU CONTEXTE:**

**A. CARACTERISTIQUES DE LA CLIENTELE**

- âge

- sexe :      masc            fem     

- Quelles sont les différentes catégories de jeunes en Côte d'Ivoire ?

- 1.-
- 2.-
- 3.-
- 4.-
- 5.-
- 6.-

Quels sont les risques encourus par les jeunes ivoiriens ? -----

---



---



---



---

**LES ETAPES FRANCHIES PAR LA CLIENTELE POUR SON ADMISSION DANS LE CENTRE**

- Comment la clientèle est informée de l'existence du programme ?

(par les mass média ou par voie de concours ou autre) -----

---



---



---



---

- critères de sélection -----

---

---

---

- difficultés liées à la sélection -----

---

---

---

Quelles sont les stratégies d'intervention mises en place par les Ministères à charge de la jeunesse pour des fins d'éducation :

(Préciser les stratégies et les Ministères concernés)

1 -----

---

---

---

2 -----

---

---

---

3 -----

---

---

---

4 -----

---

---

---

5 -----  
-----  
-----  
-----  
-----**B) CARACTÉRISTIQUES DU CADRE SPATIAL DU CENTRE**rural  semi rural  urbain  semi urbain 

- Est-ce-que le milieu est favorable à l'insertion des jeunes à l'emploi à la fin de leur formation ? -----  
-----  
-----  
-----  
-----

- Quelle est la philosophie de l'éducation du centre ? -----  
-----  
-----  
-----

**2.- DESCRIPTION DU PROGRAMME**

- Quelles sont les raisons de l'implantation du centre dans la localité ? -----  
-----  
-----  
-----  
-----

- Quels sont les objectifs visés par le programme ? -----  
-----  
-----  
-----  
-----

### C.- DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

- Type de programme d'apprentissage offert :

\* Est-ce-que le Centre est le seul intervenant dans la formation des jeunes ?

oui

non

avec qui ?

- Comment sont dispensés les cours dans le présent programme ? -----

---

---

---

---

- Est-ce-que les loisirs sont utilisés à des fins de formation ?

Comment -----

---

---

---

---

Non

Pourquoi ? -----

---

---

---

---

### D) ORGANISATION DES ACTIVITÉS

- Quelles sont les stratégies éducatives utilisées tout le long de la formation ? -----

---

---

- Type de fréquentation des apprenants :

temps plein  temps partiel

- taux de succès -----

- durée de l'apprentissage -----

- Est-ce-que l'apprentissage antérieur du jeune est pris en compte afin de déterminer la durée sa formation ?

oui

Comment ? -----

non

pourquoi ? -----

- Est-ce-que les responsables de formation s'assurent quotidiennement de la présence des jeunes aux activités de formation ?

ou i

Quel est le taux de présence ? -----

Est-ce-que les jeunes sont suffisamment motivés face au programme éducatif ?

oui

comment ? -----

---

---

---

non

pourquoi ? -----

---

---

---

- Attitudes des jeunes en situation d'apprentissage face aux intervenants -----

---

---

---

- Type de certification :

\* reconnu par le Gouvernement : oui  non

- Quels sont les potentiels d'emploi pour les jeunes à la fin de leur formation ? --

---

---

---

#### F.- LES RESSOURCES IMPLIQUÉES

##### \* SYSTEME D'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

- Quel rôle jouent les acteurs suivants, dans la formation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes formés dans le centre :

\* le Gouvernement -----

---

---

---

---

\* les Professionnels non intervenants dans le centre -----

---

---

---

---

\* autres Personnes ou Organismes -----

---

---

---

---

\* le Centre de la main-d'oeuvre -----

---

---

---

---

\* les Services sociaux étatiques ou non -----

---

---

---

---

\* les Parents -----

---

---

---

---

- Quelle est la composition de l'équipe dirigeante du centre et quelle est la responsabilité de chacun des membres ?

1 -----

---

---

---

---

---

2 -----

---

---

---

3 -----  
-----  
-----  
-----  
-----4 -----  
-----  
-----  
-----  
-----5 -----  
-----  
-----  
-----  
-----**\* LES RESSOURCES MATERIELLES ET FINANCIERES**

- Trouvez-vous suffisants les locaux du Centre ?

oui non pourquoi ? -----  
-----  
-----  
-----

- Etes-vous satisfaits des équipements éducatifs existants ?

oui non

Qu'est-ce-que vous aimeriez avoir de plus ? -----

---

---

---

---

- Quel est le mode de financement du programme ? -----

---

---

---

---

- Quelles sont les difficultés liées au financement du programme ? -----

---

---

---

---

- Est-ce-que le programme est évalué ?

oui

Quelle est la périodicité ? -----

---

---

---

Par qui ? -----

---

---

---

Selon quels critères ? -----

---

---

---

---

Non

Pourquoi ? -----

---

---

---

---

### **3.- L'ÉVALUATION DU PROGRAMME**

- Les indicateurs de vérification d'atteinte des objectifs :

\* Taux de jeunes déjà formés -----

---

---

---

\* Taux de jeunes ayant abandonné la formation -----

---

---

---

\* Préciser les raisons d'abandon -----

---

---

---

---

\* En plus des apprentissages peut-on parler de changement du comportement des jeunes dans le centre ?

oui  non

\* Taux de jeunes déjà insérés sur le marché de l'emploi -----

---

---

---

---

**ANNEXE E**

**Les Abréviations**

C.I.	:	Cours d'initiation
C.P	:	Cours préparatoire
C.E.1	:	Cours élémentaire première année
C.E.2	:	Cours élémentaire 2 <sup>e</sup> année
C.M.1	:	Cours moyen 1 <sup>ère</sup> année
C.M.2	:	Cours moyen 2 <sup>e</sup> année
MENRS	:	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique
R.F.I.	:	Radio France Internationale
C.E.L.	:	Cinémathèque de l'Enseignement Laïc
MJSR	:	Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
MJC	:	Maison des Jeunes et de la Culture
ONG	:	Organisation non gouvernementale
DFP	:	Diplôme de Formation Professionnelle
ASP	:	Attestation de Spécialisation Professionnelle
CEPEPE	:	Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
CPPE	:	Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
CPJ	:	Centre-Pilote de Jeunesse
CPJA	:	Conseiller Principal de Jeunesse et d'Animation
DDJSR	:	Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs
D/CPJ	:	Directeur du Centre-Pilote de Jeunesse

SQDM	:	Société Québécoise de Développement de la Main-d'œuvre
MCC	:	Ministère de la Culture et de la Communication
FF	:	Franc français
CFA	:	Communauté Financière Africaine : 100 F CFA = 1 FF
C.E.L.	:	Cinémathèque de l'Enseignement Laïc ou Coopérative de l'Enseignement Laïc
N.T.I.C.	:	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

**ANNEXE F**  
**Liste des tableaux**

1.- Tableau de rendement scolaire dans le primaire de 1990 à 1995 au Bénin

2.- Tableau de rendement scolaire dans le primaire de 1980 à 1986 en Côte d'Ivoire

3.- Répartition du personnel du Centre-pilote des Jeunes de Port-Bouët

4.- Les niveaux des sous-systèmes

5.- La comparaison des données

**ANNEXE G**  
**Liste des figures**

- 1.- Schématisation du système d'apprentissage
- 2.- Modélisation du but du projet
- 3.- Modélisation des objectifs du projet
- 4.- Modèle graphique de la 1<sup>ère</sup> hypothèse
- 5.- Modèle graphique de la 2<sup>e</sup> hypothèse
- 6.- Pyramide sociologique de Maslow
- 7.- Catégories de jeunes intéressant la présente étude
- 8.- Modélisation du Centre-Pilote de Port-Bouët
- 9.- Organigramme du Centre-Pilote des jeunes de Port-Bouët
- 10.- Schématisation de ce que nous avons retenu de notre étude de cas
- 11.- Modélisation du Centre-Pilote Béninois de jeunesse
- 12.- Organigramme du Centre-Pilote de jeunesse du Bénin
- 13.- Les fonctions du processus d'apprentissage pour le Centre de jeunesse du Bénin
- 14.- Modélisation du système de formation : processus de transformation
- 15.- Processus de réalisation du projet de l'apprenant

16.- Langage graphique approprié : les interactions entre les modèles

17.- Schéma complet des relations causales entre les éléments des sous-systèmes du Centre de jeunesse du Bénin

18.- Schématisation des comportements de déviance

19.- Les types de relation concernant les jeunes à risques dans un contexte d'éducation extra-scolaire

20.- Scénario de la trajectoire d'un jeune déscolarisé